



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

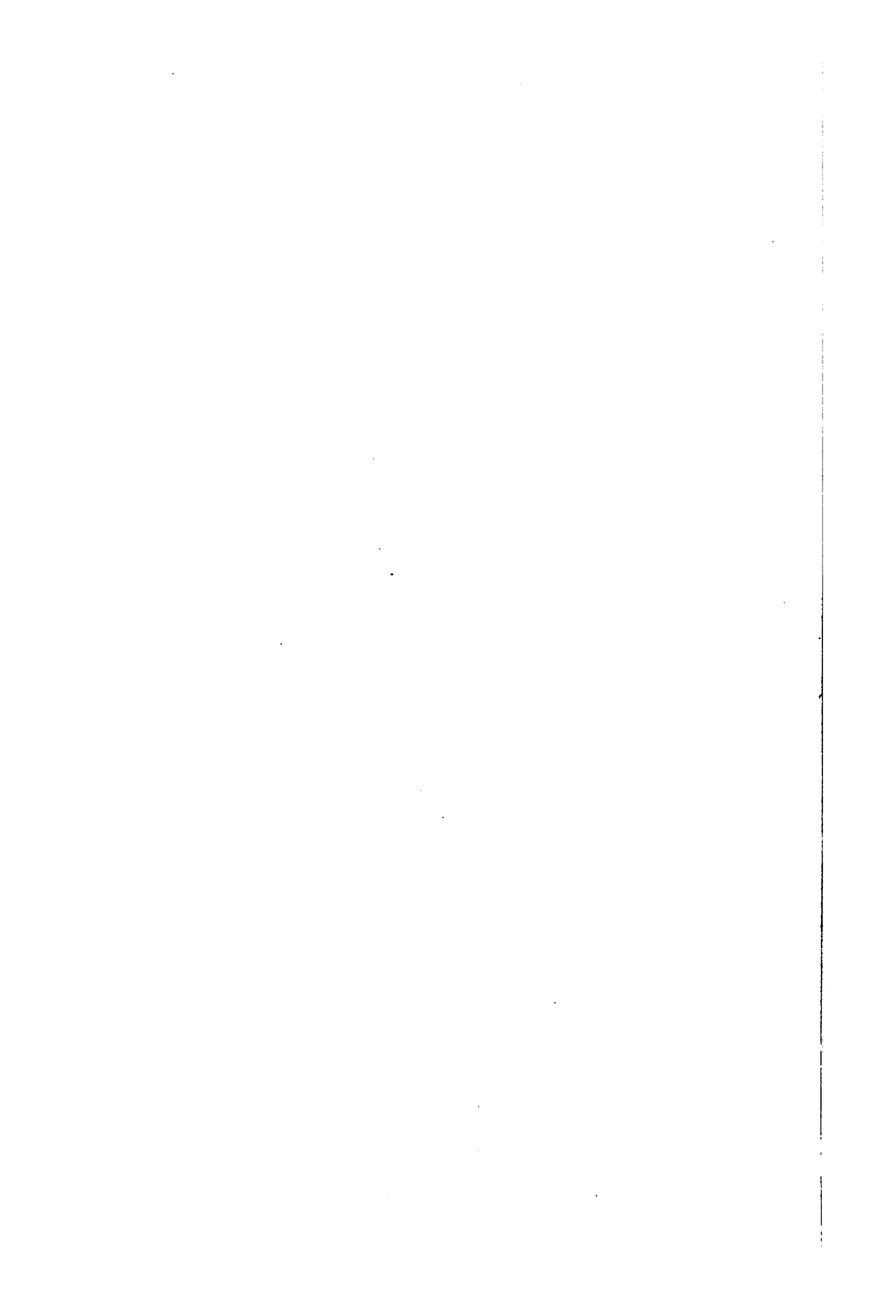
NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 00046960 5



KAE
AVEZAC



DÉCOUVERTES

FAITES AU MOYEN AGE

DANS L'OcéAN ATLANTIQUE.

Cozaco -

NAF

Autres ouvrages du même auteur.

ESSAIS historiques sur le Bigorre, accompagnés de remarques critiques, de pièces justificatives, de notices chronologiques et généalogiques (avec une carte du Bigorre); deux vol. in-8°. Bagnères, 1823.

NOTICE sur l'apparition nouvelle d'un prophète musulman en Afrique; br. in-8°. Paris, 1829.

RÉPONSE aux objections élevées en Angleterre contre l'authenticité du voyage de Caillié à Ten-Boktoue (avec le fac-simile d'un dessin du voyageur et un plan de Ten-Boktoue esquissé sous sa dictée); br. in-8°. Paris, 1830.

EXAMEN et rectification des positions déterminées astronomiquement en Afrique par Mungo Park, mémoire lu à l'Académie des sciences; br. in-8°. Paris, 1834.

ÉTUDES de géographie critique sur une partie de l'Afrique septentrionale (avec une carte); un vol. in-8°. Paris, 1836.

ESQUISSE générale de l'Afrique: aspect et constitution physique, histoire naturelle, ethnologie, linguistique, état social, histoire, explorations et géographie; un vol. gr. in-18 sur Jésus. Paris, 1837.

ANALYSE géographique du voyage de René Caillié chez les Maures de Beraknah en 1824 et 1825 (avec une carte); br. in-8°. Paris, 1838.

RELATION des Mongols ou Tartares, par le frère Jean du Plan de Carpin de l'ordre des frères mineurs, légat du Saint-Siège apostolique, nonce en Tartarie pendant les années 1245, 1246, 1247, et archevêque d'Antivari; première édition complète publiée d'après les mss. de Leyde, de Paris et de Londres, et précédée d'une notice sur les anciens voyages de Tartarie en général et sur celui de Jean du Plan de Carpin en particulier (avec une carte de l'Asie centrale au XIII^e siècle, et un fac-simile de mss.); un vol. in-4°. Paris, 1838.

RELATION des voyages de Sæwulf à Jérusalem et en Terre-Sainte pendant les années 1102 et 1103, publiée pour la première fois d'après un ms. de Cambridge; br. in-4°. Paris, 1839.

ABD-EL-KADER et sa nouvelle capitale (avec un plan du site de Tégdemt); br. in-8°. Paris, 1840.

ANALYSE géographique d'un voyage au lac Paniéfoul et au pays de Yolof en 1839 (avec une carte).— Note sur quelques itinéraires de l'Afrique septentrionale. — Note sur les documents recueillis jusqu'à ce jour pour l'étude de la langue berbère, et sur divers mss. anciens en cette langue qu'il importe de rechercher; br. in-8°. Paris, 1840.

APERÇU des parties explorées du Niger et de celles qui restent à explorer; br. in-8°. Paris, 1841.

ESSAI sur la géographie du pays de Sçoumal à l'extrémité de l'Afrique orientale (avec une carte); br. in-8°. Paris, 1842.

Deux notes sur d'anciennes cartes historiées, manuscrites, de l'école catalane; br. in-8°. Paris, 1844.

DESCRIPTION et histoire de l'Afrique ancienne, précédée d'une esquisse générale de l'Afrique; un vol. in-8°. Paris, 1845.

NOTICE sur le pays et le peuple des Yébous en Afrique (avec une carte et un double portrait); un vol. in-8°. Paris, 1845.

LES ILES fantastiques de l'Océan occidental au moyen âge, fragment inédit d'une histoire des îles de l'Afrique; br. in-8°. Paris, 1845.

NOTE sur la première expédition de Béthencourt aux Canaries, et sur le degré d'habileté nautique des Portugais à cette époque; br. in-8°. Paris, 1846.

NOTE sur la véritable situation du mouillage marqué au sud du cap de Bugeard dans toutes les cartes nautiques; br. in-8°. Paris, 1846.

NOTICE
DES DÉCOUVERTES

FAITES AU MOYEN-AGE
DANS L'OcéAN ATLANTIQUE

ANTÉRIEUREMENT
AUX GRANDES EXPLORATIONS PORTUGAISES
DU QUINZIÈME SIÈCLE

LUE A L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES DE L'INSTITUT
DANS SES SÉANCES DES 14 NOVEMBRE ET 5 DÉCEMBRE 1845 ET DU 6 MARS 1846.

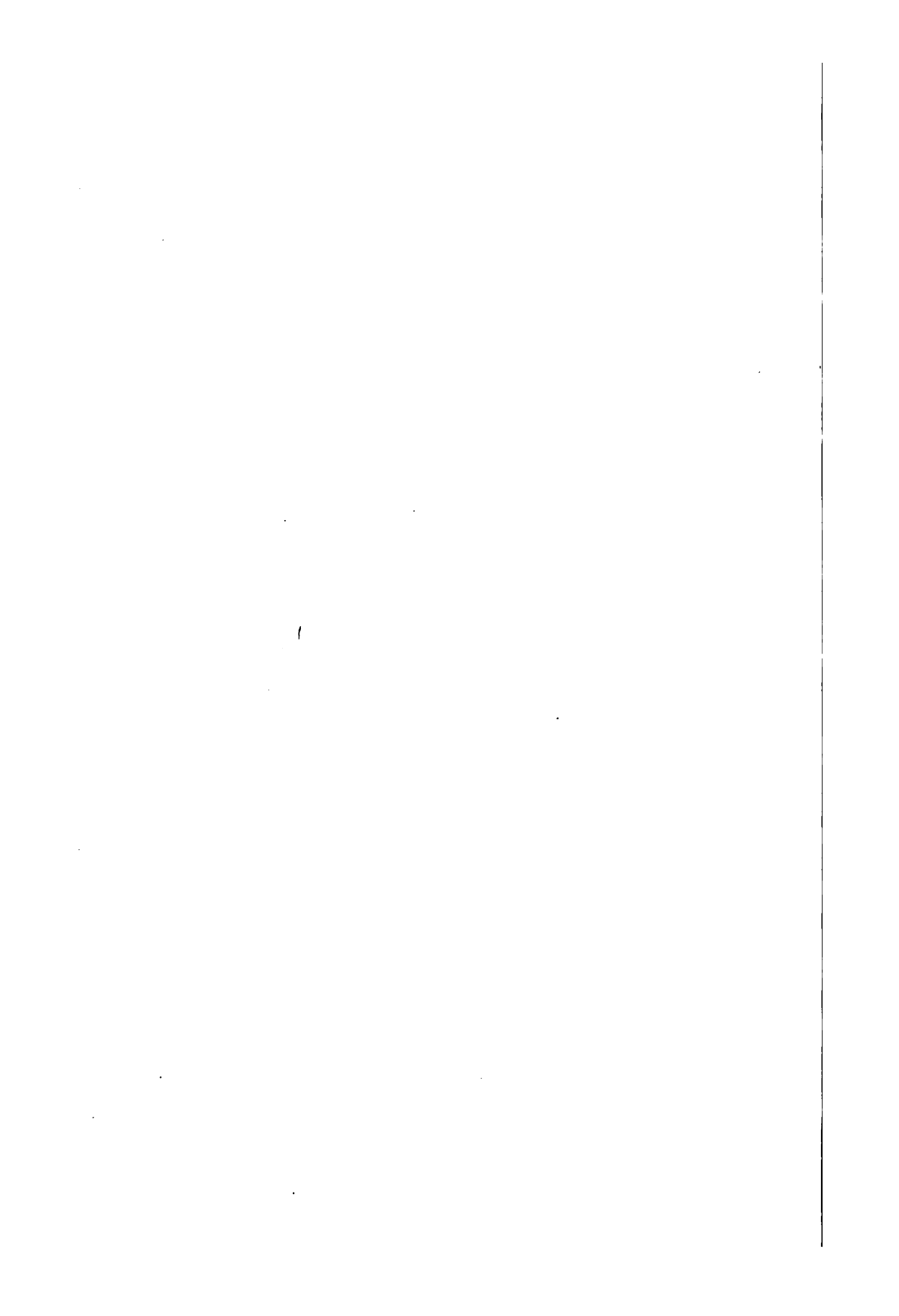
PAR M. D'AVEZAC,
GARDE DES ARCHIVES DE LA MARINE ET DES COLONIES,
DES SOCIÉTÉS GÉOGRAPHIQUES DE PARIS, LONDRES, FRANCFORT ET BOMBAY;
DES SOCIÉTÉS ASIATIQUE, SYRO-ÉGYPTIENNE, ET AFRICAINE DE LONDRES;
DES SOCIÉTÉS ETHNOLOGIQUES DE PARIS ET DE NEW-YORK;
DES SOCIÉTÉS ARCHÉOLOGIQUES D'ANGLETERRE ET D'ESPAGNE;
DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.
ETC., ETC., ETC.



PARIS
IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT,
RUE RACINE, 28

1845

A¹²



NOTE PRÉLIMINAIRE.

« Se a verdade tem direitos imprescriptíveis que devem ser reconhecidos e guardados em qualquer tempo em que se manifestem; » e se a authenticidade de documentos coevos, em que não cabe suspeita de vicio, tem fé mais irrefragavel, e faz prova mais plena do que o consenso unanime dos escritores, então sera forçoso entregar n'outras mãos a palma que sustentavão as do senhor infante » D. Henrique. » (*Макро. Memórias para a historia das Navegações e descobrimentos dos Portuguezes.*)

Les pages qui suivent n'offrent point le résultat hâtif d'une étude superficielle : c'est le fruit, au contraire, d'un examen lent et consciencieux, d'une méditation approfondie et réitérée.

Elles ne sont point inspirées non plus par un esprit de jalousie et de détraction à l'égard d'un peuple dont nous aimons, au contraire, à proclamer la gloire impérissable, et dont nous savons respecter les susceptibilités nationales dans le présent, comme nous admirons ses prouesses dans le passé.

Nous le déclarons hautement à l'avance, nous ne venons contester aucun des titres réels de la nation portugaise à une renommée justement acquise dans la carrière des découvertes géographiques. Eh ! qui donc voudrait fermer les yeux au spectacle du merveilleux développement de cette puissance aux quinzième et seizième siècles ? Qui

fermera l'oreille aux chants du grand poète qui en écrit la magnifique épopée? — Loin de nous la pensée d'amoindrir ce patrimoine de gloire dont les fils des Lusiades ont si bien le droit d'être fiers, et qu'ils conservent avec une pieuse ferveur, digne de respect dans son principe, d'indulgence dans ses écarts, et qui n'a jamais cessé d'avoir toutes nos sympathies.

Un noble prélat, distingué par son savoir, vénérable par son âge, éminent par la pourpre et la dignité patriarcale dont il est revêtu, pourra, sous l'empire de cet ardent patriotisme, trouver *hardi, d'une légèreté inconsidérée, ou tranchant et magistral*, l'humble exposé de nos convictions: nous ne nous en offenserons pas, et notre respect pour les convictions contraires auxquelles il obéit, n'en sera point altéré (1).

Un homme d'État aussi distingué par son érudition que par sa courtoisie, qui consacre à l'histoire et au droit public de sa patrie les loisirs que lui ont faits les vicissitudes politiques, regardera peut-être l'expression de notre dissentiment comme un grief à l'encontre de l'affection fraternelle dont il daigne nous honorer; il ira même, dans l'entraînement d'une discussion animée, jusqu'à méconnaître le pur et loyal amour de la vérité qui toujours a guidé nos recherches: nous nous affligeons de ce que notre libre examen ait pu blesser la foi exclusive qu'il professe; mais nous ne voulons douter ni de son estime, qui nous est due, ni de son amitié, qui nous est précieuse.

(1) La mort a, depuis lors, frappé le vénérable cardinal Sarraiva; nous n'avons pas cru que ce fût un motif de rien changer à ce que nous avions écrit.

Les grandes explorations portugaises du quinzième siècle, dans l'océan Atlantique, eurent l'immense résultat d'ouvrir la route des Indes par le cap de Bonne-Espérance, d'élever soudainement alors au premier rang des puissances européennes une nation jusque-là sans importance, et d'assurer un immortel renom aux princes qui avaient su concevoir et exécuter cette noble entreprise. Rien ne peut, à cet égard, amoindrir leur droit à l'admiration de la postérité.

Mais ce grand œuvre, qu'ils eurent la gloire d'accomplir, furent-ils les seuls, furent-ils les premiers à le concevoir et à le tenter ? La prévention nationale peut le prétendre, et inspirer de savants ouvrages pour le soutenir : les témoignages historiques le démentent.

Ces témoignages, titres d'honneur pour d'autres peuples, nous venons les présenter dans leur simplicité, les montrer dans leur ensemble et leur enchaînement, en les laissant parler eux-mêmes. Ils ont pu être ignorés ou méconnus, morcelés, mutilés, arbitrairement interprétés : nous ne croyons pas que leur autorité en ait souffert. Ils sont trop clairs, trop explicites, trop certains, pour avoir besoin d'être commentés ou défendus : il suffit de les produire, et c'est ce que nous avons fait.

On ne s'étonnera point que nous ayons évité une lutte corps à corps avec des hommes bien au-dessus de nous par le rang et le mérite, qui déjà sont entrés dans la lice comme les champions de la thèse opposée : il y aurait présomption à nous de mesurer nos forces personnelles contre d'aussi redoutables joueurs ; il n'y en a point à apporter purement et simplement la preuve des faits qu'ils déniaient : preuve toujours positive, directe, expresse, soit pour affirmer ces faits eux-mêmes, soit pour

détruire les objections négatives ou les faits contradictoires qu'on tente de leur opposer.

Cette notice, préparée depuis plusieurs années pour s'encadrer dans un travail plus étendu (1), fut communiquée à la Société de Géographie dans ses séances des 7 et 21 février, 19 avril, 16 mai, et 7 novembre 1845; et l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut a bien voulu en entendre la lecture dans ses séances des 14 novembre, 5 décembre, et 6 mars derniers.

Dans l'intervalle, le journal officiel de Lisbonne avait publié une série d'articles développés et nombreux en réponse à nos conclusions (1); nous les avons lus avec l'attention que mérite une question si grave et si délicate; nous avons soigneusement vérifié toutes les indications de témoignages et de documents historiques qui s'y trouvent allégués, et nous nous sommes ainsi convaincu que pas un seul texte n'est encore signalé, qui puisse infirmer ceux que nous avons produits. Nous n'avons pu dès lors que nous affermir davantage dans cette pensée, que

(1) Ce n'est, en effet, que l'un des chapitres d'une section consacrée aux *anciennes traditions de l'Océan Atlantique*, dans notre Histoire des îles de l'Afrique, sauf les annotations et les développements qui l'accompagnent ici. — C'est une thèse, au surplus, que nous avons déjà exposée en 1833 dans l'article *ARAÏQUE* de l'*Encyclopédie Nouvelle*, successivement reproduit, à peu de différences près, en 1836, dans l'*Encyclopédie du XIX^e siècle*, puis sous le titre d'*Esquisse générale de l'Afrique*, en 1837 et en 1844.

(2) Le *Diario do Governo* des 5 septembre, 1^{er}, 2, 20, 24 octobre, et 18 décembre 1845, nos 209; 231, 232, 250, 254, et 298 (ce dernier numéro vient à peine d'arriver à notre connaissance), a déjà consacré une vingtaine de colonnes à combattre nos arguments, et une continuation demeure annoncée.

notre cause est celle de la vérité, et que tous les efforts qui seront tentés contre elle doivent contribuer à la faire triompher.

Il semblerait donc superflu de se livrer à une discussion détaillée des objections qui ont été présentées; et les notes, les courtes observations qui accompagnent ce travail devraient suffire à réfuter celles qui ont été proposées par nos contradicteurs (1). Nous croyons qu'elles suffiront en effet aux esprits indépendants familiarisés avec les procédés de la critique historique, habitués à recourir aux sources, à peser les témoignages, à repousser les équivoques, à se faire en un mot une opinion à eux au lieu de prononcer sur la foi d'autrui.

Cependant, comme les sources ne se trouvent pas toujours à la portée de ceux qui auraient le désir de les examiner; comme le public appelé à juger en définitive ce débat, et sous les yeux duquel nous mettons ici les pièces justificatives de notre droit, veut sans doute aussi connaître la valeur des documents que l'on allègue en faveur des prétentions opposées; nous exprimons hautement le vœu que nos contradicteurs remplissent à leur tour la

(1) Nous y avons résumé, avec le plus de concision possible, notre réplique aux arguments qui nous avaient été opposés soit dans le journal officiel de Lisbonne, soit dans des lectures faites à la Société de Géographie, et qui ont aussi donné lieu de notre part à des mémoires spéciaux, pareillement lus à la Société de Géographie, et insérés dans son Bulletin, sur quelques points particuliers de la discussion, savoir: dans la séance du 7 novembre 1845, une *Note sur la première expédition de Béthencourt aux Canaries et sur le degré d'habileté nautique des Portugais à cette époque*; et dans la séance du 20 mars 1846, une *Note sur la véritable situation du mouillage marqué au sud du cap de Bugeder dans toutes les cartes nautiques*.

tâche de produire textuellement les témoignages inédits ou qu'il faudrait puiser à des sources peu accessibles , et de désigner avec une rigoureuse exactitude les documents plus faciles à vérifier , qu'ils invoquent : sûrs que nous sommes d'avance que ces documents et ces témoignages , loin de servir à leur cause , viendront en réalité faire preuve pour nous.

NOTICE DES DÉCOUVERTES

FAITES AU MOYEN-AGE
DANS L'Océan ATLANTIQUE

ANTÉRIEUREMENT
AUX GRANDES EXPLORATIONS PORTUGAISES
DU QUINZIÈME SIÈCLE.

I.

Avant la notoriété complète que le retentissement des grandes expéditions officielles attache, pour le vulgaire, à la découverte des terres et des îles qui s'encadrent dans une vaste série de reconnaissances et d'explorations, l'homme d'étude voit poindre çà et là, au milieu du champ immense des recherches futures, quelques jalons plantés par de hardis aventuriers, éclaireurs isolés et sans nom, qui ont frayé la voie aux découvreurs officiels pour lesquels sont réservées la commune renommée et l'admiration de la postérité. Presque toujours, le droit de découverte, et même de première occupation, fruit d'entreprises privées, a été considéré comme non avvenu et complètement effacé par la prise de possession des gouvernements; et nous n'avions pas besoin, pour constater cette vérité, d'en trouver un nouvel et récent exemple dans la déclaration de souveraineté de l'Angleterre sur la Nou-

velle -Zélande, au mépris des droits des colons français qui s'y étaient antérieurement établis (1).

Pour ne nous point écarter de la spécialité de notre sujet, nous devons ici nous restreindre à l'histoire des navigations de découverte dans l'océan occidental, aux abords de l'Afrique. Aussi notre dessein actuel est-il uniquement de signaler les indications certaines, parvenues jusqu'à nous, des découvertes accomplies en ces parages avant que les grandes expéditions, dirigées avec une si noble persévérance par l'immortel prince Henri le Navigateur, se fussent engagées dans la même voie pour la suivre jusqu'aux rivages de l'Inde, et n'aient plus laissé de place, dans l'histoire, aux tentatives plus obscures qui les avaient précédées.

Nous ne dirons rien des navigations dieppoises qui devancèrent d'un siècle les reconnaissances portugaises au long des côtes d'Afrique : elles ont été exposées et soutenues avec bonne foi (2), elles ont

(1) La question, encore pendante, des limites entre la Guyane française et le Brésil, nous offrirait une curieuse série d'exemples analogues : des Français avaient précédé les Portugais à Bahia, à Maranham, aux bords de l'Amazone; partout le Portugal s'est substitué à eux, en 1503 à Bahia, en 1615 à Maranham, en 1713 sur la rive gauche de l'Amazone; c'est maintenant jusqu'à l'Oyapoc que s'avancent les prétentions brésiliennes! (sans parler de Rio Janeiro enlevé aux Français en 1560).

(2) Voir les *Recherches sur les voyages et découvertes des navigateurs normands en Afrique, etc.*, par M. ESTANCELIN, pp. 7 à 14; et l'*Histoire des anciennes villes de France*, par M. VITET; Dieppe, tome II, pp. 1 à 36. — Ces deux ouvrages, en répétant le récit que VILLAULT DE BELLEFOND fit imprimer en 1669 sous le

été admises comme tout-à-fait probables, dans le

titre de *Remarques sur les costes d'Afrique et notamment sur la coste d'Or, pour justifier que les Français y ont esté longtemps auparavant les autres nations*, ont aussi fait ressortir, entre autres témoignages confirmatifs, celui de D'Elbée, dont le voyage eut lieu en 1669 et 1670; celui de Dapper, qui publia en 1668 sa description de l'Afrique; et celui de Samuel Braun, qui fit de 1611 à 1620 trois voyages en Guinée, et résida trois ans au fort de Nassau sur la côte d'Or. La relation de ce dernier, publiée en 1625 dans la collection des De Bry, prouve que Villault n'est point, comme on a voulu le faire entendre, l'inventeur de la thèse qu'il a soutenue. Braun trouvait en 1614, au cap Monte, un roi nègre qui parlait très-bien le français; et en 1617, les indigènes de la côte d'Or lui racontaient l'ancien établissement des Français chez eux, et la venue ultérieure des Portugais (Voyez particulièrement les pages 30 et 40 de l'édition latine, ou les pages 20 et 27 de l'édition allemande des voyages de Samuel Braun). — Parmi les indices matériels signalés à l'appui des traditions locales sur la priorité d'occupation des Français, quelques auteurs avaient cité la découverte faite par les Hollandais, au fort de la Mine, dans une ancienne batterie appelée encore alors *la Batterie française*, d'une pierre portant un millésime très-fruste, dont les deux premiers chiffres, seuls lisibles, formaient le nombre *treize cent*... — Ils avaient cité aussi l'existence des *armes de France* encore visibles dans l'église de la Mine, aussi bien que sur une porte du fort d'Assem. — On a cru détruire la valeur de ces indications en affirmant, d'une part, que les chiffres arabes n'étaient point d'un usage général au xiv^e siècle; et d'autre part, qu'on aurait pris pour les armes de France, soit l'écu de Portugal orné de la croix fleuronnée d'Aviz, soit plutôt l'*écuson français fleurdelysé dont le prince Henri se servait*, comme on le voit également sur son tombeau à *Batalha* ! — Il y a là une double erreur. Sans faire parade d'érudition sur la date de l'introduction et de l'emploi vulgaire des chiffres arabes en France, qu'il nous suffise de rappeler que, d'après les Bénédictins, ces chiffres étaient en usage dans les mathématiques, tant en France qu'en Italie, sur le déclin du x^e siècle, et au commencement du suivant; que Viu-

sein même de l'académie de Lisbonne (1), et elles ne présentent, en effet, rien que de très-plausible.

cent de Beauvais, au XIII^e siècle, avait déjà publié un traité d'arithmétique décimale; que les caractères arabes étaient connus surtout des navigateurs, auxquels les Tables Alfonsines devaient être familières; et mieux encore que tout cela, que le millésime de 1164 se trouve sculpté dans les dernières assises de la cathédrale de Chartres. — Et sur la seconde question, bornons-nous à faire remarquer ici que le prince Henri n'avait d'autres armes que l'écu royal de Portugal brisé d'un lambel à trois pendants d'argent; qu'il n'y avait sur son tombeau au couvent de la Batalha aucun écu fleurdelisé, et que les seules fleurs-de-lys dont il soit fait mention dans la description de ce tombeau (que Freire nous a donnée avec détail), se trouvaient former uniquement les quatre fleurons de la couronne entrelacée de feuilles de chêne qui surmontait l'écu de ce prince. Deux autres écussons, il est vrai, accompagnent celui-ci, mais l'un est celui de l'ordre de la Jarretière, et l'autre celui de l'ordre du Christ (Voir FRIEIR, *Vida do Infante D. Henrique*, pp. 384, 385; et James MURPHY, *Plans, elevations, sections and views of the church of Batalha*). — Nous ne pensons donc pas que le dernier mot soit dit encore même sur la question des navigations dieppoises du XIV^e siècle; et nous faisons, comme de raison, toutes réserves à cet égard.

(1) « Achamos tambem que os povos que sabirão do centro da »
» Norwegia ou Scandinavia e que se estabeleceraõ na Normandia »
» e principalmente em Dieppa ou Dieppe..... passarão em 1364 a »
» costear, pelo mar Atlantico, huma parte do continente occiden- »
» tal da Africa, até chegarem, na opinião de Huet e de Murillo, »
» a fazer estabelecimentos em Guiné, dando nomes francezes a »
» alguns de seus lugares. Se pois estas navegações dos Dieppezes »
» se extendêrão até á costa de Guiné, o que nos não parece impro- »
» vavel, bem havião de saber quanto naquella altura se retrahe »
» a costa occidental de Africa.» (*Memoria sobre dois antigos mappas geographicos do Infante D. Pedro e do cartorio de Alcobça*, por Antonio Ribeiro dos Santos, nas *Memorias de litteratura portuguesa publicadas pela Academia real das Sciencias de Lisboa*, tomo VIII, parte II, pp. 292, 293).

Mais les documents contemporains qui en assuraient l'authenticité ont péri, et la critique moderne s'arme avec avantage de cette absence de preuves et de la nouveauté relative des relations alléguées, pour contester la légitimité des récits qui montrent les Français établis en Guinée et jusqu'à la côte d'Or avant la fin du quatorzième siècle (1); elle est dans son droit et elle en use : nous aurions mauvaise grâce à le méconnaître.

Mais d'autres reconnaissances, plus difficiles à contester, précèdent de beaucoup celles que fit exécuter le prince Henri, et dont il convient de rappeler, avec quelque précision, les dates successives. C'est aux historiens portugais eux-mêmes, aux historiens spéciaux de leurs explorations et de leurs nobles efforts, que nous emprunterons à cet égard les documents nécessaires.

II.

Le célèbre Jean de Barros (2) nous apprend d'abord que c'est après la prise de Sebthah en 1415,

(1) *Recherches sur la priorité de la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique, au delà du cap Bojador*, par le vicomte de Santarem.

(2) Barros ayant rédigé ses *Décades* sur les documents originaux et les chroniques contemporaines, a une autorité jusqu'ici incontestée; nos adversaires pourront tenter, pour le besoin de leur cause, d'amoinrir, sur certains points contraires à leurs prétentions, la valeur de son témoignage; mais ce n'est que par la production de documents d'un poids égal à ceux qu'il a employés, qu'il serait possible d'y parvenir, et c'est ce qu'on n'a point encore fait.

que l'infant dom Henri, ayant obtenu des Arabes des renseignements sur l'intérieur du pays, résolut la conquête de la Guinée : « Il commença de mettre à » exécution cette œuvre qu'il désirait si fort, en » envoyant chaque année deux ou trois navires à » la découverte des côtes au delà du cap de Noun, » qui est à environ douze lieues plus avant que le » cap d'Aguilon; lequel cap de Noun était le der- » nier terme des terres connues que les marins es- » pagnols eussent atteint dans leurs navigations en » ces parages. Mais les navires qui, cette fois et autres, » allèrent et revinrent, ne découvrirent que jusqu'au » cap Bojador, qui est en avant du cap de Noun » environ soixante lieues; et tous s'arrêtaient là » sans que personne osât se risquer à le dou- » bler (1). »

(1) « Pois tendo o Infante esta informação approvada per mui- » tos que concorrião em huma mesma cousa, começou a poer em » execução esta obra que tanto desejava, mandando cada anno » dous et tres navios que lhe fossem descobrindo a costa alem do » cabo de Nam, que he adiante do cabo da Guillo obra de doze » legoas. O qual cabo de Nam era o termo da terra descuberta que » os navegantes de Espanha tinham posto à navegação daquellas » partes. — « Mas os navios que daquella vez et doutras foram et » vieram, nam descobriram mais que até o cabo Bojador, que » sera avante do cabo de Nam obra de sesenta legoas, et aly » paravam todossem algum ousar de cometer a passagem delle. » (*Decada primeira da Asia de João de Barros*, liv. I, cap 11, fol. 5, b, c.) — « Sabido é, e por todos reconhecido, que quando os Por- » tuguezes começaram a grande empresa dos seus descobrimentos » nas costas occidentaes de Africa, era o cabo de Nam o termo » de todas as navegações europêas para aquella banda. » (*Reflexões geraes acerca do Infante D. Henrique e dos descobrimentos de que*

Deux jeunes chevaliers, Jean Gonçalves Zarco et Tristan Vaz Teixeira, eurent le courage de tenter les premiers cette entreprise jugée si périlleuse(1) ; mais avant qu'ils fussent arrivés à la côte africaine (c'est encore à Barros que nous devons ce récit), ils furent assaillis par la tempête et les vents contraires avec une telle vivacité, que leur petit navire, perdu au sein d'une mer agitée, était emporté au caprice des flots, sans qu'on pût reconnaître, tant on avait l'esprit troublé par la frayeur, en quel parage on se trouvait ; car les mariniers portugais de ce temps *n'étaient point accoutumés à voguer ainsi en pleine mer, toute leur science nautique se bornant à un cabotage toujours en vue de terre*. Mais enfin la tempête s'apaisa, et ils eurent la bonne fortune d'apercevoir une île où ils vinrent attérir et qu'ils appelèrent Porto-Santo; il leur sembla qu'en leur of-

elle foi autor no seculo XV, p. 44). Qu'il nous soit permis de faire remarquer ici que l'éminent prélat auquel on doit cet écrit, désigne tous les marins de l'Europe pour un fait que Jean de Barros restreint aux seuls marins de la péninsule espagnole.

(1) « Em casa do Ifante avya dous scudeiros nobres..... os
• quaaes despois da viinda que o Ifante fez do descercu de Cepta...
• requererom que os avyasse como podessem fazer de suas honras »
ZURARA, *Chronica de Guiné*, cap. LXXXIII, p. 385.) — Cela eut lieu, comme on voit, après le retour de *la levée du siège* de Sebthab, c'est-à-dire après la *seconde* expédition de l'Infant en Afrique, racontée avec détail par Zurara lui-même dans sa *Chronica do comde Dom Pedro de Menezes* (liv. I, cap. LXXVIII e seg.), mais perdue de vue par le savant annotateur de la *Chronica de Guiné* (cap. V, p. 29), qui compte pour la seconde celle de Thangeh en 1437, laquelle fut la *troisième*, comme l'énonce formellement cette même *Chronica de Guiné* (ibidem, p. 28).

frant une terre dans ces lieux inespérés, Dieu la leur accordait non-seulement pour leur salut, mais aussi pour le bien et le profit de leur pays, tant son aspect et sa position leur parurent favorables, outre l'avantage qu'elle avait de n'être point peuplée de sauvages comme l'étaient alors les Canaries, dont ils avaient déjà connaissance (1). Ils vinrent rendre compte de leur découverte au prince Henri, qui les renvoya pour coloniser cette île nouvelle. Au bout d'un certain temps ils poussèrent une exploration vers le nord-ouest, où ils apercevaient une tache noire à l'horizon. C'était une autre île, dont

(1) « Ante que chegassem à cõsta de Africa, saltou com elles
• tamanho temporal com força de ventos contrarios á sua viagem,
• que perderam a esperança das vidas: por o navio ser tam pe-
• queno, et o mar tam grosso que os comia, correndo a arvore
• seca á vontade delle. E como os marinheiros naquelle tempo
• nam eram costumados a se engolfar tanto no peguo do mar,
• et toda sua navegaçam era per singraduras sempre a vista de
• terra, et segundo lhes parecia eram muy afastados da cõsta
• deste regno, andavam todos tam torvados, et fora do seu juyzo
• pello temor lhe ter tomado a mayor parte delle, que nam sabiam
• julgar em que paragem eram. Mas approuve a piadade de Deos
• que o tempo cessou, et posto que os ventos lhe fizéram perder
• a viagem que levavam segundo o regimento do Infante, nam os
• desviou de sua boa fortuna, descobrindo a ilha a que agora
• chamamos Porto Santo, o qual nome lhe elles entam posse-
• ram porque os segurou do perigo que nos dias da fortuna pas-
• saram. E bem lhe pareceo que terra em parte nam esperada,
• nam somente lha deparava Deos pera sua salvaçam, mas ainda
• pera bem et proveito destes Reynos, vendo a desposiçam et
• sitio della, et mais nam ser povoada de tam fera gente como
• naquelle tempo eram as ilhas Canareas de que ja tinham noti-
• cia.» (*Decada primeira*, liv. I, cap. II, fol 6, c, d.)

ils prirent possession , et à laquelle, dit Barros, ils donnèrent le nom portugais de *Madeira*, ou bois de haute futaie, à cause des forêts épaisses dont elle était couverte (1).

Cependant l'infant ne perdait point de vue le passage tant désiré du cap de Bojador, et pendant douze années consécutives il envoya à grands frais des navires de ce côté, sans que jamais il s'en trouvât aucun qui osât tenter de doubler le cap (2). Le chroniqueur officiel de la conquête de Guinée, Gomez Eannes de Zurara, nous donne, sur les efforts opiniâtres du prince, des détails précieux dont nous

(1) « Joam Gonçalves et Tristam Vaz, como eram chamados para milhor fortuna et mais prosperidade, determinaram de ir ver se era terra huma grande sombra que lhe fazia a ilha a que ora chamamos da Madeira, á qual chamaram da Madeira por causa do grande et muy espesso arvoredo de que era cuberta. » (*Decada primeira*, liv. I, cap. III, fol. 7, b, c.). — « E foe o começo da povoraçom desta ilha no anno do nacimiento de Ihu Xpo de mil e iiijc xx annos. » (*Chronica de Guine*, cap. LXXXIII, p. 288.)

(2) « Doze annos continuados durou o Iffante em aqieste trabalho, mandando em cada huum anno a aquella parte seus navios, com grande gasto de suas rendas, nos quaaes nunca foe algum que se atrevesse de fazer aquella passagem » (*Chronica do descobrimento e conquista de Guiné*, cap. VIII, p. 53). — Nous conservons à l'auteur de cette chronique, d'après l'autorité de l'Académie de Lisbonne, le nom de *Zurara*, sous lequel il a été plus généralement désigné, au lieu de celui de *Azurara*, qui lui est donné par d'autres éditeurs, parce que lui-même, se nommant dans ce même ouvrage, s'exprime ainsi en s'adressant au roi Alfonso V: « Mandastes à mym Gomez Eannes de Zurara, vosso criado et sectura, per vossa mercee cavalleiro e comendador na ordem de Christos, que fezesse este livro. » (*Ibidem*, cap. LRVII, p. 462.)

ne pouvons que résumer ici les traits principaux :

« Enfin, après douze ans, dit Zurara, l'infant arma
» un navire dont il donna le commandement à Gil
» Eannes, son écuyer ; mais celui-ci, frappé de la
» même crainte que ses devanciers, n'arriva qu'aux
» îles de Canarie, d'où il ramena quelques captifs :
» c'était en l'année 1433 de Jésus-Christ. L'année sui-
» vante, l'infant arma de nouveau le même navire, et
» faisant appeler Gil Eannes, il lui donna pour mis-
» sion spéciale de doubler le cap, tenant pour suffi-
» sant ce résultat unique du voyage (1). Aussi Gil
» Eannes prit-il la résolution de ne plus reparaitre
» devant son prince sans avoir accompli sa tâche ;
» et il tint parole, car cette fois, bravant tout dan-
» ger, il passa le cap. L'action était, au fond, peu de
» chose en soi ; mais elle fut réputée grande, tant il
» fallait de hardiesse pour surmonter les frayeurs
» invétérées qui en avaient jusqu'alors empêché
» l'accomplissement (2).

(1) « E finalmente, despois de doze annos, fez o Iffante armar
» huma barcha, da qual deu a capitanya a huom Gil Eannes seu
» scudeiro, que ao despois fez cavalleyro e agasalhou muy bem,
» o qual seguindo a vyagem dos outros, tocado daquelle mesmo
» temor, nom chegou mais que aas ilhas de Canarya, donde
» trouxe certos cativos com que se tornou pera o regno : e foe
» esto no anno de Jesu Christo de mil e quatro centos e trinta e
» trez. Mas logo no anno seguinte o Iffante fez armar outra vez
» a dicta barcha, e chamando Gil Eannes a departe, o encarre-
» gou muyto que todavya se trabalhasse de passar aquelle cabo,
» e que ainda que por aquella vyagem mais nom fazesse, aquello
» terya por assaz. » (*Chronica de Guiné*, cap. IX, pp. 56, 57.)

(2) « Determinou em sua vontade nom tornar mais ante a p re

» Gil Eannes fut, à son retour, gracieusement ac-
» cueilli, noblement et richement récompensé. L'in-
» fant fit alors armer un second bâtiment dans lequel
» il envoya Alfonse Gonçalves Baldaya, son échan-
» son, en même temps qu'il renvoyait Gil Eannes
» avec son navire, pour aller de nouveau à la décou-
» verte; ce qu'ils exécutèrent en dépassant cette fois
» le cap de cinquante lieues (1). »

L'infant chargea encore Alphonse Gonçalves Bal-
daya d'une nouvelle expédition : « Le même bâ-
» timent fut préparé, et dans ce voyage on alla
» soixante-dix lieues au delà du point où l'on s'était

» sença de seu senhor sem certo recado daquello por que o en-
» vyava; como de feito fez, ca daquella vyagem menospreçando
» todo perigoo, dobrou o cabo a allem, onde achou as cousas
» muyto pello contrario do que elle e os outros ata ally presumy-
» ram. E ja seja que o feito, quanto aa obra, fosse pequeno
» soo pello atrevimento foe contado por grande; ca se o primeiro
» que chegou acerca daquella cabo fezera outro tanto, nom elle
» fora tam louvado nem agradecido; mas quanto o perigoo da
» cousa aos outros foe posto em mayor temor, tanto trouxe
» mayor honra ao cometimento daqueste. » (*Chronica de Guiné*,
» cap. IX, p. 58). — « E posto que a obra desta passagem não
» foi grande em si (quanto agora) então lhe foi contada por hum
» grande feito, et ouveão que era igual a hum dos trabalhos
» de Hercules. » (*Decada primeira* de Barros, liv. I, cap. IV,
fol. 10 a.)

(1) « Gil Eannes.... foe delle (do Infante) muy bem recebido,
» nom sem proveitoso acrecentamento na honra e fazenda. » (*Chro-
» nica de Guiné*, cap. IX, p. 58). — « Fez o Infante armar hum ba-
» rinel, no qual mandou Affonso Gonçalvez Baldaya, que era seu
» copeiro, e assy Gil Eannes com sua barcha, mandando que tor-
» nassem la outra vez; como de feito fezêrom; e passarom a
» allem do cabo cinquenta legoas. » (*Ibidem*, p. 59.)

» arrêté la précédente fois, c'est-à-dire, jusqu'à
» cent vingt lieues du cap, où l'on trouva une em-
» bouchure comme celle d'un grand fleuve, s'en-
» fonçant de huit lieues dans les terres (1). Pour-
» suivant sa route jusqu'à cinquante lieues plus loin
» encore, Alphonse Gonçalves arriva à une pointe
» formée par un rocher qui de loin ressemblait à une
» galère, ce qui a fait appeler désormais ce lieu le
» port de la Galère (*o porto da Galé*): ce fut en l'an-
» née 1436 de Jésus-Christ (2). »

Cette embouchure de fleuve n'est autre que le *rio do Ouro*, ainsi nommé en divers endroits par Zurara (3), qui ne dit cependant nulle part comment ce nom a été donné. Mais Jean de Barros assure que cet estuaire fut ainsi appelé à cause du premier or en poudre que les Portugais y reçurent pour la rançon des prisonniers Maures qu'ils rame-

(1) « O navyo foe muy asinha prestes, no qual Affonso Gonçalvez partiu... E navegando per sua vyagem, passarom seteenta legoas a allem donde foram a outra vez, que erom cxx do cabo, onde acharom huma fos como se fosse de ryo cabedal, em que avya muytas boas ancorações, cuja entrada era per terra spaço de viij legoas, onde lançarom suas ancoras. » (*Chronica de Guiné*, cap. X, pp. 60, 61.)

(2) « Affonso Gonçalvez..... seguyo poremais avante cincoenta legoas E assy foe seguindo sua vyagem ataa que chegou a huma ponta onde estava huma pedra que a adellonge parecy a gallee, por cuja razom dally adyante chamarom a aquelle porto *o porto da Gallee*.... E foe esto no anno de Jesu Christo de mil e quatro centos xxxvj. » (*Chronica de Guiné*, cap. X, pp. 64, 65.)

(3) *Chronica de Guiné*, cap. X, p. 60; cap. XI, p. 66; cap. XVI, p. 96; cap. XIX, p. 151.

nèrent en cet endroit dans la campagne de 1442 (1).

Ainsi l'histoire des navigations entreprises au long des côtes d'Afrique sous le patronage de l'illustre promoteur des grandes découvertes du quinzième siècle, montre que le cap de Noun ne fut doublé par les Lusiades qu'à une date postérieure à la prise de Sebthah en 1415; qu'ils ne dépassèrent le cap Bojador qu'en 1434, et atteignirent seulement en 1436 l'estuaire auquel le nom de *Rio do Ouro* n'aurait même été donné par eux qu'en 1442.

Mais il ne faut point oublier que d'autres nations avaient précédé les Portugais dans le développement de leurs entreprises maritimes; et sans parler des navigations dieppoises dont les preuves contemporaines ont péri, notre orgueil national peut encore revendiquer ici, pour les Normands, cette priorité que prétend disputer à tous l'orgueil national d'un autre peuple: c'est une glorieuse émulation, une noble susceptibilité, que nous devons respecter dans nos rivaux comme nous voulons qu'ils la respectent en nous.

(1) « Chegado Antão Gonçalvez onde os Mourcs avian de vir
• fazer o resgate..... vierão maes de cem pessoas ao resgate del-
• les, por serem filhos dos maes nobres daquelles Alarves; a troco
• dos quaes derão dez negros de terras diferentes, et huma boa
• quantidade douro em pó, que foi o primeiro que se nestas
• partes resgaton: donde ficou a este lugar por nome Rio do Ouro;
• sendo somente hum estreito dagou salgada que entra pela terra
• obra de seis legoas.» (*Decada primeira*, liv. I, cap. VIII, fol. 15 a.)

III.

Oui ; les Français avaient doublé le cap de Noun et le cap de Bojador, et ils connaissaient le fleuve de l'Or, bien avant que le prince Henri lançât les navigateurs portugais, tout novices encore alors, sur la même route : la chronique contemporaine de la conquête des Canaries par le baron normand Jean de Béthencourt, en l'année 1402, ne permet à cet égard aucun doute.

Et d'abord on voit l'expédition française partir de la Rochelle le 1^{er} mai 1402 « pour venir ès parties de » Canare, pour veoir et visiter tout le pais, en espérance de conquérir les illes et mestre les gens à la » foy crestienne (1). » Dès lors avaient commencé, entre les mariniens normands et les aventuriers gascons qui en faisaient partie, des dissensions telles, qu'obligé par les vents contraires à relâcher en Espagne (2), elle perdit, dans les divers ports de la Péninsule, jusqu'à deux cents de ses hommes les mieux équipés (3). En arrivant à Cadiz il y avait encore à bord quatre-vingts hommes ; mais pendant que Béthencourt était occupé à répondre aux réclamations des marchands génois, plaisantins et anglais de Sé-

(1) *Conquête des Canaries*, chap. I, p. 6.

(2) « Mais au passer de l'île de Ré, ilz ourent vent contraire » et adressèrent leur voye en Espagne. » (*Conquête des Canaries*, chap. I, pp. 6 à 7.)

(3) *Conquête des Canaries*, chap. VIII : Comment Berthin de Berneval commença ses malices à l'encontre de Gadifer, pp. 17 à 19.

ville, qui l'accusaient de leur avoir pris et coulé trois navires, « les maroniers meus de malves courages » discouragèrent tellement toute la compagnie, en » disant que ilz avoient pou de vivres et que on les » menoit mourir, que de quatre-vingt personnes n'en » demoura que cinquante-trois. Béthencourt s'en » revint à la nef, et avecques aussi pou de gentz qui » leur demourèrent prindrent leur voiage (1). » L'expédition ne recruta donc point d'étrangers pour se compléter, et demeura exclusivement française.

Au départ de Cadiz, on la voit reprendre la haute mer (2) pour venir en droiture aux Canaries, et arri-

(1) *Conquête des Canaries*, chap. II et III, pp. 9 à 11. — Il suffit de lire ce texte dans son intégrité pour reconnaître combien est mal fondée la prétention d'y trouver une preuve que Béthencourt aurait été obligé de recourir à des marins espagnols pour la conduite de son expédition : on a peine à croire, même en le voyant dans le *Diario do Governo* de Lisbonne, du 5 septembre 1845 (p. 921, col. 3, avant-dernier alinéa) que ce texte si clair ait pu être entendu de manière à ce que les *mauvais courages*, c'est-à-dire les mauvaises intentions des mariniers normands soient devenus un *défaut de courage* (*os marinheiros perderam o animo*), et qu'on leur fasse dire, non plus qu'ils avaient *pou de vivres*, mais qu'ils avaient *peur!*...

(2) « Et après se partirent du port de Calyx, et se myrent en haute » mer, et furent trois jours en bonnasse, sans avancer leur che- » min se pou non, et puis s'adressa le temps, et furent en cinq » jours au port de l'Isle Gracieuze, et descendirent en l'isle Lan- » cerot. » (*Conquête des Canaries*, chap. IV, p. 11.) — « Et y des- » sendit Monseigneur de Béthencourt au mois de juillet mil quatre » cens et deux. » (*Ibidem*, chap. XLIII, p. 78.) — « Et si y seroit » on, en temps convenable, de La Rochelle en mains de quinze » jours, et de Sivylle en cinq ou en six jours, et de tous les au- » tres ports semblablement » (*Ibidem*, chap. LIII, p. 96.) — « Le

ver à Lancelote au mois de juillet 1402; après quoi Béthencourt fit un voyage en Espagne pour y rendre hommage au roi de Castille; et les chapelains qui ont écrit son histoire assurent que « Monseigneur de Bé-
» thencourt, qui toutes les isles Canariennes a veues
» et visitées (et aussi a fait messire Gadiffer de la Salle
» bon chevalier et sage, et aussi ont-il toute la cos-
» tière des Mores et du destroit de Maroch en ve-
» nant vers les isles), dit ainsi : que se aucun noble
» prince du royaume de France ou d'ailleurs vou-
» loient entreprendre aucune grant conquête par
» deçà, qui seroit une chose bien fesable et bien re-
» sonnable, ilz le pouroient faire à pou de frais, car
» Portugal et Espagne et Arragon les fourniroient
» pour leur argent de toutez vitailles et de navire
» plus que nul autre pais, et auxi de pillots qui
» scevent les pors et les contrées (1). »

Voilà bien pour la côte mauresque où les Portugais, les Espagnols et les Catalans avaient l'habitude de caboter, c'est-à-dire, jusqu'au cap de Noun, ou au moins jusqu'au cap de Cantin (2). Voyons plus loin.

» dit Seigneur de Béthencourt partit de l'ille d'Erbenne, et se
» mist en mer et singla tant que en vingt et un jour il arriva au
» port de Herflea. » (*Ibidem*. chap. LXXX, p. 158.) — « Or se
» part le dit Seigneur de Béthencourt (de Lancelote),.... il ot
» assez bon vent, et arriva en sept jours en Siville. » (*Ibidem*,
chap. LXXXVIII, p. 193.)

(1) *Conquête des Canaries*, chap. LIII, pp. 95, 96.

(2) Toute la côte d'Afrique jusqu'au cap de Cantin était en effet considérée comme une plage espagnole, et c'est dans ce sens

« Or est l'intencion Monseigneur de Béthencourt
» de visiter la contrée de la terre - ferme , de cap de
» Cantyn qui est my-voye d'ici et d'Espagne, jusques
» au cap de Bugeder qui fait la pointe de la terre-
» ferme au droit de nous, et s'estend de l'autre
» bende jusquez au flun del'Or, pour veoir s'il pourra
» trouver aucun bon port et lieu qui se peust for-
» tifier et estre tenable quant temps et lieu sera ,

que le mot *plaga*, *plages*, *plasia*, *piaggie*, ou *spiagge*, se trouve constamment inscrit vers le milieu de cet espace sur les cartes nautiques, portulans ou compas des xiv^e et xv^e siècles. Balducci Pegolotti, dans son livre de la *Pratica della Mercatura*, écrit vers 1340, et rempli d'indications curieuses sur le commerce des Européens avec cette partie du royaume de Maroc, n'oublie jamais, en désignant les villes africaines qui y sont assises, de dire *Ars Ula delle piagge di Spagna*, *Sale delle piagge di Spagna*, *Niffe delle piage di Spagna*, *Zamurro delle piagge di Spagna*, *Zaffi delle piagge di Spagna*, et il a soin d'expliquer, quand il parle *delle piagge*, *cioè di Niffe, e di Zaffi, e di Zamurro, e di Salté, e d'Arzilla*. Il n'est pas sans intérêt de remarquer ici que les seules places de commerce en Europe, que Pegolotti nous désigne comme ayant des relations avec ces *piagge di Spagna*, sont Majorque, Pise, Gènes, Bruges et Séville. (*Della Decima*, t. III, pp. 119, 216, 226, 254, et 276 à 281.). On serait en droit d'en conclure que c'est Majorque et Séville, c'est-à-dire Aragon et Espagne, à l'exclusion de Portugal, qui pouvaient fournir des pilotes pour cette destination; mais nous ne croyons point nécessaire de nous montrer si rigoureux, malgré le parallélisme des mots *Portugal*, *Espagne* et *Aragon* d'une part, *victuailles*, *navires* et *pilotes* d'autre part, qui semblerait autoriser à croire que la chronique de Béthencourt entend parler du Portugal pour ses vivres, de l'Espagne pour ses navires, et de l'Aragon pour ses pilotes; encore une fois nous ne faisons pas difficulté d'admettre que le Portugal eût des pilotes qui allassent jusqu'au cap de Cantin.

» pour avoir l'entrée du pais et pour le mestre en
» treu s'il chiet appoint (1). »

Ici, on le voit, il n'y a plus de pilotes portugais, espagnols ou catalans; il faut que nos Français aillent eux-mêmes explorer la côte pour savoir s'il y a quelque port convenable. « Et mesmement, » dit plus loin la chronique, « se parti il, la saison avant Mon- » seigneur de Béthencourt vint par deçà, ung ba- » tiau avec quinze compagnons dedens, d'une des » isles nommée Arbanne, et s'en ala au cap de Buge- » der, qui siet au royaume de la Guynoie, à douze » lieux près de nous; et là prindrent des gens du » pais et s'en retournèrent à la grant Canare (2). »

Dans un autre endroit : «l'en ne compte du cap » de Bugeder jusquez au fleuve de l'Or, que cent et » chinquante lieux françoises, et ainssi l'a monstré la » carte; ce n'est singlure que pour trois jours pour » naves et pour bargez (car galées qui vont terre » à terre prennent plus lonc chemin), et quant » pour y aler d'icy, nous n'en tenons pas grant » compte (3). »

Plus tard, au retour d'un voyage en France, Béthencourt voulut faire une descente à la grande Canarie, et il partit de Fortaventure avec trois navires, le 6 octobre 1405 : « Fortune vint dessus la mer, que » les barges furent departies et vindrent toutz trois » près des terres sarasines bien près du port de Bu-

(1) *Conquête des Canaries*, chap. LIV, pp. 98, 99.

(2) *Conquête des Canaries*, chap. LVII, pp. 105, 106.

(3) *Conquête des Canaries*, chap. LVIII, p. 106.

» geder » (ce port est au sud du cap), « et là descendit
» Monseigneur de Béthencourt et ses gent, et furent
» bien huit lieus dedens le pais, et prindrent hommes
» et femmes, qu'ilz amenèrent avec eulx, et plus
» de trois mille chamyaulx; mais ilz ne les purent
» recueillir au navire, et en tuèrent et jarèrent, et
» puis s'en retournèrent à la grant Canare, comme
» Monseigneur de Béthencourt l'avoit ordonné (1). »
Cette expédition est rappelée dans le récit de l'audience que le pape Innocent VII donna quelques mois après à Béthencourt, qui venait lui demander un évêque pour les Canaries : « Ainssi que j'entens,
» le pais de terre - ferme n'est pas loing d'ylà; le
» pais de Guynée et le pais de Barbarie ne sont
» pas à plus de douze leues; encore me rescript le
» roy d'Espagne que vous aves esté dedens ledit
» pais de Guynée bien dix lieues, et que vous aves
» tué et amené des Sarazins d'icellui pais (2). »

Ainsi, vingt-neuf ans déjà avant l'entreprise tant vantée de Gil Eannes, nous voyons les Français faire une ghazyah de huit jours sur les terres africaines au delà du cap de Bugejer : que valent, auprès de ce seul fait simplement énoncé, le bruit retentissant et le pompeux éclat d'une aveugle renommée ?

(1) *Conquête des Canaries*, chap. LXXXII, p. 173.

(2) *Conquête des Canaries*, chap. LXXXIX, p. 197.

IV.

Cependant, après avoir démontré la priorité des Français sur les Portugais dans leurs navigations au delà du cap de Noun et du cap de Bojador, nous n'avons pas la prétention de nier que d'autres découvreurs n'eussent précédé les nôtres en ces parages; nous devons loyalement déclarer, au contraire, que s'il n'existe point d'histoire certaine et suivie des explorations antérieures, les résultats du moins en sont déjà consignés d'une manière irrécusable sur les cartes du quatorzième siècle, où l'on voit un tracé parfaitement exact et détaillé de la côte africaine jusqu'au cap de Bugeder, avec une indication plus vague du littoral ultérieur jusqu'au fleuve de l'Or. La fameuse carte catalane de 1375 est un précieux monument de ces notions anciennes que l'histoire écrite n'a point constatées; et elle nous offre la mention d'un voyage au fleuve de l'Or entrepris dès l'année 1346 par le majorquin Jacques Ferrer (1); ce voyage n'était sans doute pas le premier :

(1) La légende de la carte de 1375 est ainsi conçue :

« Partich l'uxer d'En Jac. Ferrer, per anar
» al riu de l'Or, al gorn de sen Lorens qui
» es à x. de agost, e fo en l'any m.ccc.xlvi. »

Un manuscrit plus récent, qui appartenait autrefois aux Archives secrètes de Gènes, répète cette mention avec quelques variantes, en ajoutant que l'on n'avait plus eu, depuis, aucune nouvelle du bâtiment; « *Recessit de civitate Majorigarum gallea-
tia una Joannis Ferne catalani, in festo sancti Laurentii quod
est in decimâ die mensis augusti anno Domini 1346, causâ
eundi ad riu Auri, et de ipsâ galleatiâ nunquàm postea ali-*

car on ne fait point un armement à destination fixe quand on ne connaît pas, approximativement au moins, le but que l'on doit atteindre.

Ce voyage en effet n'était point une nouveauté pour des gens habitués aux côtes d'Afrique; la chronique des chapelains de Béthencourt raconte les pérégrinations d'un frère mendiant espagnol qui par deux fois visita ces parages, et la seconde, « trouva Mores qui armoient une galée pour aler au » flun de l'Or, et se loua avec eulx, et entrèrent en » mer, et tindrent le chemyn au cap de Non, et au » cap de Saubrun (1), et puis au cap de Buggeder, » et toute la costière devers mydy jusquez au fluve » de l'Or(2). »

• quid novum habuerunt. Istud flumen de longitudine vocatur
• Vedamel; similiter vocatur riu Auri, quia in eo colligitur
• aurum de pajolâ. Et scire debeatis quòd major pars gentium
• in partibus istis habitantium sunt electi ad colligendum au-
• rum in ipso flumine, quod habet latitudinem unius legue, et
• fundum pro majori nave mundi. » (Voir les *Annali di Geogra-
fia e di Statistica* de Grâberg, t. II, p. 290.)

(1) C'est-à-dire le cap de *Sabro*, *Sabium*, *Sabion*, *Sabbie* ou *Sabf*, ce qui signifie le cap de Sablon ou de Sable, dont les Anglais ont fait le cap *Juby*, devenu à son tour, sur quelques cartes françaises, le cap *Djoubi*.

(2) *Conquête des Canaries*, chap. LVI, p. 103 — « Avons ci-
• endroit mis aucunes choses touchans ces marches (*frontières*),
• extraictes d'un livre que fit ung frère mandeant, qui avironna
• iceluy pais, et fut à tous les pors de mer, lesquelz il devise
• et nomme, et ala par tous les royaumes crestiens, et des
• paiens, et des sarazins, qui sont de cette bende, et les nomme
• tous; et devise les nons des provinsses et les armes des rois et
• des princes; qui seroit longue chose à descrire. » (*Ibidem*,
chap. LV, p. 100.)

Les Maures, au surplus, c'est-à-dire les Arabes de Mauritanie, étaient accidentellement allés déjà beaucoup plus au sud, jusque dans le golfe d'Arguin, qu'ils appelaient le Golfe Vert, ainsi que le géographe Ebn Sa'yd le raconte du voyageur Ebn Fathymah (1).

Une expédition génoise avait dès longtemps précédé celle de Ferrer. Foglieta et Giustiniano dans leurs histoires de Gênes, Usodimare dans un manuscrit conservé aux archives royales de sa patrie, l'ont racontée avec des détails divers, mais concordants, qui se complètent les uns les autres; et une mention expresse en est faite aussi par le savant docteur Pierre d'Abano : celui-ci, mort en 1315 ou 1316, disait ce voyage exécuté près de trente ans avant l'époque où il écrivait (2); et Usodimare, dans une lettre datée du 12 décembre 1455, le rapportait

(1). Le curieux récit d'Ebn Sa'yd a été inséré par M. Reinaud dans sa traduction française, non encore publiée, de la *Géographie d'Aboulféda*, pp. 215, 216

(2) « Etiam secundum Ptolemæum, aliqui pervenerunt ad has regiones de locis æquinotialium : Dictum est illis etiam Arym civitatem Indiæ existere. Quidam tamen aiunt hinc illuc, aut è converso, non posse transitum compleri. Undè et parum antè ista tempora Januenses duas paravère omnibus necessariis munitas galeas; qui per Gades Herculis in fine Hispaniæ situatas transièrent. Quid autem de illis contigerit jam spatio ferè trigesimo ignoratur anno. Transitus tamen nunc patens est per magnos Tartaros eundo versus Aquilonem, deindè se in orientem et meridiem congyrando. »
(*Conciliator controversiarum quæ inter philosophos et medicos versantur*, differentia LXVII, fol. 102 c, G, H.)

à cent soixante-dix ans en arrière de son propre voyage. Cette double indication nous fait remonter à l'année 1285, tandis que Giustiniano et Foglieta après lui énoncent l'année 1291, et que sur deux manuscrits où se trouve consigné le récit d'Usodimare, l'un porte 1281 et l'autre 1290 (1). Voilà un désaccord apparent qui n'a rien de grave, et qui dépend uniquement de la manière de lire le dernier caractère d'une date énoncée en chiffres romains : nous lirons, nous, M. CC. LXXXV.

« En cette année, Thédísio d'Oria, et Hugolin »
» de Vivaldo avec Guy son frère et quelques autres,
» tentèrent un voyage nouveau et inusité, celui de
» l'Inde par l'Occident; ils armèrent à leurs frais
» deux galères bien équipées, emmenèrent avec eux
» deux moines franciscains, et se mirent ainsi en
» route pour l'Inde (2). »

(1) Nous parlons de deux manuscrits au lieu d'un seul, à raison des différences notables qui existent entre les copies ou collations que nous avons recueillies : M. Gråberg de Hemsö, qui le premier a publié quelques échantillons de ce document, en a envoyé dès 1824, à la Société de géographie, une copie entière; nous devons à l'obligeance de M. le comte de Cossilla, garde des Archives de la couronne de Sardaigne, une collation soigneuse de cette copie sur le ms. royal conservé dans le dépôt confié à ses soins; il en résulte que certains passages du ms. royal n'existent point dans la copie de M. Gråberg, et réciproquement; cette dernière circonstance nous a déterminé à considérer le ms. génois sur lequel a été faite la copie de M. Gråberg comme différent du ms. royal collationné par M. de Cossilla.

(2) « Et questo anno Thedisio d'Oria et Ugolino di Vivaldo con »
» un suo fratello et alquanti altri tentorono di fare un viaggio

« Ces deux galères naviguèrent beaucoup ; mais
» quand elles furent en la mer de Guinée, l'une
» d'elles se trouva sur un bas-fond, de manière à ne
» pouvoir naviguer ni aller de l'avant ; mais l'autre
» continua sa marche et fit route par cette mer jus-
» qu'à une ville d'Éthiopie, appelée Ména, où ils
» furent pris et détenus par les gens de ladite ville,
» qui sont des chrétiens d'Éthiopie soumis au Prêtre-
» Jean ; la ville elle-même est sur le littoral, auprès
» du fleuve Gion. Ils furent si bien retenus qu'au-
» cun n'est jamais revenu de ces contrées. Voilà

• novo et inusitato, cioè di volere andare in India di verso
• ponente, et armorono due gallere molto ben ad ordine, et
• pigliarono con loro doi frati di S. Francesco, et usciti fora del
• stretto di Gibeltare, navigarono verso l'India, et non se n'è
• mai havuto nova alcuna. Et di questa navigazione fa mentione
• Cicco d'Ascoli, nel comento della Spera. » (*Castigatissimi An-
nali di Genova*, per Agostino Giustiniano, lib. III, fol. cxj.
verso.) — « Res quamvis privatis consiliis tentata, quæ argumento
• est quàm vivida omnibus ætatibus fuerunt nostrorum hominum
• ingenia, nullo modo silentio nobis prætereunda fuit : hoc
• nempè anno Tedisius Auria et Ugolinus Vivaldus, duabus tri-
• remibus privatim comparatis et instructis, magnæ audaciæ
• animique immensa spectantis rem aggressi sunt, maritimam
• viam ad eum diem orbi ignotam ad Indias patefaciendi, fre-
• tumque Herculeum egressi, cursum in occidentem direxerunt ;
• quorum hominum qui fuerint casus, quique vastorum consilio-
• rum exitus, nulla ad nos unquam fama pervenit » (*Uberti
FOLIETÆ Historiæ Genuensium libri XII*, lib V, fol. 110 verso.) On
voit que Foglieta n'est point un simple copiste de Giustiniano,
et qu'il a puisé à d'autres sources cette circonstance digne de re-
marque, que l'entreprise eut lieu *privatis consiliis, triremibus pri-
vatim comparatis et instructis*. — Il est superflu de citer en outre
Tiraboschi, Ciampi, Spotorno, Serra, etc.

» ce qu'a raconté le noble génois Antoniotto Usodimare (1). »

Usodimare dit lui-même, dans la lettre qu'il écrivait de Lisbonne à ses créanciers pendant les préparatifs de l'expédition où il découvrit les îles du cap Vert, que dans son précédent voyage il avait rencontré un homme de sa nation, rejeton de ceux qui montaient la galère de Vivaldo, perdue cent soixante-dix ans auparavant ; lequel affirmait que sauf lui-même, il ne restait plus personne de leur race(2). »

Ainsi les Français, les Catalans, les Maures, les Génois, avaient, le long de la côte africaine, frayé la voie aux explorations qui ont fait ensuite la gloire

(1) « Anno Domini m.cc.lxxxv recesserunt de civitate Januæ duæ galleæ patronisatæ per Hugolinum et Guidam de Vivaldis fratres, volentes ire in Levantem, ad partes Indiarum. Quæ galleæ multum navigaverunt ; sed quando fuerunt dictæ duæ galleæ in hoc mari de Ghinoiâ, una earum se reperit in fundo sicco per modum quod non poterat ire nec ante navigare ; alia verò navigavit et transivit per istud mare usquedum venirent ad civitatem unam Ethiopiæ nomine Menam ; capti fuerunt et detenti ab illis de dictâ civitate, qui sunt christiani de Ethiopiâ submissi presbytero Joanni, ut suprâ. Civitas ipsa est ad marinam, propè flumen Gion. Prædicti fuerunt taliter detenti quod nemo illorum a partibus illis unquam redivit. Quæ predicta narraverat Antoniotus Ususmaris, nobilis januensis. » (*Annali di Geografia e di Statistica*, tom. II, pp. 290, 291.)

(2) « Reperi ibidem unum de natione nostrâ ex illis galeæ credo Vivaldæ, qui se amiserunt sunt anni 170 ; qui mihi dixit, et sic me affirmat iste secretarius, non restabat ex ipso semine, salvo ipso, et alius. » (*Annali di Geografia e di Statistica*, tom. II, p. 287.)

du prince Henri. Les historiens portugais contemporains, moins exclusifs à cet égard que les critiques modernes, laissent poindre quelques indices des navigations des autres peuples en ces mêmes parages : quand Diego Affonso, arrivé au cap Blanc, en 1446, y eut fait planter une grande croix de bois : « ce devait être », dit Zurara, « une grande surprise » pour quelqu'un d'*autre royaume* qui d'aventure » passât en vue de cette côte sans rien savoir des » voyages de nos navires en cette région, d'a- » percevoir chez les Maures un pareil signal » (1); aveu précieux en ce qu'il constate à la fois que des étrangers visitaient ces mers, et qu'ils pouvaient ignorer encore les prouesses maritimes des Lusiades.

Les navigations portugaises dans l'Atlantique n'étaient d'abord, en effet, que les essais graduels d'un peuple novice dans la pratique de la mer, et préludant seulement aux glorieuses destinées que lui réservaient, dans un avenir prochain, ses efforts soutenus, son audace croissante, et ses progrès mer-

(1) « Diego Affonso, que primeiro chegou ao cabo Branco, fez » poer em terra huma cruz grande de madeira, porque os par- » ceiros, acertandose de viir apos elle, ou nom seendo ainda » passados, podessem conhecer que elle seguia ja ante elles; e » com tal firmeza foe aquella cruz posta, que despois muytos » annos durou ally, e ainda oje me dizem que esta em seu pro- » prio seer. Bem se devya maravilhar alguum doutro regno » que per acertamento passasse por aquella costa, e visse antre » os Mouros semelhante sinal, e nom soubesse alguma cousa dos » nossos navyos que navegavam per aquella parte. » (*Chronica de Guiné*, cap. XXXII, pp. 164, 165.)

veilleux dans la même carrière (1). Il en était encore aux singlages journaliers d'un timide cabotage,

(1) « Nous ne trouvons rien dans l'histoire du xiv^e siècle, qui montre, ou même qui laisse deviner que les Portugais se préparaissent au grand rôle qu'ils ont joué vers la fin du xv^e siècle dans la carrière de la navigation et du commerce maritime, etc. (PARDESSUS, *Tableaux du commerce antérieurement à la découverte de l'Amérique, servant d'introduction à la Collection de lois maritimes*; 3^e partie, pp. ciiij, civ, etc.)

Loin d'accepter cette histoire réelle du glorieux développement de la marine portugaise au xv^e siècle, une préoccupation nationale trop exclusive prétend démontrer que le Portugal a été toujours puissant par sa marine et par son commerce, toujours pratique de la navigation en haute mer; et le *Diario do Governo de Lisbonne*, du 2 octobre 1845 (p. 1013, col. 2 et 3), allègue comme preuves, dans cet ordre d'idées, une série de documents dont pas un cependant n'appuie cette prétention, et dont plusieurs même fournissent la preuve directement contraire. — Qu'un certain nombre de bâtiments portugais se fussent joints aux flottes des croisés, normands et autres, auxquels la couronne de Portugal dut la prise de Lisbonne en 1147, celle de Silves en 1189, et la conquête de l'Algarve en 1197, cela ne démontrera en rien la puissance navale et l'habileté nautique des Portugais du xii^e siècle, pas plus qu'un passe-port du 30 juin 1199 (RYMER, *Acta Anglorum*, tom. I, p. 113) donné par le roi d'Angleterre aux envoyés portugais qui étaient venus le trouver à Carentan en Normandie, et qui devaient traverser ses États d'Aquitaine pour s'en retourner chez eux. — Il en est de même pour le xiii^e siècle. Qu'une flotte portugaise se soit tenue sur la côte d'Andalousie au temps du roi Sanche II; qu'un certain nombre de galères de Lisbonne aient poursuivi jusqu'à la mer, en 1295, des vaisseaux castillans qui étaient venus enlever à leur vue, dans le Tage, quelques navires chargés de marchandises (Duarte NUNES do Ligo, *Chronicas reformadas*, fol. 113 verso, col. 1); il n'y a là rien qui implique ni une force navale considérable, ni la connaissance de la haute mer. Des lettres du roi d'Angleterre

quand ses devanciers voguaient hardiment au large pour se rendre en droiture à leur destination. Un prince éclairé, le roi Denis le Libéral, avait préparé l'éducation nautique et la future émancipation ma-

adressées en 1294 et 1297, à ses officiers en Gascogne, à propos des rapports commerciaux du Portugal avec Bayonne, ne prouvent pas davantage la puissance maritime des Portugais et leur navigation en haute mer, surtout lorsque dans ces lettres (celles du 23 avril 1294) on trouvera des stipulations comme celle-ci : « Et super hoc, memorati procuratores et nuncii de Portugaliiā » quia ad vehendas merces et bona sua ad terras et loca diversa » navibus non habundant, rogant ut Baionenses seu alii de dominio nostro eis naves ad vehendas merces et bona sua, cum » indigerint, pro suo dando ministrent, promittentes iidem » procuratores et nuncii se prædictis Baionensibus et aliis de dominio nostro naves ad partes Portugaliiæ ducentibus plus daturos pro naulo quam aliis quibuscumque (РЫМКА, tom. II, » p. 633). » — Il en est encore de même pour le xiv^e siècle, bien qu'alors commence à se développer péniblement la marine portugaise, par les efforts du roi Denis et du roi Ferdinand : alors seulement on voit constatées, soit dans la *charte marchande* du 1^{er} février 1303 (HACKLUYT, tom. I, pp. 133 à 135), et dans les sauf-conduits des 3 octobre 1308 et 25 juillet 1352, soit dans la convention du 9 mai 1386 (voir ces divers actes à leur date dans la collection de РЫМКА), les relations commerciales et maritimes du Portugal avec l'Angleterre elle-même ; mais rien encore là n'implique la navigation en haute mer, et ne contredit l'énonciation formelle de Barros, qu'on ne savait, jusqu'en 1420, que caboter le long des côtes. La chronique du roi Ferdinand par Fernam Lopez, nous montre combien il y avait, même sous son règne, peu de dispositions chez les Portugais pour les armements maritimes, puisqu'il lui fallut, pour les encourager, recourir à la concession des privilèges les plus exorbitants (*Inéditos de Historia portuguesa*, tom. IV, pp. 319 e seg., cap. xc : Dos privilegios que el Rei Dom Fernando deu aos que comprassem ou fazessem naos).

ritime du Portugal, en engageant à son service d'habiles marins étrangers; par un traité passé en 1317 avec le génois Emmanuel Pezagno, il s'était attaché celui-ci comme amiral héréditaire, avec charge expresse de fournir et tenir toujours au complet un état-major de vingt officiers génois pour le commandement et la conduite de ses galères (1). Aussi

(1) « Eu sobredito micer Manuel, por esta merçee e por este
• feu que mi vos sobredito senhor Rey dades pera mim e pera
• os meus sucessores, fico logo por vosso vassallo e faço vos me-
• nagem e juro... que vos servha bem e lealmente nas vossas ga-
• lees per mar cada que vos comprir o meu serviço e cada que
• vos quizerdes... Outrossy eu miser Manuel e os meus suces-
• sores que este feu herdarem, devemos sempre teer vijnte ho-
• mens de Genua sabedores de mar, taaes que seiam convenhavejs
• pera alcayses de galees e pera arrayzes, e que vos sabham
• bem servir per mar nas vossas galees cada que vos quizerdes e
• vos comprir seu serviço.» (*Contrato com miser Manuel Peçanho,*
nos additamentos à *Memoria sobre as verdadeiras epocas em que*
principiarão as nossas navegações e descobrimentos no Oceano
Atlantico, por J. J. da Costa de MACEDO). — « Die Ernennung
• eines Genuesen zum Admiral von Portugal... in der Absicht
• geschah, einen Mann an die Spitze der portugiesischen See-
• macht zu stellen, der die von seiner Nation erworbenen nau-
• tischen Kenntnisse auf die portugiesischen Seefahrer über-
• trüge.... Und dessen Berufung auch.... gewiss von der
• grössten Bedeutung für die Entwicklung des portugiesischen
• Seewesens geworden ist.» (*Untersuchungen über die geographi-
schen Entdeckungen der Portugiesen unter Heinrich dem Seefahrer,*
von Dr J. E. WAPPÆUS, erster theil, pp. 350, 351.)

Emmanuel Pezagno aurait, dit-on, été le premier (voir Fr. Joaquim de SANTA-ROSA, *Elucidario*, tom. I, p. 93) qui eût reçu en Portugal le titre d'*Almirante*; il le transmit à ses descendants, jusqu'à Lancelot, son arrière-arrière-petit-fils, confirmé en 1448 par Alphonse V, et en la personne duquel s'éteignit sa lignée (MACEDO,

ne doit-on pas s'étonner que les cartes italiennes du moyen âge nous offrent le tracé exact des archipels des Açores, de Madère, et des Canaries, bien avant les dates assignées par les Portugais à leur découverte.

V.

Quant aux Açores, les jésuites Gaspard Fructuoso et Antoine Cordeyro, qui y étaient nés tous deux et qui en ont écrit des histoires détaillées, et l'oratorien Joseph Freire, auteur d'une biographie de l'infant Dom Henri devenue classique, s'accordent à placer la découverte et la colonisation successive de ces îles depuis l'année 1431 jusqu'en 1460; et

ubi supra, p. 40). — C'était le chef suprême de l'armée navale, sans autre supérieur que le Roi, et l'on est dans l'erreur quand on prétend (*Diario do Governo* du 1^{er} octobre 1845, p. 1009, col. 3 et 4) qu'Emmanuel Pezagno, simple amiral des galères sous les ordres d'un *Almirante môr* ou grand-amiral, avait des égaux dans le commandement de la flotte, et par exemple en 1337 le portugais Gonçalo Camello, qui commandait vingt galères sur les côtes d'Espagne, et qu'on gratifie arbitrairement à cette occasion du titre d'*Almirante*; quelque hardi qu'il puisse être à un étranger, vis-à-vis de savants portugais, de les contredire sur une telle particularité de leur histoire nationale, nous ne craignons pas d'affirmer, sur la foi de leurs propres chroniqueurs (o *chronista môr* Fr. RAPHAEL DE JESUS, *Monarchia Lusitana*, *parte setima*, liv. VIII, cap. XII, §§ 3, 5, 7 et 14, pp. 401, 403, 405 et 409), qu'Emmanuel Pezagno était l'unique *Almirante*, et que Gonçalo Camello n'avait d'autre titre que celui de *capitaine* de la flotte, qui était le premier grade au-dessous de l'amiral. Sous Lancelot Pezagno, fils d'Emmanuel, c'est le castillan Jean Focim qui était *capitam da frota*. (*Inéditos*, tom. IV, pp. 207, 281 e seg.)

c'est Gonçalve Velho Cabral à qui l'on fait honneur de la rencontre des Formigas en 1431, et de la première reconnaissance de Sainte-Marie le 15 août 1432, comme de Saint-Michel le 8 mai 1444 (1).

Cependant la carte catalane de Gabriel de Vallsecqua, datée de 1439, et sur laquelle est figuré l'archipel entier des Açores, offre en cet endroit une légende portant que « ces îles furent trouvées par » Diègue de Séville, pilote du roi de Portugal, en » l'année 1427 (2). » — Cette légende ne paraît point

(1) Fructuoso, né à Saint-Michel en 1522, mort en 1591, a laissé, sous le titre de *Saudades da terra*, une histoire de la découverte des Açores, restée inédite, mais qui a servi de guide à l'*Historia insulana* de Cordeyro, et dont il existe d'ailleurs un exemplaire manuscrit dans la Bibliothèque royale de Lisbonne. — Cordeyro était né à Tercère en 1640; son livre a été publié en 1717 à Lisbonne sous ce titre : *Historia insulana das Ilhas a Portugal sugeytas no Ocaano Occidental*. — Quant à Freire, qui avait déguisé son nom sous celui de *Candido Lusitano*, son ouvrage est connu en France par une traduction peu exacte de l'abbé de Cournand, publiée en 1781 sous ce titre : *Vie de l'Infant dom Henri de Portugal, auteur des premières découvertes qui ont ouvert aux Européens la route des Indes*.

(2) « Aquestas illes foran trobades per Diego de Sivilla pelot del » rey de Portogall an l'ayn mccccxxvij. » — C'est ainsi que nous lisons d'après le calque rapporté de Majorque par M. Joseph Tastu; le père don Antonio Raymundo Pasqual avait lu de même sur la carte originale, sauf le nom du pilote, qu'il transcrit Diego de *Guelen*; d'autres ont cru voir Diego de *Senill* et l'an mccccxxxij; cette dernière leçon est adoptée comme plus conforme à l'indication de Freire, mais le ms. ne s'y prête point. — Le globe de Martin de Behaim contient sur ces îles une longue légende, où l'année 1431 est indiquée comme celle de la découverte. (Voir l'*Histoire diplomatique du chevalier portugais Martin Behaim*, par de Murr (Paris, 1802), pp. 19-21 et 136-138).

s'appliquer aux deux îles extrêmes de Corvo et de Flores, mais seulement à la série de Saint-George, Fayal, Pico, Tercère, Saint-Michel et Sainte-Marie, inscrites sous des noms qu'on ne retrouve point ailleurs, savoir : *Illa de Sparta*, *Quatrila*, *Ylla de l'Inferno*, *Ylla de Fruydols*, *Ylla de Osels*, plus un nom effacé.

Le Père Cordeyro a mentionné, au surplus, en ce qui concerne Saint-Michel, une tradition d'après laquelle un Grec, surpris à Cadix par une tempête, vers l'année 1370, plus de soixantedix ans avant la découverte portugaise, avait été emporté jusqu'à cette île, qu'il résolut dès lors de coloniser et de se faire concéder; mais ayant voulu d'abord en éprouver le climat, il y revint avec beaucoup de bétail, le perdit presque aussitôt, et se désista en conséquence de son projet (1).

Il est certain que les cartes du quatorzième siècle, en remontant jusqu'au portulan médicéen de 1351 (2), nous offrent tout l'archipel des Açores

(1) « Quizeram dizer alguns que pelos annos de 1370 do nacimiento de Christo, setenta annos antes de ser descuberta pelos Portuguezes a ilha de São Miguel, dera com ella hum Grego que tendo em Cadiz huma tormenta, della levado foy dar em esta ilha, et vendo-a, a quiz povoar et pedir, et para isso a quiz experimentar, et voltou et lançou nella muyto gado, mas que todo morrêra logo nella, et por isso desistira de a pedir et povoar, et ficara como de antes encuberta. » (*Historia insulana*, liv. V, p. 127.)

(2) Ce portulan a été le sujet d'une dissertation spéciale du comte Baldelli, sous ce titre : *Del Portulano medico e delle scoperte dei Genovesi nell' Atlantico* (*Storia del Milione*, pp. cliij

dessiné avec précision et détail, et avec une remarquable exactitude dans le groupement des îles, sauf un défaut général d'orientation, qui les aligne du nord au sud au lieu du nord-ouest au sud-est. Le portulan médicéen ne donne point le nom de chacune des îles, mais il leur attribue, par groupe, une appellation commune, comme *Insule de Cabrera* pour les deux îles de Sainte-Marie et Saint-Michel, *insule de Ventura sive de Colombis*, pour les trois îles de Saint-George, Fayal et Pico, et *insule de Corvis Marinis*, pour les deux îles de Corvo et Flores; Tercère seule a sa dénomination propre de *insula de Brazi*. Mais les cartes ultérieures nous offrent une nomenclature complète, qui conserve sa physionomie italienne même sur les cartes catalanes de Paris et de Naples(1), et qui se retrouve encore sur la carte d'André Bianco de 1436, bien

à clxxij), et il en a fait graver un double échantillon. C'est un atlas grand in-folio, de huit cartes doubles sur parchemin; la huitième offre un calendrier lunaire perpétuel, avec divers exemples qui tous se rapportent à l'année 1351, ce qui fixe la date du monument. La carte cinquième est celle qui contient les îles de l'Océan Atlantique; quelques explications supplémentaires à ce sujet sont données dans une note placée ailleurs. (*Storia del Milione*, pp. xxix et xxx.)

(1) La carte de Paris est bien connue; il en a été publié un fac-simile par les soins de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres; elle est de l'année 1375. Quant à celle de Naples, ce n'est que provisoirement et en attendant la Notice qui se prépare à Naples même sur cet intéressant document, que nous croyons pouvoir la rapporter à la fin du xiv^e siècle, sur le vu d'un fac-simile exécuté sous la direction de Mgr. Rossi; l'original appartient au *Museo Borbonico*.

que défigurée dans l'inhabile déchiffrement de Formaléoni (1).

Petite et ronde, Sainte-Marie apparut comme un œuf à ses premiers découvreurs, qui l'appelèrent en conséquence *l'Uovo*, *l'Ovo*, ou *l'Obo* suivant la lecture douteusement exacte de Formaléoni. Saint-Michel, qui leur offrit sans doute des troupeaux de chèvres, reçut d'eux le nom de *Cabrera*, *Capraria*, ou peut-être *Chaprera*, que Formaléoni a lu *Chapesa* (2). Tercère, ou la troisième, que les Portugais appelaient auparavant île de Jésus ou du Bon Jésus, est fameuse par son nom primitif d'*insula de Brazil*, où certains rêveurs croyaient trouver, comme dans celui d'*Antillia*, la révélation de quelque notion

(1) *Saggio sulla nautica antica de' Veneziani con una illustrazione d'alcune carte idrografiche antiche della Biblioteca di S. Marco*, tavola III.

(2) Ces deux îles de *l'Ovo* et de *Capraria* font l'objet d'une donation spéciale du roi Alphonse V de Portugal, en date de Lisbonne, le 19 février 1462, en faveur de Joham Vogado ou Voguado, gentilhomme de sa maison; par ces lettres le roi fait savoir à tous « que em aquellas partes do mar Ouciano cuja com-
« quista a nos he dada per privilegio do sancto Padre, nova-
« memte sam achadas duas ylhas as quaaes ainda nom sam po-
« voadas per pessoa alguma..... as quaaes *segundo a carta de*
« *marear* sam chamadas huuma a ylha *lovo* e a outra *capraria*. » Ceci n'a pas besoin de commentaire. Le document original conservé à la Torre-do-Tombo, vient d'être publié à Lisbonne par le commandeur de Senna Freitas, dans un curieux opuscule intitulé: *Memoria historica sobre o intentado descobrimento de uma supposta ilha ao norte da Terceira* (voir document F, pp. 79 à 81), dont nous devons la communication à l'obligeante amitié du vicomte de San'arem.

anticipée de l'Amérique, tandis qu'il s'agissait uniquement ici d'un bois de teinture, qui abondait dans l'île, comme il abonde sur la terre-ferme du Brésil.

Saint-George garde encore sa dénomination origininaire, *San-Zorzo*, *San-Zorzi* ou *Sancto-Zorzi*, due sans doute au patron du jour où elle fut abordée pour la première fois.

Fayal, que ses forêts de hêtres ont fait ainsi appeler vers le milieu du quinzième siècle, avait été visitée plus d'un siècle auparavant, et peut-être la première de toutes, sous l'influence d'une tempête qui y conduisit accidentellement quelque vaisseau; c'est du moins ce que semble constater le nom qui lui fut primitivement donné, et qui se lit uniformément *insula de Ventura* ou *de la Ventura* sur toutes les cartes anciennes, même sur celle de Bianco, disons-le hardiment, bien que la légèreté de Formaléoni ait burlesquement transformé *Ventura* en *Bentufla* (1) comme pour susciter à plaisir les élucubrations des étymologistes, qui ne se sont fait faute d'expliquer gravement par l'arabe la billesée du libraire vénitien.

L'île de Pico offrit sans doute à ses découvreurs quantité de pigeons sauvages, si l'on en juge par la dénomination d'*insula de Colombis* ou *di Colombi*, ou bien simplement *li Columbi*, inscrite sur les cartes du quatorzième et du commencement du quinzième siècle. Ce fut probablement l'abondance

(1) Il est facile de deviner comment *R* a été pris pour *fl*.

des lapins qui valut à l'île de Flores son nom primitif de *li Conigi*, défiguré en *Coriios* par Formaléoni. Enfin Corvo, la plus éloignée des Açores, garde encore, sous cette forme, le nom que lui avaient donné les premiers découvreurs, lesquels, à raison du nombre d'oiseaux de cette espèce qu'ils y avaient rencontrés, l'appelaient *insula de Corvis Marinis* ou *de Corvi Marini*, que Formaléoni a lu *Corbo Marinos* sur la carte d'André Bianco. Graziosa ne paraît sur aucune de ces cartes.

VI.

Del'archipel des Açores passons à celui de Madère : nous aurons à faire, en ce qui le concerne, des observations tout-à-fait semblables. La rencontre fortuite de Porto-Santo par Jean Gonçalves Zarco ne date que de 1419 au plus tôt ; la reconnaissance qu'il fit ensuite de Madère est de l'année 1420. Barros avait reçu, de la famille de ce seigneur, communication d'une relation détaillée de son entreprise (1) ; mais une autre relation circonstanciée en avait été écrite par François Alcaforado, qui était aussi du voyage (2), et celle-ci contenait l'aveu très-explicite

(1) « Os herdeiros de Joam Gonçalvez tem escriptura muy particular deste descobrimento. (*Decada primeira*, liv. I, cap. III, fol. 7 c.)

(2) « Antes e melhor que todos, Francisco Alcaforado, escudeiro do Infante D. Henrique, fez de todo o successo humana relação que ofereceo ao mesmo Infante, tam chea de singileza como de verdade, por ser hum dos companheiros neste desco-

des indications fournies d'avance aux Portugais, sur l'existence et la position de Madère, par un pilote espagnol qui les avait reçues de quelques naufragés anglais; ces derniers avaient été les compagnons d'infortune de Robert O'Machin qui, sous le règne d'Édouard III d'Angleterre (de 1327 à 1377), s'était embarqué à Bristol pour passer en France avec une jeune lady qu'il avait enlevée: une tempête les poussa à Madère; là O'Machin perdit sa maîtresse et mourut lui-même de chagrin quelques jours après; ses compagnons ayant repris la mer, abordèrent en Afrique, et devenus esclaves des Maures, eurent pour compagnon de captivité le pilote sévillan Jean de Morales (1), qui plus tard devint le guide de Jean Gonçalves.

Mais les cartes italiennes et catalanes du quatorzième siècle contiennent déjà le tracé de tout cet archipel, y compris le petit groupe des trois îles désertes, et même celui des îles sauvages: et sur toutes, uniformément, la nomenclature est italienne, avec cette particularité digne de remarque, que les

« brimento; a qual relação original eu gardo como joya preciosa. » (*Epanaphoras de varia historia portuguesa, a El Rey nosso Senhor D. Afonso VI, em cinco relações de sucesos pertencentes a este reyno, por D. Francisco MANUEL, p. 278.*) — Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer ici que Francisco Manuel, qui a publié la relation d'Alcaforado, était lui-même un descendant de Joam Gonçalves, et possesseur du principal majorat de la famille.

(1) « Hum cativo de nação castelhana, natural de Sevilha, cujo nome era João de Morales..... homem pratico na arte de navegar. » (*Epanaphoras, p. 311.*)

dénominations imposées au quinzième siècle par les Portugais en sont la reproduction pure et simple, ou la traduction littérale. Ainsi, *Porto-Sancto* nous est déjà offert par le portulan Médicéen de 1351 ; et l'on y voit aussi Madère avec le nom de *insula de lo Legname*, qui a absolument la même signification que *insula da Madeira* en portugais. Les *insule Deserte* se trouvent également sur le portulan Médicéen ; mais les *insule Salvage* ou *Salvaze* ne commencent à paraître que sur la carte catalane de 1375.

VII.

Quant à l'archipel des Canaries, les grands historiens des navigations portugaises du quinzième siècle n'avaient point dissimulé l'antériorité de l'établissement, en ces îles, des Français conduits par Béthencourt, dont l'infant dom Henri acquit les droits en 1428, en échange de certains domaines à Madère (1). Or, Béthencourt était parti de Normandie, au commencement de 1402, avec le dessein arrêté d'aller conquérir les Canaries, ce qui suppose une connaissance déjà acquise de leur situation. Bien mieux, il amenait *de France*, avec lui, des interprètes *canariens* (2) ! La chronique rédigée par ses aumôniers

(1) BARROS, *Decada primeira*, liv. I, cap. XII, fol. 23. — VIERA, *Noticias de Canaria*, libr. V, § XV, p. 401. — ZURARA, *Chronica de Guiné*, cap. LXXVI, pp 452, 453.

(2) « Bertin. ... détenoit deux Canares, ung nommé Alfonse » et une fame nommée Izabel, lesquelz ledit Béthencourt avoit amenes pour estre leur truchemens en l'Ille Lancelot. » (Con-

contient en outre plus d'une indication curieuse où l'on peut trouver la preuve que ces îles étaient dès lors fréquentées par les Espagnols et les Français (1),

• *quête des Canaries*, chap. XII, p. 25). — Les deux chappellains... yssirent de la nef disans ainssi: Bertin, puisque vous amenes ces poures gens, laissez-nous *Ysabel la Canare*, car nous ne saurions parler aux abitans qui demourent en ceste îlle;... Adonc les compagnons Bertin prindrent *Ysabel la Canare* et par le sabort de la nef la getèrent en la mer, et elle eut esté noyée ce ne fussent les dessusditz chappellains... (*Ibidem* chap. XXI, pp. 38, 39) — « Asche, paien de ladite îlle... vouloit estre roy de l'île Lancelot, et parlèrent messire Gadiffer et lui mout longuement sur celle matière; et tant s'en ala Asche, et aucuns jours après il transmist son neveu, lequel monseigneur de Bethencourt avoit amené de France pour estre son truchement. » (*Ibidem*, chap. XXX, p. 55.) — « Et estoit son propos et son intencion de traïr, après, Gadiffer et toutes ses gens, par l'enhortement son nepveu nommé *Alfonce*, lequel demouroit continuellement avec nous. » (*Ibid.*, chap. XXXI, p. 56). — Voir encore *Ibidem*, chap. LXXVIII, pp. 154, 155, et chap. LXXXIV, p. 177. — Nous ne pouvons deviner sur quel passage de cette chronique on a pu se fonder (*Diario do governo* du 5 septembre, p. 921, col. 4) pour faire, de ces deux Canariens amenés de France, des Espagnols embaqués à Cadix.

(1) Ainsi, dès le mois d'octobre 1402, on voit les nefes espagnoles *Morolle* et *Tranchemare*, commandées par Francisco Calvo et Fernando Ordoñez, venir traiter aux Canaries. (*Conquête des Canaries*, chap. IX, p. 20; chap. XI, p. 23; chap. XXV, p. 46.) Par une confusion difficile à s'expliquer, le *Diario do governo* du 5 septembre (p. 921, col. 4) suppose que ces nefes faisaient partie de l'expédition de Béthencourt. — « Gadiffer... et les compagnons... sont esbahis que monseigneur de Bethencourt n'envoie quelque nouvelle, ou qu'il ne vient quelque navire d'Espagne ou d'ailleurs, qui ont accoustumé venir et fréquenter en ces marches. » (*Ibid.*, chap. XXXIV, p. 63.) — « Bertin... donna à entendre comment Béthencourt et Gadiffer

et la confirmation de traditions et de témoignages qui nous sont fournis par d'autres sources, sur de précédentes expéditions.

Ainsi, il y est dit que l'île de Lancelot... « souloit » estre moult peuplée de gens ; mais les Espaignolz » et autres cursaires de mer les ont par maintez fois » prins et menés en servage, tant qu'ilz sont de- » mourés pou de gens ; car quant monseigneur de » Béthencourt y arriva, ils n'estoient environ que » trois chens personnes (1). »

De ces *maintes fois*, une au moins nous est racontée avec quelque détail par les historiens espagnols et canariens : c'est celle où les vaisseaux équipés à Séville par une association formée en 1390 sous le patronage du roi de Castille Henri III, et à la tête de laquelle se trouvait Gonzalve Peraza, s'abattirent en 1393 sur cette île, la pillèrent, et enlevèrent le chef du pays avec sa femme et cent soixante-dix de leurs sujets (2).

Mais c'est par des tempêtes et des naufrages que les vaisseaux d'Europe étaient surtout jetés aux Canaries ; on raconte que le biscayen Ferdinand

leur devoient donner, à Remonnet de Leveden et à luy, certaine somme d'argent, et que s'en yroyent à premier navire qui venroit en France. » (*Ibidem*, chap. X, p. 21.)

(1) *Conquête des Canaries*, chap. LXXI, p. 133.—Comp. *Ibid.*, chap. LXV, p. 122, en ce qui concerne l'île de Fer.

(2) *Noticias de la historia general de las islas de Canaria*, par D. Joseph de VIERA Y CLAVIJO, lib. III, § xxv, pp. 279, 280 ; lib. IV, § xi, pp. 394, 395.—GLAS'S *History of the Canary Islands*, chap. I, p. 3.

d'Ormel, comte d'Ureña, aborda ainsi en 1382 à Gomère, où il fut bien accueilli et laissa son aumônier pour instruire les indigènes dans la foi chrétienne (1); que le biscayen Martin Ruiz d'Avenida fut poussé vers le même temps à Lancelote, et y trouva l'hospitalité la plus gracieuse (2); que le navire de Francisco Lopez vint naufrager le 5 juillet 1382 sur les côtes de la Grande-Canarie (3).

La perte de ce navire de Francisco Lopez à la Grande-Canarie avait laissé dans l'île treize naufragés, qui y vécurent tranquillement pendant sept années, au bout desquelles ils furent massacrés par les indigènes; et Béthencourt, à son arrivée, trouva le testament qu'ils avaient écrit douze ans auparavant pour recommander à ceux qui viendraient après

(1) *Noticias de Canaria*, lib. III, § xxiii, pp. 277, 278. — GLAS'S *History of the Canary Islands*, chap. VI, pp. 20, 21. — Viera y Clavijo, qui a suivi le récit de Galindo, dont nous devons à Glas la traduction, a écrit 1386 au lieu de 1382 que donne celui-ci : ce n'est sans doute qu'une erreur typographique, dont les *Noticias* n'offrent, au surplus, dans les dates, que de trop nombreux exemples.

(2) *Noticias de Canaria*, lib. II, § XXI, pp. 191, 192; lib. III, § xxiv, pp. 278, 279. — GLAS'S *History of the Canary Islands*, chap. II, p. 10. — Abreu Galindo, dont Glas est ici le simple traducteur, et qui est suivi par Viera dans l'indication de la date de ce fait, donne le millésime de 1377; mais comme il fait connaître, en même temps, qu'il s'agit de l'époque de la guerre du roi Jean I^{er} de Castille contre le roi de Portugal et le duc de Lancastre, il faut se souvenir que cette guerre eut lieu précisément en 1381 et 1382.

(3) *Noticias de Canaria*, lib. III, § xxii, p. 276.

eux, de se défier de la perfidie des insulaires (1).

Mais il y a mieux : la chronique française cite à plusieurs reprises la carte nautique de ces parages, soit à propos de la distance du cap de Bugeder au fleuve de l'Or, soit à propos de l'île de Palme, « plus grande qu'elle ne se montre en la carte (2) ». Or nous avons en effet cette carte ou ses analogues (3), qui dès 1351 nous offrent un tracé exact des Canaries, précisément avec les noms qu'elles portent encore aujourd'hui ; sauf Ténérife, qui a repris son nom indigène au lieu de celui d'île de l'Enfer, que son volcan lui avait fait donner par les découvreurs européens.

(1) *Conquête des Canaries*, chap. XL, p. 74.

(2) *Conquête des Canaries*, chap. LVIII, p. 106.— *Ibidem*, chap. LXVI, p. 123.

(3) L'étude comparée de ces cartes peut servir à déterminer quelques dates importantes pour l'histoire de la Géographie ; il serait nécessaire toutefois d'en posséder un plus grand nombre pour en déduire des conclusions plus précises. — Il est d'ailleurs à faire, entre les monuments graphiques du moyen-âge, une distinction essentielle, et à laquelle on ne songe pas assez : c'est que les planisphères systématiques, ronds, carrés, elliptiques, sphéroides, etc., dans lesquels sont tracées en gros les terres connues, à un point de vue cosmographique bien plutôt que géographique, ne sauraient avoir une valeur à mettre en parallèle avec celle des portulans et des cartes plates où sont consignés les résultats de relèvements effectifs : dans ces dernières, on vise à l'exactitude ; dans les planisphères systématiques on ne s'en préoccupe nullement : nous pourrions apporter à ce sujet des témoignages irrécusables aussi curieux qu'explicites. C'est en s'appuyant sur ces informes délimitations que l'abus des arguments négatifs est surtout dangereux.

Aucune trace des Portugais ne se laisse apercevoir dans cet espace de plus de quatre-vingts années avant l'expédition de Gil Eannes ; mais remontons un peu plus haut : nous voyons en 1344 Louis d'Espagne, arrière petit-fils d'Alphonse le Sage et de saint Louis, recevoir à Avignon, du pape Clément VI, l'investiture des îles Canaries à titre de principauté héréditaire, et le Saint-Père écrire aux rois de France, de Sicile, d'Aragon, de Castille et de Portugal, au dauphin de Viennois et au doge de Gènes, pour leur recommander de prêter au nouveau souverain l'appui de leurs finances et de leurs forces navales. La réponse d'Alphonse IV de Portugal, datée du 12 février 1345, contient ce passage remarquable : « Considérant que ces îles nous sont plus » voisines qu'à aucun autre prince, et qu'elles pourraient être plus convenablement subjuguées par » nous, nous y avons appliqué notre pensée ; et voulant mettre à exécution notre dessein, nous y avons » envoyé, pour examiner l'état du pays, des gens à » nous et quelques navires, qui, abordant à ces îles, » y ont enlevé de force des hommes, des animaux, et » d'autres objets, qu'ils ont, avec grande satisfaction, ramenés dans nos États (1). »

(1) *Attendentes quod prædictæ insulæ nobis plus quam alicui principi propinquiores existant, quodque per nos possent commodius subjugari, ad hoc oculos direximus nostræ mentis, et cogitatum nostrum jam ad effectum perducere cupientes, gentes nostras et naves aliquas illuc misimus ad illius patriæ conditionem explorandum : quæ ad dictas insulas accedentes, tam homines quam animalia et res alias per violentiam occuparunt,*

C'est là une révélation importante, dont l'explication semble, au premier aspect, offrir quelque chose d'embarrassant. Quoi? ces marins portugais, si novices dans l'art de naviguer au commencement du quinzième siècle, auraient déjà fait des expéditions aux Canaries dans la première moitié du siècle précédent?— Non; il n'y a là qu'une équivoque, dont l'explication est facile. Le roi de Portugal avait envoyé des vaisseaux aux Canaries, rien n'est plus vrai; mais ce n'étaient pas des marins portugais qui les avaient conduits, et c'est le cas de se souvenir que Gènes était en possession de fournir à Lisbonne l'amiral héréditaire de ses flottes, les capitaines et les patrons de ses galères. On a retrouvé dans les papiers du célèbre Boccace le récit d'une expédition de deux navires et une allége envoyés en effet par le roi de Portugal, de Lisbonne aux Canaries, en 1341, quatre ans avant la réponse au pape Clément VI (1);

• et ad nostra regna cum ingenti gaudio apportarunt. • (*Annales ecclesiastici*, tom. XVI de l'éd. de 1652, an. 1344, n° 48.)

(1) • Anno ab incarnato Verbo MCCCXLII a mercatoribus florentinis apud Sobiliam Hispaniæ ulterioris civitatem morantibus, • Florentiam literæ allatæ sunt, ibidem clausæ xvij Kal. Decembris anno jam dicto, in quibus quæ disseremus inferius continentur.—Aiunt quidem primo die mense Julii hujus anni • duas naves, impositis in eisdem a rege Portugalli opportunis • ad transfretandum com meatibus, et cum iis naviculâ unâ • munitâ, homines Florentinorum, Januensium et Hispanorum • Castrensiûm, et aliorum Hispanorum, a Lisbona civitate datis • velis in altum abiisse, ferentes insuper equos et arma et machinamenta bellorum varia ad civitates et castra capienda, • quærentes ad eas insulas quas vulgò Repertas dicimus, et ad

cette expédition ramena en Portugal des hommes, des dépouilles d'animaux et d'autres objets, comme le déclare cette réponse : c'est donc là précisément l'expédition dont Alphonse IV parle au souverain pontife. Or la relation elle-même nous dit que les capitaines des navires étaient Italiens : c'étaient le génois Nicoloso di Recco et le florentin Angelino del Tegghia dei Corbizzi (1). Au point de vue de la politique l'expédition était portugaise, il serait puéril de le nier ; mais au point de vue de la science elle était italienne, il ne serait pas moins puéril de le méconnaître (2).

• has favente vento secundo post diem quintam pervenisse omnes : et demùm mense Novembris ad propria remeasse, secum hæc pariter afferentes : primo quidem quatuor homines ex incolis illarum insularum duxere; pelles præterea plurimas hircorum atque caprarum, sepum, oleum piscis, et phocarum exuvias, ligna rubra tingentia ferè ut verzinum; insuper et arborum cortices æquo modo in rubrum tingentes, sic et terram rubram, et hujusmodi. » (*De Canaria et de insulis reliquis ultra Hispaniam in Oceano noviter repertis*, dans les *Monumenti d'un ms. autografo di messer Gio. Boccacci da Certaldo trovati ed illustrati da Sebastiano CIAMPI*, pp. 53, 54.)

(1) Le premier est nommé dans le corps même du récit : « Verùm Niccolosus de Recco januensis, alter ex ducibus naviam illarum, rogatus aiebat a Sibiliâ civitate usque ad prædictas insulas esse millia passuum ferè nongenta. » (*Monumenti d'un ms. di Boccacci*, p. 54.)—L'autre est indiqué par une note marginale ainsi conçue : « Florentinus qui cum his navibus præfuit est Angelinus del Tegghia de Corbizzis, consobrinus filiorum Gherardini Giannis. » (*Ibidem*, p. 53.) C'est-à-dire neveu du fameux Gherardino Gianni, qui avait donné son nom à la monnaie d'argent de Naples.

(2) Dire que ce sont des navigateurs portugais qui ont fait cette

Ce n'est pas tout. Dans sa lettre au pape, Alphonse IV ajoute encore : « Mais quand nous songions à envoyer, pour conquérir ces îles, notre flotte avec de nombreuses troupes de cavaliers et de fantassins, la guerre allumée d'abord entre nous et le roi de Castille, puis entre nous et les rois sarrasins, s'opposa à notre projet (1). » — Est-ce à dire que la naissance de cette guerre, qui éclata à la fin de 1336, vint à la traverse des préparatifs déjà résolus pour la conquête des îles? ou bien que les soins de la guerre, qui après avoir depuis 1336 occupé Alphonse contre la Castille, l'occupèrent jusqu'en 1344 contre les Sarrasins, ne lui avaient pas encore permis de mettre à exécution ses vues sur les Canaries? Ce dernier sens paraît beaucoup plus probable si l'on tient compte de la date de 1341 pour l'expédition d'exploration préalable : à moins qu'on ne voulût expliquer les choses de telle manière, qu'Alphonse aurait envoyé en 1341 l'expédition d'exploration, après avoir été empêché en 1336,

expédition, cela équivalant à attribuer la découverte de l'Amérique à un *Espagnol*, ce qui n'est venu encore, que nous sachions, à l'esprit de personne. Dans les deux cas, ce sont des navigateurs étrangers qui viennent mettre au service de leur patrie d'adoption la science nautique qu'ils apportent de leur patrie originelle. C'est l'Espagne ou le Portugal qui les emploie, mais ce sont eux qui *savent*.

(1) « Verùm cùm ad præfatas insulas expugnandas armatam nostram mittere curaremus cum militum et peditum multitudine copiosa, guerra primùm inter nos et regem Castellæ, deindè inter nos et reges saracenos suborta, nostrum propositum impedit. » (*Annales ecclesiastici*, ubi suprâ.)

par la guerre, d'envoyer une expédition de conquête. Dans tous les cas, la date de 1336 signifierait les plus anciennes tentatives essayées, voire projetées, par le gouvernement portugais.

Or cette date même est primée par celle que les historiens des Canaries attribuent à l'arrivée, en ces îles, d'un navire français qui y fut poussé par la tempête ; le père Abreu Galindo, dont on vante l'exactitude, dit que cet événement se place entre les années 1326 et 1334 (1).

VIII.

On serait tenté de rattacher à cette indication le nom de Lancelot Maloisel, qui nous est fourni par la précieuse chronique de Béthencourt, lorsque, racontant les événements arrivés en l'île Lancelote à la fin de l'année 1402, elle nous offre ce passage : « Aucuns jours après transmit Gadiffer de ses gens » pour quérir de l'orge, car nous n'avions plus de » pain se pou non ; si assemblèrent grant quantité » d'orge, et le misrent en un viel chastel que Lancelot Maloesel avoit jadiz fait faire, selon ce que » l'en dit (2). »

(1) « The first account we had of the Canary Islands being » publicly known in Europe, after the decline of the Roman » empire, was some time between the years 1326 and 1334, by » means of a French ship that was driven among them by a » storm. » (*The history of the discovery and conquest of the Canary Islands, translated from a Spanish ms. lately found in the Island of Palma, etc.*, by George Glas, p. 1.)

(2) *Conquête des Canaries*, chap. XXXII, p. 59. — *Ibidem*, chap. XXXIII, p. 61.

Ce personnage, dont la trace était déjà si vieille au temps de l'arrivée de Béthencourt, mérite d'autant plus d'exciter notre curiosité, que suivant toute apparence c'est de lui que tenait son nom l'île même où il avait jadis bâti son ancien château ; cette hypothèse devient même une certitude dès qu'on fait quelque attention à une particularité digne de remarque et qui est trop longtemps restée inaperçue, à savoir, que tout à côté, ou dans un voisinage plus ou moins immédiat du nom bien connu d'*Insula di Lanciloto*, *Lansalot* ou *Lansaroto*, inscrit sur tous les portulans des quatorzième et quinzième siècles, sans exception, on aperçoit souvent cet autre nom, *Maloxelo*, *Maloxeli*, *Marogelo* ou *Maroxello*, qui complète ainsi le nom entier de *Lanciloto Maloxelo*, forme italienne qui correspond incontestablement à la forme française *Lancelot Maloysel*.

Ainsi voilà bien, désigné par son nom, le premier Européen, à notre connaissance, qui ait usé du droit de découverte en ces parages, en donnant ce nom même à l'île où il s'était établi ; et la postérité a consacré son droit en maintenant cette dénomination.

Mais il est une circonstance à laquelle on n'a point encore assez pris garde, à laquelle on n'a point attaché l'attention et l'importance qu'elle mérite : c'est que toutes les cartes du quatorzième et du quinzième siècle, sans exception aussi, en donnant le tracé des Canaries, peignent constamment *Lancelote d'argent à la croix de gueules*, c'est-à-dire aux

armes de Gènes (1). Or les armes d'un État, placées de cette manière sur une terre éloignée, constatent irréfragablement un droit de possession officiel et reconnu, de la part de cet État, sur le pays ainsi estampillé de ses armes; et dans le cas actuel, ce droit de possession de Gènes sur Lancelote se trouve constaté dès 1351 par le portulan médicéen que nous avons tant de fois invoqué.

Et si l'on se demande à quelle date remonte ce droit de possession, Pétrarque nous répondra, avec l'autorité qui s'attache à un pareil témoignage, que cette date est fort ancienne; car il nous dit, lui né en 1304, qu'une flotte de guerre génoise avait pénétré aux Canaries tout un âge d'homme avant lui : « *eò siquidem, patrum memoriâ, Januensium armata classis penetravit* (2) ». Cela nous re-

(1) L'île de Scio est peinte de même, et l'on voit encore le pavillon génois flotter sur Caffa et sur Péra. — On dira bien (*Diario do governo* du 2 octobre, p. 1014, col. 1, note 3) que les Anglais, les Portugais, les Vénitiens, et même les Géorgiens, avaient un drapeau semblable; mais outre qu'on serait peut-être embarrassé d'en fournir la preuve, si ce n'est pour les Anglais, dont le pavillon de Saint-George est bien connu, nous pouvons demander en quoi cette circonstance influerait sur la question actuelle, puisque les cartographes des XIV^e et XV^e siècles ne l'ont attribué qu'à Gènes.

(2) « Prætereo Fortunatas insulas, quæ extremo sub Occidente
• ut nobis et viciniore et notiores, sic quàm longissimè vel ab In-
• dis absunt vel ab arcto; terra multorum sed imprimis Flacci-
• lyrico carmine nobilis; cujus pervetusta fama est et recens :
• eò siquidem patrum memoriâ Januensium armata classis pene-
• travit, et nuper Clemens VI illi patriæ principem dedit, quem
• vidimus, Hispanorum et Gallorum regum mixto sanguine ge-
7

porte assez loin dans le treizième siècle ; et s'il nous faut, pour préciser les idées, énoncer un millésime grossièrement approximatif, nous hasarderons, sans tirer à conséquence, le chiffre conjectural de 1275.

Cette prise de possession génoise, qui remonte si haut, remplaça-t-elle donc le droit de découverte et d'occupation première de Lancelot Maloisel, dont le souvenir au moins, sinon la durée, est constaté et perpétué par les mêmes monuments géographiques où demeure stéréotypé aussi le droit de Gènes ? et faudra-t-il faire remonter l'établissement de Lancelot plus haut encore que l'occupation génoise ? — Nullement ; car loin de s'exclure l'un l'autre, ces deux droits se confondent ; ils se confondent, di-

• *nerosum quidem virum* • (*De vita solitaria*, lib. II, cap. XI, *sub finem*). — Ceux qui ont pensé à appliquer ce passage de Pétrarque à la tentative de Thédasio Doria et des frères Vivaldi, n'ont pas assez remarqué que ceux-ci agissaient *privatis consiliis, duabus tremibus privatim comparatis et instructis*, tandis que c'est une *armata classis* que désigne Pétrarque. — On objecte contre cette prise de possession génoise (*Diario do governo* du 2 octobre, n° 232, p. 1013, col. 4, et p. 1014, col. 1) que les Canaries ne sont point dessinées sur le portulan génois de Pietro Vesconte de 1318 ; cet argument négatif serait sans valeur auprès du témoignage exprès de Pétrarque, lors même que dans le portulan il y aurait lacune à la place où ces îles auraient pu être tracées ; mais il faut savoir que ce portulan n'est autre chose qu'un petit atlas in-8° de neuf cartes, bien complètes chacune en son particulier, et au nombre desquelles n'a point été ajoutée une dixième carte pour les Canaries, pas plus qu'une onzième pour la mer Caspienne, où nous savons pourtant bien, par Marc Polo, que les Génois naviguaient dès le XIII^e siècle ; l'objection tombe donc d'elle-même.

sons-nous, car Gènes est fondée à revendiquer le nom de Maloisel, soit qu'il revête sa forme italienne de *Malocello* ou *Marocello*, soit qu'il prenne la forme latine de *Malocellus* ou *Malus Aucellus*, soit qu'il conserve la forme primitive française sous laquelle il vint se nationaliser jadis dans la Ligurie (1). Ouvrons les annales de Gènes, et depuis le commencement du douzième siècle jusqu'à la fin du seizième, nous verrons cette noble famille figurer sans interruption sur la liste des premiers magistrats de la république (2) ; son nom se retrouve dans les marchés par lesquels saint Louis nolisait des navires génois pour ses saintes expéditions d'outremer (3) ; il se retrouve encore sur la liste des officiers commandant les galères génoises au service de

(1) « Li Marrucelli, nobili et antichi cittadini genovesi, hanno origine di Francia », disent les nobiliaires génois.

(2) Voyez, dans Muratori, les *Annales Genuenses ab anno 1101*, de Caffaro et ses continuateurs, où l'on trouve dès 1114 Obertus Malocellus, l'un des quatre consuls de la République. — Ce fut un Malocello, Carbone, qui, en juin 1231, commandait une flotte génoise de dix galères et cinq naves, envoyée au secours du sultan de Marok pour défendre Sebthah contre une attaque de celui de Murcie ; et le même Carbone fut envoyé en 1235 comme ambassadeur pour obtenir de la même ville les réparations dues aux Génois, et assurer leur influence, fût-ce par la guerre, ainsi que la chose eut lieu en effet.

(3) *Documents inédits sur l'histoire de France* ; Mélanges historiques, t. 1^{er}, contrats I, IV et V, pp. 516-523, 536-538, 539-541 ; on y voit figurer *Frezonus* ou *Fressonus Malocellus* parmi les huit nobles, et *Thomas Malocellus* parmi les conseillers de la commune.

France sous Philippe de Valois (1); le prénom même de *Lanciloto* ou *Lanzaroto* se rencontre parmi ceux qui étaient en usage dans cette famille distinguée, complètement éteinte aujourd'hui; et pour qu'il ne puisse nous rester aucun doute sur la nationalité génoise du premier occupant de Lancelote, un portulan dressé en 1455, par le génois Barthélemy Pareto, porte auprès de cette île l'inscription que voici, et que l'abbé Andrés avait incorrectement lue: *Lansaroto Maroxello Januensis* (2). A quelle date exacte, à quel degré précis dans le tableau généalogique de sa maison, doit prendre sa place ce Lancelot, nous laissons au zèle érudit et patriotique des savants génois le soin de le découvrir dans la poussière de leurs archives et de leurs papiers de famille.

En définitive, c'est à des vaisseaux de Gènes, et en particulier au noble génois Lancelot Maloysel, qu'est due l'expédition européenne la plus ancienne

(1) Compte de l'armée de mer sous Floton de Revel en 1346, publié par M. Jal dans son *Archéologie navale*, t. II, pp. 338 à 340; on y voit figurer « Manfroy Maloysel, patron de la galée Sainte-Katherine », et « Anthoine-Jude et Charlot Maloysel, patron de la galée Sainte-Marguerite-Victoire. »

(2) Andrés (*Illustrazione di una carta geografica del 1455*, pp. 151, 154) lisait *Marxello* au lieu de *Maroxello*, et ne pouvait ainsi retrouver d'autre trace du *Marcello Lancellotto genovese* qu'il avait lui-même forgé. « Ma, ajoute-t-il avec raison, il Pareto era genovese, e però più in grado di saper la patria storia, ed essere al fatto della verità; pubblicò in Genova la sua carta, nè par verisimile che ardisse di mettere alla vista de' Genovesi e dei forestieri una novità che priva fosse d'ogni fondamento. »

que nous connaissions vers les Canaries. Ce résultat ne doit point étonner ; il y aurait lieu d'être surpris, au contraire, qu'il en eût été autrement : l'Italie fut l'institutrice de l'Europe au moyen âge, comme elle l'avait été dans les temps antiques ; et Gènes avait donné un immense développement à sa marine bien avant que les puissances occidentales eussent pu, de proche en proche, s'enhardir à son exemple jusqu'à tenter d'aventureuses navigations vers les parages inconnus de l'Océan. Lancelot Maloïsel en allant aux Canaries, Thédasio Doria et les frères Vivaldi en cherchant la route de l'Inde par la mer de Guinée, devançaient leur siècle, comme Christophe Colomb étonnait et devançait le sien en s'élançant à la découverte du nouveau monde.

Les Portugais furent moins précoces ; mais la renommée et la puissance les dédommagèrent amplement de leur tardive entrée dans la carrière ; et leur part, réduite à ses justes limites, est encore assez belle dans l'histoire des découvertes, pour qu'ils n'aient, de ce côté, rien à envier aux autres nations.

IX.

Récapitulons d'une manière brève et rapide les divers points que nous venons d'établir. Ce nous sera une occasion de passer en revue et d'apprécier à leur juste valeur les principaux arguments que l'on a tenté d'y opposer.

Mettant préliminairement à l'écart, sous toutes réserves de droit, la question des expéditions diep-

poises en Guinée au quatorzième siècle (1), nous avons d'abord, en suivant pas à pas les historiens spéciaux des grandes navigations des Portugais, pris soin de fixer les dates certaines de leurs explorations successives au long des côtes d'Afrique, jusqu'au fleuve de l'Or (2). Nous avons ensuite cherché à prouver que les mêmes lieux étaient déjà connus des Français à des dates antérieures bien constatées (3), et nous avons rappelé aussi que des Catalans, des Espagnols, des Arabes, des Génois, en avaient pareillement eu connaissance avant eux (4). Puis, du continent passant aux îles, nous avons signalé le tracé qu'endonnent les portulans italiens et catalans bien avant que les Portugais les eussent visitées (5); montrant d'ailleurs spécialement, quant aux Canaries, l'antériorité des Français et des Génois tant sur les Portugais eux-mêmes que sur les navigateurs italiens au service du Portugal qui explorèrent ces îles au quatorzième siècle (6).

Nous sommes ainsi conduit rigoureusement à formuler les conclusions suivantes, que nous rangeons ici dans l'ordre chronologique rétrograde des faits auxquels elles se rapportent.

1° Les Portugais prétendent avoir donné, en 1442,

(1) Voir ci-dessus, § I, pp. 1 à 5.

(2) Ci-dessus, § II, pp. 5 à 13.

(3) Ci-dessus, § III, pp. 14 à 19.

(4) Ci-dessus, § IV, pp. 20 à 30.

(5) Ci-dessus, pour les Açores, § V, pp. 30 à 36; et pour l'archipel de Madère, § VI, pp. 36 à 38.

(6) Ci-dessus, §§ VII et VIII, pp. 38 à 53.

le nom de *Rio do Ouro*, ou fleuve de l'Or, à un estuaire où ils étaient parvenus pour la première fois en 1436 (1) ; mais ce fleuve était déjà bien connu sous ce même nom longtemps auparavant, notamment par les Français (2) et par les Catalans (3) ; une expédition était même partie de Majorque en 1346 pour cette destination.

On objecte, il est vrai, que le *Fleuve de l'Or* désigné en 1402 dans la chronique de Béthencourt, que le *Riu de l'Or* pour lequel était partie en 1346 la galéace du majorquin Ferrer, n'est point le même fleuve que le *Rio do Ouro* des Portugais, ce dernier étant au sud du cap de Bojador, tandis que l'autre devait probablement se trouver au nord de ce cap, comme le fleuve *Palolus* de la carte vénitienne des frères Pizzigani (4). — Cette objection est d'avance réfutée, soit par la chronique de Béthencourt qui met le Fleuve de l'Or à cent cinquante lieues françaises au sud du cap de Bugeder, soit par la carte catalane de 1375, où la galéace de Ferrer est peinte à quatre-vingts lieues au sud de ce même cap de Buyetder.

Dans tous les cas, ajoute-t-on, rien ne prouve l'accomplissement des projets successivement formés

(1) Ci-dessus, § II, pp. 11 à 13.

(2) Ci-dessus, § III, pp. 17, 18 ; et § IV, p. 21.

(3) Ci-dessus, § IV, pp. 20, 21.

(4) *Recherches sur la priorité des découvertes au delà du cap Bojador*, pp. 236 à 240, et p. 322. — *Diario do Governo* du 20 octobre 1845, n° 250, p. 1085, col. 4.

par Ferrer et par Béthencourt, d'aller au Fleuve de l'Or; et l'intention, à cet égard, ne saurait être prise pour le fait (1). — D'accord; mais là n'est pas la question : l'intention de Ferrer en 1346, de Béthencourt en 1402, d'aller expressément au *Fleuve de l'Or*, constitue à elle seule une preuve palpable que ce nom même de *Fleuve de l'Or* n'était point une dénomination nouvelle imposée par les Portugais en 1442 comme ceux-ci le prétendent (2).

Si Béthencourt connut quelque chose du Rio do Ouro, dit-on enfin, ce fut par la relation d'un moine espagnol qui énonçait y être allé avec des Arabes (3). — A la bonne heure : c'est du moins reconnaître ce qu'on avait d'abord nié ou méconnu (4), à savoir,

(1) *Recherches sur la priorité des découvertes*, etc., p. 169. — *Diario do Governo* du 5 septembre 1845, n° 209, p. 922, col. 1.

(2) C'est le cas de reconnaître la justesse de cet avenu de Francisco MAVEZ : « Os Portuguezes antigos..... mostrarão a singeleza e pouca ambição de seus animos, nos nomes que derão ás terras de seus descobrimentos, não lhes mudando os que tinham.... » (*Epanáphoras*, pp. 335, 336).

(3) « A vista do que temos exposto, e da propria relação dos capellães de Bethencourt, é evidente..... que se algumas [noções] teve da existencia de um rio chamado do Ouro, colheo-as n'um livro escripto por um frade hespanhol, que dizia ter alli ido em companhia dos Arabes » (*Diario do Governo* du 5 septembre, n° 209, p. 922, col. 1.).

(4) « Arrivé au cap Bojador, il se borna à reconnaître les files de par deçà. — De l'examen du livre.... il résulte que le moine voyageur n'eut aucune connaissance de la côte d'Afrique qui s'étend au delà du cap Bojador » (*Recherches sur la priorité des découvertes*, etc., p. 171). — Comparez ci-dessus, § IV, p. 21.

que la relation du moine espagnol se poursuivait au delà du cap de Bugeder jusqu'au Fleuve de l'Or; et ce seul fait est plus que suffisant pour démontrer que le Rio do Ouro avait été visité par des Européens bien avant que les Portugais y fussent arrivés (1).

2° Les Portugais ne parvinrent à doubler le cap de Bugeder qu'en 1434, après des tentatives vainement réitérées pendant plus de douze ans (2); tandis que Béthencourt avait fait, au sud du cap, une quarantaine d'années auparavant (3), une expédition de

(1) Non-seulement visité, mais même fréquenté, ainsi que le constate la chronique de Béthencourt, lorsqu'elle dit, en parlant des parages du Fleuve de l'Or : « Et se les choses de par dessus sont telles comme le livre du frère espagnol le devise, et aussi que ceux qui ont fréquenté en ces marches dient et racontent, à l'aide de Dieu et des princes et du peuple crestien, l'entencion de Monseigneur de Bethencourt est d'ouvrir le chemin du fluve de l'Or » (*Conquête des Canaries*, chap. LVIII, pp. 106, 107).

(2) Ci-dessus, § II, pp. 9, 10.

(3) Ci-dessus, § III, pp. 18, 19. — Dans un mémoire lu à la Société de Géographie le 6 mars 1846 (et auquel il a été fait une réponse spéciale dans la séance du 20 mars), on a prétendu établir que les cartes des XIV^e et XV^e siècles qui marquent un port de Bugeder au sud du cap, sont erronées en ce point : c'est un moyen d'argumentation facile, que de nier l'autorité des monuments; mais nous ne pensons pas que nous ayons besoin de faire ressortir la faiblesse d'un système qui entraîne la négation ou l'interprétation la plus arbitraire de tous les documents ultérieurs, qui sont en harmonie avec ces cartes : l'erreur prétendue de celles-ci est soutenue au moyen d'un passage du *mémoire* de l'amiral ROUSSIN *sur la navigation aux côtes occidentales d'Afrique* (pp. 33, 34), tandis que ce passage même constate précisément l'existence, au sud de la pointe sablonneuse à laquelle a toujours

pillage (une ghazyah ou razzia comme nous dirions aujourd'hui, une *rèse* (1) comme ils disaient alors). Antérieurement encore un frère mendiant espagnol avait suivi toute cette côte, dans un navire arabe, depuis les confins de Marok jusqu'au Fleuve del'Or (2), sans parler de l'expédition des frères Vivaldi, qui dès le treizième siècle, avait poussé beaucoup plus loin (3).

On objecte que Béthencourt, qui avait eu recours au roi d'Espagne afin d'obtenir son aide pour la conquête des Canaries, se trouvait probablement avoir des Espagnols en sa compagnie lors de sa descente sur le continent africain en 1405 (4); et l'on ne prend pas garde que cette allégation (très-contestable d'ailleurs) est elle-même un aveu explicite de la priorité de Béthencourt sur les Portugais, lesquels n'arri-

appartenu le nom de cap Bojador, de la petite baie ou anse dont on essaye de contester la position, et qui est bien figurée sur les cartes du savant amiral, comme sur toutes les cartes nautiques en général, dans la même situation relative que sur les portulans si légèrement taxés d'erreur sur ce chef. Dans tous les cas, nous pouvons surabondamment produire à ce sujet un témoignage qui ne laisse aucune prise à l'équivoque : « *Cape Bojador... is surrounded by a reef which extends above a league into the sea; to the southward of it, you may anchor in a little bay, in 4 or 5 fathoms water; but coming from the northward, you must not approach it nearer than 20 fathoms.* » (*Sailing directions adapted to the African Pilot*, p. 10.)

(1) *Conquête des Canaries*, chap. LXI, p. 113.

(2) Ci-dessus, § IV, p. 21.

(3) Ci-dessus, § IV, pp. 22 à 25.

(4) *Diario do Governo* du 24 octobre 1845, n° 254, p. 1101, col. 4.

vèrent au même point que trente ans plus tard.

On avait nié aussi, comme nous l'avons rappelé tout à l'heure, que le moine espagnol dont la chronique de Béthencourt raconte les voyages, eût dépassé le cap de Bojador ; maintenant on ne le conteste plus.

Quant à l'expédition des frères Vivaldi, on a rassemblé contre elle une foule d'arguments ingénieux (1) ; mais, sans insister sur les témoignages

(1) *Recherches sur la priorité des découvertes, etc.*, § XXII, pp. 241 à 257. — Tantôt on se prévaut du silence de l'historiographe de Gènes, Jacques D'Oria, sans réfléchir qu'il avait à écrire les annales officielles de la République, et non la chronique des entreprises privées ; tantôt on veut tirer argument de ce que Pierre d'Abano ne dit pas les noms des chefs de l'expédition qu'il mentionne, comme si le fait de cette expédition ne pouvait être rappelé en aucune circonstance sans une formelle énonciation des noms propres. On remarque au contraire que Giustiniano a mis dans son histoire ces noms, que Pierre d'Abano avait négligés dans une dissertation où ils auraient été superflus, et l'on insinue que Giustiniano les a sans doute inventés ; Giustiniano d'ailleurs s'appuie sur le témoignage de François d'Ascoli, et l'on n'a pu trouver le passage de cet auteur auquel il fait allusion ; d'où l'on conclut qu'il a cité à faux, sans penser que peut-être on n'a pas soi-même eu sous les yeux tous les écrits de François d'Ascoli vus par le savant évêque ; Giustiniano enfin mentionne en 1292 un Thedisio D'Oria combattant dans la Méditerranée, et l'on relève cette circonstance comme une flagrante contradiction, sans avoir l'air de croire possible que le même prénom pût appartenir à la fois à deux membres distincts d'une famille aussi nombreuse que celle des D'Oria. — Pour Foglieta, on en fait un peu légèrement un simple copiste de Giustiniano. — Le manuscrit des archives de Gènes est écarté par le motif (c'est une méprise sans doute) que les Indes ne seraient point au levant !... — La lettre d'Usodimare est expliquée en transformant en un Portugais le

postérieurs à celui de Pierre d'Abano, il demeure du moins constant, par celui-ci, que deux galères génoises avaient, en 1285 au plus tard, pris leur route par Cadix pour se rendre à la cité d'Arym dans l'Inde; et l'on avouera que des navigateurs capables d'un tel dessein avaient bien pu sans doute arriver dans les parages de la Gambie, où Antoniotto Usodimare affirme avoir rencontré en 1454 leur dernier rejeton. Les Portugais eux-mêmes, au surplus, n'ignoraient pas tout-à-fait qu'ils avaient été devancés par ces deux galères dans le passage du cap de Bojador (1), qu'ils ne doublèrent, eux, que cent cinquante ans après.

3° Les Portugais n'ont atteint les Açores que postérieurement à l'année 1431 (2); ou tout au plus avaient-elles été vues en 1427 par un pilote espagnol au service du Portugal (3). Mais, sans parler d'un Grec que la tempête y avait poussé bien auparavant (4), elles étaient parfaitement connues des Italiens et des Catalans dès le quatorzième siècle, car elles sont tracées en détail sur leurs cartes en remontant jusqu'à 1351 (5).

dernier rejeton des Génois jadis retenus en captivité par les nègres. — (Comparez ci-dessus, § IV, pp. 22 à 25.)

(1) « Outros deziam que foram lá duas galées e que nunca mais tornarom » (*Chronica de Guiné*, cap. VII, p. 45).

(2) Ci-dessus, § V, pp. 30, 31. — Voir ci-après la note 1 à la page 64.

(3) Ci-dessus, § V, pp. 31, 32.

(4) Ci-dessus, § V, p. 32.

(5) Ci-dessus, § V, pp. 32 à 36.

On a tenté de soulever une question préjudicielle sur la valeur de ces indications cartographiques, en insinuant qu'elles pourraient être des additions postérieures aux découvertes portugaises (1). — Mais il faudrait alors admettre que toutes les cartes du quatorzième et du commencement du quinzième siècle, provenant de l'école génoise, de l'école catalane ou de l'école vénitienne, et disséminées dans les diverses bibliothèques de l'Europe, auraient été ainsi uniformément interpolées!... Il suffit d'énoncer une pareille supposition pour faire juger ce qu'elle vaut, sans qu'on ait besoin d'ajouter que l'état matériel de ces cartes, aussi bien que leur histoire, ne se prêtent point à de telles explications (2). Il est d'ailleurs avoué, par les historiens portugais eux-mêmes, que l'existence des Açores fut révélée à l'infant dom

(1) MACEDO, *Additamentos & memoria sobre as verdadeiras epochas em que principiáráo as nossas navegações e descobrimentos*, pp. 38, 39. — *Chronica de Guiné*, cap. LXXXIII, p. 391, nota do Visconde de SANTAREM.

(2) Ainsi la carte catalane de 1375, à l'égard de laquelle cette question a été spécialement soulevée, se conserve dans la bibliothèque des rois de France depuis l'époque de sa confection; les récolements d'inventaire de 1380, de 1411, de 1544, y constatent sa présence; des additions seraient concevables sur des portulans de bord, journellement consultés par les pilotes pendant leurs campagnes; mais rien de semblable ne pouvait arriver pour les monuments déposés dans une bibliothèque royale. — On peut voir, au sujet de cette carte, une discussion insérée dans la *Literary Gazette* de Londres, des 25 avril et 16 mai 1840, n° 1214, pp. 263, 264, et n° 1217, pp. 311, 312; et dans l'*Athenæum* des 6 et 27 juin, n° 658, p. 459, et n° 661, pp. 514, 515.

Henri par une carte italienne que lui rapporta en 1428 son frère l'infant dom Pedro (1).

4^o Les Portugais n'ont abordé à Porto-Santo qu'en 1419 et à Madère en 1420 (2), tandis que ces îles se

(1) CORDEYRO, *Historia insulana*, pp. 97, 128. — Pedro NUNES, dans son rarissime *Tratado em defensão da carta de marear*, imprimé à Lisbonne vers 1537 et dont il existait un exemplaire dans la bibliothèque de J.-A. de Thou, mais que nous n'avons pu voir, et pour la citation duquel nous sommes forcé de nous en rapporter à STOCKLER (*Origem e progressos das mathematicas em Portugal*, p. 100) et à ANTONIO RIBEIRO DOS SANTOS (*Memoria da vida e escritos de Pedro Nunes*, nas *Memorias de Litteratura portuguesa*, tome VII, p. 260); Pedro Nunes, disons-nous, fournit à ce sujet un curieux témoignage, qu'on ne retrouve plus que mutilé dans la version latine comprise au recueil de ses œuvres sous le titre *De arte navigandi liber secundus*. « Manifesto he », dit-il, « que »
• estes descobrimentos de costas, ylhas e terras firmes, nam se
• fizeram indo a acertar : mas partiam os nossos mareantes muy
• ensinados e providos de estromentos..... Levavam cartas muy
• particularmente rumadas, » etc. — Ceci devient très-significatif dès qu'on se rappelle que pour fonder une école portugaise l'infant dom Henri dut appeler à Sagres le catalan Jacques de Mayorque, et que les cartes de facture portugaise que l'on connaît sont d'une date comparativement fort tardive. Celles dont les navigateurs portugais étaient munis venaient donc d'une autre source : l'exemple de Fra Mauro, celui de Toscanelli, servent à nous éclairer à ce sujet.

(2) Ci-dessus, § II, pp. 7 à 9. — Le premier départ de Tristan Vaz et de Jean Gonçalvez n'eut lieu, comme nous l'avons déjà fait remarquer, qu'après le retour de l'infant dom Henri, de la levée du siège de Sebthah; or la place avait été investie le 13 août 1418; le commandant ne demanda de secours en Portugal qu'après le 22 août; la flotte se rendit à Sebthah, y passa trois mois, puis quinze jours au cap de Gate, fut battue par la tempête, et ne put rentrer enfin en Portugal que dans les derniers jours de décembre, au plus tôt. (Voir ZURARA, *Chronica do Conde*

trouvent déjà parfaitement tracées dans les portulans du quatorzième siècle (1) ; on a d'ailleurs, des Portugais eux-mêmes, l'aveu formel que des Anglais y étaient arrivés dans le siècle précédent, et que le récit de leurs aventures, recueilli par un pilote espagnol, avait déterminé la découverte portugaise de Madère (2).

Il est advenu, pour le nom de cette île, ce qui était arrivé pour celui du Rio do Ouro : les Portugais n'ont fait qu'adopter, en le traduisant, le nom bien connu d'*Isola dello Legname*, donné par les Italiens. On a prétendu, à la vérité, que c'est au contraire *Legname* qui serait la traduction du portugais *Madeira* (3) ; mais il faudrait au moins désigner, à l'appui d'une pareille nouveauté, quelque document qui offrît cette dénomination de *Madeira* antérieurement à la découverte de 1420, et même antérieurement aux cartes du quatorzième siècle qui donnent *Legname* (4).

Jusqu'à cette époque de 1420, il n'était point en-

Pedro de Meneses, cap. LXII e segg. pp. 419, 422, 424, 438, 447, 449, et 476 à 479.)

(1) Ci-dessus, § VI, pp. 37, 38.

(2) Ci-dessus, § VI, pp. 36, 37. — « Isto mesmo declara e confirma o cônego da sé do Funchal, Jeronimo Dias Leite, no seu opusculo do descobrimento d'esta ilha, escripto em 1579 » (CASADO GIRALDES, *Tratado completo de cosmographia e geographia historica*, tomo I, p. 177).

(3) MACEDO, *Additamentos á memoria*, etc., p. 39. — *Diario do Governo* du 2 octobre 1845, n° 232, p. 1014, col. 1.

(4) Comment expliquera-t-on, d'ailleurs, l'adoption du mot italien *Legname* sur les cartes catalanes ?

core arrivé aux Portugais de singler en haute mer : c'est un témoignage très-explicite de Jean de Barros, et que nul fait, nul témoignage, nul argument de quelque poids n'a encore infirmé. On allègue à l'encontre, il est vrai, que des relations commerciales et maritimes existaient déjà, au quatorzième siècle, entre le Portugal et l'Angleterre (1); mais qu'y a-t-il là qui implique la navigation en haute mer ?

Béthencourt, au contraire, s'était rendu de Cadix aux Canaries par la haute mer, comme le déclare expressément la chronique de ses aumôniers. A cela on objecte que le baron normand aurait été conduit à sa destination par des pilotes espagnols (2) : c'est une erreur manifeste ; mais prenons-la pour vérité, en résultera-t-il moins que Béthencourt naviguait en

(1) *Diario do Governo* du 2 octobre 1845, n° 232, p. 1013, col. 2 et 3. — Comparez ci-dessus, § II, p. 7, et § IV, pp. 26 à 28. — On cite encore (*Diario* du 1^{er} octobre, n° 231, p. 1009, col. 2) comme susceptible d'être opposée à l'assertion de Barros, la légende du globe de Beheim relative à la découverte des Açores « en 1431, sous la régence de l'infant dom Pedro ». Sans nous arrêter à relever ce qu'ont d'inconciliable les deux indications de l'année 1431 d'une part, et de la régence de l'infant dom Pedro de l'autre, qu'il nous soit permis de faire observer que c'est à l'année 1420 que se rapporte le passage de Barros que nous avons invoqué, aussi bien que celui-ci de Francisco MANUEL, qui a écrit également sur des documents contemporains : « *Nin-
guem navegava por altura, mas junto á costa; era julgado por
impossivel ou milagroso que quem perdesse a terra de vista pu-
desse tornar a ella* » (*Epanáphoras*, p. 322).

(2) *Diario do Governo* du 5 septembre 1845, n° 209, p. 921, col. 3, et celui du 24 octobre, n° 254, p. 1101, col. 4, et p. 1102, col. 1. — Comparez ci-dessus, § III, pp. 14 à 16.

haute mer pendant que les Portugais ne savaient que caboter le long des côtes ?

5° Les Portugais n'ont point fait, sans guides étrangers, d'expédition aux Canaries avant 1424 (1); et tout le monde sait que Béthencourt les était allé conquérir en 1402 (2); plusieurs expéditions de pillage y avaient été faites par les Espagnols vers la fin du quatorzième siècle (3); et ces îles sont d'ailleurs exactement tracées sur les portulans antérieurs, au moins depuis 1351 (4).

Mais les Portugais revendiquent pour eux-mêmes l'expédition conduite en 1341 aux Canaries par deux capitaines de navires italiens au service de Portugal (5). Sans insister sur ce que cette prétention a d'inadmissible au point de vue de savoir si l'instruction nautique de ces deux Italiens doit être comptée à l'école portugaise (6); cette expédition

(1) A cette date eut lieu celle de Fernando de Castro, envoyé par l'infant dom Henri contre la grande Canarie (voir la *Chronica de Guiné*, cap. LXXIX, p. 378).

(2) Ci-dessus, § III, pp. 14 à 16.

(3) Ci-dessus, § VII, pp. 38 à 41.

(4) Ci-dessus, § VII, p. 42.

(5) *Diario do Governo* du 1^{er} octobre 1845, n° 231, p. 1009, col. 2, 3; celui du 2 octobre, n° 232, p. 1013, col. 4, et celui du 24 octobre, n° 254, p. 1101, col. 4.

(6) L'école nautique portugaise, dont STOCKLER (*Ensaio historico sobre a origem e progressos das mathematicas em Portugal*, p. 16) semble même retarder la fondation jusqu'en 1438, ne fut, dans tous les cas, établie que par l'infant dom Henri, en vue des navigations de découvertes qu'il projetait; et il lui fallut encore recourir pour cet objet à l'habileté des étrangers: ce fut

elle-même est postérieure de plus de soixante ans, et peut-être de bien davantage, à celle de la flotte génoise qui y vint au treizième siècle, et qui parait avoir eu pour chef Lancelot Maloisel (1).

On a allégué, à l'égard de l'expédition de Béthencourt, qu'elle n'avait eu lieu qu'avec des pilotes, des matelots, des navires, des interprètes espagnols; que tous les éléments, en un mot, en étaient espagnols, et qu'il ne fit pas un seul pas dans l'exploration des Canaries sans l'intervention manifeste des Espagnols(2).—En admettant que cette assertion, inexacte d'ailleurs de tout point, eût un fondement réel, elle ne changerait absolument rien à la question, puisque Béthencourt, accompagné ou non d'Espagnols, conserve toujours une priorité de vingt-deux ans sur la première expédition conduite aux Canaries par des Portugais.

Quant à l'expédition conduite en 1341 par des Italiens au compte du Portugal, nous doutons que personne en veuille sérieusement faire honneur à

un Majorquin qu'il fit venir expressément, à grands frais, pour enseigner aux officiers portugais l'art de la navigation. — « Pera este descobrimento », dit Barros, « mandou vir da ilha de Malhorca hum mestre Jacome, homem mui docto na arte de navegar, que fazia cartas e instrumentos; o qual lhe custou muito pelo trazer a este reyno pera insinar sua sciencia aos officiaes portugueses daquelle mester » (*Decada primeira*, liv. I, cap. xvi, fol. 30, d)

(1) Ci-dessus, § VIII, pp. 47 à 53.

(2) Voir le *Diario do Governo* du 5 septembre 1845, n° 209, p. 921, col. 4; et celui du 24 octobre, n° 254, p. 1101, col. 4, et p. 1102, col. 1.

l'habileté nautique des marins portugais, d'autant plus qu'on ne voit figurer, dans la relation de cette expédition, que des Florentins, des Génois, des Castellans et autres Espagnols, mais pas un seul Portugais (1).

A ce propos on méconnaît et l'on dénie la portée du contrat d'inféodation par le roi Denis, à la famille Pezagna de Gènes, de la charge d'amiral héréditaire de Portugal : cet appel d'un prince éclairé à la supériorité maritime des Génois, on essaye de le comparer à ces accidents de faveur ou de fortune qui, chez nous, auraient pu élever quelque étranger à une dignité pareille ; et l'on fouille notre histoire pour y découvrir, à l'appui de cette thèse reconventionnelle, la citation de quelques noms propres (2) ;

(1) Voir ci-dessus, § VII, p. 44, à la note. — Nous ajoutons, occasionnellement, que dans la carte vénitienne des Pizzigani, de 1367, où sont peints, voguant sur l'Océan, plusieurs navires portant au mât et à la poupe le pavillon génois, vénitien, ou catalan, nulle part on ne découvre le pavillon portugais ; et par le travers du détroit qui sépare Lancelote de Fortaventure, à l'ouest de ces îles, où l'on voit figurer un navire faisant voile vers le sud, ce navire porte double pavillon génois.

(2) « Quando Affonso IV de Portugal mandou as expedições ás Canarias, tinha a França por almirante um estrangeiro, o príncipe D. Luiz de Lacerda, em 1341. — Em 1368, reinando em França Carlos V o Sabio, era almirante de França um Aragonez, o visconde de Rhodes. Em 1423, reinando em França Carlos VII, era almirante um Inglez, o conde de Suffolk et de Dreux ; e em 1439 tinha a França por almirante outro Inglez, Duarte de Courtenay » (*Diario do Governo* du 24 octobre 1845, n° 254, p. 1101, col. 4). — De bonne foi, y a-t-il lieu d'appeler *étranger*, pour la France, Louis d'Espagne comte de

mais, qu'il nous soit permis de le dire, lors même qu'on ne se serait pas singulièrement mépris sur l'origine ou la qualité de ceux que l'on signale, il ne saurait y avoir aucune parité : dans un cas, c'est d'un homme isolé, d'un fait transitoire qu'il pourrait être question ; dans l'autre c'est de tout un état-major maritime et d'un système permanent qu'il s'agit (1).

Talmont, arrière-petit-fils de Saint-Louis, né d'ailleurs en France, d'une mère française ? Peut-on appeler un *Aragonais* François de Périlleux vicomte de Rode, l'un de ces seigneurs de Roussillon que Pierre le Cérémonieux tentait de s'attacher à force de caresses, et dont les Aragonais exigèrent le renvoi ? Du moins encore ceux-là furent-ils réellement, l'un et l'autre, amiraux de France. Mais de Guillaume de la Pole, mais d'Edouard de Courtenay, créatures de Jean de Lancastre et de Henri de Windsor, faire des amiraux de Charles VII !.. c'est une amère dérision !... Oublie-t-on d'ailleurs les véritables amiraux de France à cette époque, Culant, Lohéac, Coëtivy ?

(1) « Eu dom Dinis.... entendendo por serviço de Deos e meu, » e prol e onrra da mha terra, d'aver obrigado vos miçer Manuel Peçagno de Genoa e vossos sucessores pera ficardes na mha terra por meu almirante pera servirdes em este officio mim e os meus sucessores que forem Rex em Portugal, dou e doo a vos pera todo sempre em Lixboa o meu lugar da Pe-dreira », etc. (*Contrato com Manuel Peçanho*, dans MACEDO, ubi suprâ, p. 50). — Si Nuno Fernandes Cogominho, dans un acte daté de Lisbonne, le 31 août 1315, signe comme *almirante mayor del Rey* (FRANC. BRANDAM, *Monarchia Lusytana*, parte V, liv. xvii, cap. 1, et parte VI, liv. xviii, cap. 55), ce qui prouverait, contre le Fr. Joaquim de SANTA ROSA (*Elucidario*, t. I, p. 93 ; voir ci-dessus § IV, p. 29, à la note) que le titre d'Almirante existait en Portugal antérieurement à Pezagno ; il est à remarquer aussi que, dans un acte daté de Lisbonne le 17 avril 1342 (RAPHAEL DE JESUS, *Monarquia Lusitana*, parte VII, liv. x,

6° Enfin les Portugais n'ont doublé le cap de Noun que postérieurement à l'année 1415; tandis que les cartes italiennes et catalanes du quatorzième siècle, surtout à partir de celles de 1375 et de 1384 (1),

cap. 3, n° 2, p. 495) Emmanuel Pezagno serait pareillement qualifié : « El Rey de Portugal... fez mercê ao seu almirante mór » Manoel Passano ou Passanha, da administração de huma capella.... — Son fils Lancelot Pezagno aurait de même reçu du roi Pierre I^{er}, par lettres du 26 juin 1357, le titre d'Almirante mór (Fr. BRANDAM, *Mon. lusit.*, parte VI, liv. XVIII, cap. 57, p. 245). — Au surplus, peu importe que la qualification donnée au chef de l'armée navale fût celle d'*Almirante mór*, ou simplement celle d'*Almirante*, s'il n'y avait qu'un seul et même personnage ainsi qualifié, et s'il est reconnu que cet officier, suivant l'expression de Severim de FARIA (*Noticias de Portugal*, tomo I, discurso 2º, § 13, pp. 140, 141) « ficava general de todas as frotas e armadas » do Reyno » avec une autorité presque royale, « tan grande poder en a frota como s'el Rey hi de presente fose » (*Ordenação de Affonso V*, do 13 d'agosto de 1471, dans Ant. Caetano de Sousa, *Provas da Historia genealogica da casa real Portuguesa*, tomo III, p. 319); tandis que le *capitam mór do mar* qu'on a eu l'idée de mettre sur la même ligne que l'almirante, et même au-dessus (Fr. BRANDAM, *Mon. lusit.*, parte VI, *Advertencias*) en lui attribuant le commandement des vaisseaux de haut bord, n'était en réalité qu'un simple lieutenant de l'almirante, le remplaçant en cas d'absence (Severim de FARIA, *ubi suprà*, § 14, p. 144), ou marchant sous ses ordres (FERNAN LOPES, *Chronica do senhor Rey D. Fernando*, cap. 124, dans les *Ineditos*, tomo IV, p. 398).

(1) Nous citons principalement ici les cartes de 1375 et de 1384 à cause de l'admirable perfection du tracé de la côte africaine jusqu'au cap de Buyetder ou Enbueder; mais nous n'excluons pas pour cela la carte de 1367 qui arrive pareillement à ce même cap (*caput finis Africae et terræ occidentalis*), ni celle de 1351 qui s'arrête à-peu-près à la hauteur du cap des Sables, à moitié chemin entre le cap de Noun et le cap de Bueder; le cadre de celle de 1318 ne dépasse point Mogador. On sait que les cartes

offrent un tracé parfaitement exact et détaillé de ces parages, soit en deçà, soit au-delà jusqu'au cap de Bugeder.

Le passage du cap de Noun par les Portugais est postérieur à 1415; nous avons à cet égard le témoignage formel de Barros : mais on objecte que ce grand historien, imbu des traditions du moyen-âge, n'a fait que rapporter la fausse opinion où étaient jadis tous les mariniers de l'Europe en général, sur l'impossibilité de franchir ce cap redoutable, dont ils faisaient ainsi la limite extrême de toutes les navigations au long de cette côte (1).

Disons-le avant tout : Barros, historien spécial des entreprises maritimes de ses compatriotes, avait

de 1318 et de 1351 appartiennent à l'école génoise; celle de 1375 à l'école catalane; celles de 1367 et de 1384 à l'école vénitienne. — L'ordre dans lequel nous venons de désigner ces trois écoles nous paraît être celui qui leur appartient fondamentalement en ce qui concerne la priorité relative des connaissances nautiques sur l'Océan occidental : elles avaient peut-être d'ailleurs, dans cet océan même, leur supériorité respective, Gènes pour le sud, Majorque pour l'ouest, Venise pour le nord; toujours est-il que Venise était, pour le sud, la moins avancée, et l'on reconnaît une trace de cet état de choses dans ce passage de Pietro Querini (dans la collection de RAMUSIO, tome II, fol. 200 de l'édition de 1583) : « Io volteggiai giorni 45 nei contorni delle Canarie, luoghi incogniti e spaventosi a tutti i marinari, massimamente delle parti nostre. » Il importe d'autant plus de se souvenir que c'est un Vénitien qui parle, que ceci se rapporte à l'année 1431; ce serait commettre un anachronisme que de lui donner une application générale à tous les mariniers, sans distinction.

(1) *Diario do Governo* du 1^{er} octobre 1845, n^o 231, p. 1009, col. 1 et 2.

parfaitement qualifié pour apprécier, d'après les documents nationaux contemporains qui se trouvaient à sa disposition, la mesure réelle des connaissances des Portugais à l'époque où ils firent leurs premières tentatives de découvertes ; mais il n'était point dans les mêmes conditions à l'égard des autres peuples, et l'on donne à ses paroles, en les appliquant généralement à tous les marins de l'Europe, une extension qu'elles ne comportent pas, d'autant plus que lui-même les restreint expressément aux seuls marins de l'Espagne.

Et maintenant : que la crainte qui arrêta ces navigateurs en deçà du cap de Non n'eût d'autre fondement qu'un préjugé traditionnel, en quoi cela pourrait-il infirmer l'existence du fait même que cela explique ?

Il y a plus : on ne trouve dans les *Décades* de Barros aucune trace de cette prétendue tradition relativement au cap de Non ; et si elle avait eu cours en effet avant que le passage de ce cap en eût démontré la fausseté, elle avait du moins été dès ce moment transportée au cap de Bojador, auquel on appliqua même aussi la dénomination de cap de *Non*, par une confusion dont il est aussi facile de se rendre compte que de constater l'existence (1).

(1) ZURLA, *sulle antiche mappe idro-geografiche lavorate in Venezia* (tome II, p. 333 de son *Marco Polo*), a déjà remarqué, sur la carte d'André Bianco de 1436, publiée par Formaleoni, l'erreur qui a fait écrire *Cabo de Non* au cap de Bojador. Mais le savant cardinal a voulu retarder outre mesure le passage du cap de Non par les Portugais (*Dei viaggi di Alvise da Cà da mosto*, *ibidem*,

Cette confusion n'a point échappé à Martinez de la Puente, historien spécial des Découvertes portugaises, comme Barros, et plus explicite que lui sur la date précise du passage du cap de Non, puisqu'il désigne formellement l'année 1419, tandis qu'elle ne résulte qu'implicitement des indications de Barros (1).

Ainsi, en définitive, nulle objection solide ne nous paraît être venue atténuer en rien la foi due aux témoignages exprès sur lesquels reposent les conclusions que nous avons formulées : notre devoir est donc de les maintenir dans toute leur intégrité.

p. 114, à la note) faute d'avoir reconnu pareille confusion dans le proème des navigations de Cadamosto (RAMUSIO, tome I, fol. 105 de l'édition de 1563).

(1) « Como ciento y veinte y dos leguas mas abaxo del cabo » Dalguer está otro cabo que llaman de Baiador ó Boijador.... ; » y tambien llamaron los Portugeses á este Cabo, de Nun, ó » Non, porque nadie passava de alli, que bolviesse » (Martinez DE LA PUENTE, *Compendio de las Historias de los Descubrimientos, conquistas y guerras de la India oriental y sus Islas, desde los tiempos del Infante Don Enrique de Portugal*, lib. I, cap. x, p. 74). — « El año referido de 1419, embió (el Infante) dos vezes » navios á descubrir las costas Africanas que caen sobre el » oceano occidental, y estos passaron setenta leguas mas allá del » cabo que llaman de Nun ó Non, que era lo último y mas largo » que entonces se navegava, yendo de España por aquella costa ; » y porque nadie passava de alli que bolviesse....., por tanto le » llamavan Cabo de Non » (*Ibidem*, lib. II, cap. 1, p. 86). — » En el mismo año de 1423 (*léase* 1433) un criado del Infante » D. Henrique, llamado Gil Yañez, descubrió el cabo que » dizen de Bayador ó Boxador, temeroso entonces » (*Ibidem*, p. 87).

X.

Et maintenant que nous avons débarrassé le champ de la discussion des préjugés que la commune renommée y avait implantés en faveur de la nouveauté absolue des découvertes portugaises du quinzième siècle ; maintenant que nous avons reconnu, dans l'Océan atlantique, le sillage de diverses expéditions antérieures, que nous avons même retrouvé jusque dans les parages de la Gambie la trace des Génois qui y étaient parvenus dès le treizième siècle, nous pouvons, ce semble, proposer avec moins de désavantage la question des navigations dieppoises en Guinée au quatorzième siècle.

Il est évident que cette question se présentait dans les conditions les moins propices, tant que les Portugais semblaient légitimement en possession exclusive du renom de premiers, d' uniques découvreurs des côtes d'Afrique sur l'Océan. Mais puisqu'il est démontré irréfragablement que ces côtes étaient connues avant eux jusqu'au Fleuve de l'Or, c'est seulement à partir de ce point que doit, dans l'hypothèse la plus favorable, commencer la série de leurs découvertes réelles (1) ; et la prévention natio-

(1) On nous reproche vivement (*Diario do Governo* du 5 septembre 1845, n° 209, p. 921, coll. 1 et 3 ; et du 20 octobre, n° 250, p. 1085, coll. 1, 2, 3 ; et *Bulletin de la Société de Géographie* de janvier 1846, p. 17) d'avoir donné la simple qualification de *reconnaisances* aux navigations des Portugais sur des côtes déjà visitées avant eux, au lieu de les appeler *découvertes* suivant

nale elle-même se débattrait vainement contre la nécessité de cette restriction. Les esprits impartiaux ne s'arrêteront point là, et le témoignage d'Usodimare leur paraîtra suffisant pour établir que l'expédition génoise des frères Vivaldi, en 1285, était parvenue jusqu'à la Gambie (1).

l'usage commun. L'exactitude du langage a toujours été, de notre part, l'objet d'une attention particulière, et le mot de *découvertes* a, en français, une acception trop précise pour que nous puissions l'employer avec autant de laisser-aller que les Portugais, chez lesquels il a un sens beaucoup plus large, analogue à celui des mots *explorations*, *reconnaisances*. — Au surplus, le reproche qui nous est fait à cet égard s'adresse implicitement à M. Wappæus, qui a fait la même distinction que nous : « Wenn wir hier » von *Entdeckung* dieser Inseln (Madeira und Porto-Santo) reden, » so wollen wir dadurch durchaus nicht in Abrede stellen, dass » dieselben, so wie ein grosser Theil der von den Portugiesen » unter Heinrich dem Seefahrer *erforschten* Westküste von Afrika » schon vor seiner Zeit nicht allein von den Normannen entdeckt » worden, sondern auch italienischen und katalonischen See- » fahrern nicht unbekannt gewesen. Hierüber werden wir im » 3ten Abschnitte bei Untersuchung der Seekarten (Portulanos) » zu sprechen haben. Für die Portugiesen wurden diese Inseln » damals in der That erst *entdeckt*, wenn es auch nachzuweisen » ist, dass der Infant aus älteren italienischen Karten deren » Existenz kannte. » (*Untersuchungen über die geographischen Entdeckungen der Portugiesen*, Bd. I, Einleitung, S. 7, not. 2.)

(1) C'est en effet dans la Gambie, ou aux environs, qu'Usodimare avait rencontré le dernier rejeton des Génois de l'expédition de Vivaldi ; il dit lui-même, dans sa lettre du 12 décembre 1455 : « Transivi ubi unquam aliquis christianus fuerat, ultra » milliarum octingenta, et reperto rivo de Gamba, maximo in » extremitate, in eo intravi Fui coactus redire Si me potuissem detinere, vidissem capitaneum regis Meli qui prope » nos erat jornatas sex Reperi ibidem unum de natione nos-

Il ne s'agit donc plus d'engager, en faveur des traditions dieppoises, une lutte contre toutes les idées reçues, mais seulement de montrer qu'elles offrent un exemple de plus de ces navigations européennes qui avaient précédé isolément, à diverses dates, le grand mouvement maritime qui a valu au Portugal une si magnifique page dans l'histoire du Monde. — Ce n'est point à dire que nous ayons la prétention de faire accepter comme incontestables dans tous leurs détails les récits tardivement rédigés de ces anciennes expéditions des marins normands ; mais ces récits nous paraissent du moins admissibles en ce qui concerne les dates de départ et d'arrivée, les noms et le tonnage des navires envoyés, les chargements de retour, les particularités en un mot qui devaient être consignées sur les registres officiels du port d'armement ; et ils nous paraissent, dans tous les cas, faire une foi entière quant à l'antériorité de nos navigations en Guinée, à l'égard de celles des Portugais.

Cette antériorité était attestée par les Africains eux-mêmes aux Hollandais, successeurs des Portugais ; et certains indices matériels confirmaient à cet égard les déclarations des naturels.

Voici ce que le docteur Olivier Dapper a consigné à ce sujet dans sa description de l'Afrique, publiée en 1668, en hollandais, à Amsterdam : « Le château » de la Mine est un très-vieil édifice, comme le dé-

» trâ, etc. » (*Annali di Geografia e di Statistica*, tom. II, pp. 286, 287). — Voir ci-dessus, § IV, p. 25.

» montrent différentes dates en divers endroits. A
» une batterie en ruines restaurée par les nôtres, il
» y a quelques années, et nommée la Batterie fran-
» çaise (parce qu'elle était de construction française,
» et que les Français, suivant ce que disent les in-
» digènes, étaient établis en ce lieu avant l'arrivée
» des Portugais), nos gens trouvèrent le millésime
» del'an treize cent, mais les deux caractères suivants
» ne purent être déchiffrés. Sur la petite place inté-
» rieure existe aussi une inscription gravée sur
» pierre, entre deux vieux pilastres, mais presque
» entièrement effacée par l'érosion des pluies, et
» conséquemment illisible. Tandis qu'au magasin
» ou bâtiment des vivres, on voit tout d'abord qu'il
» a été bâti en l'année 1484, sous Jean II, roi de
» Portugal, comme le manifeste le millésime placé
» au-dessus de la porte, lequel est encore aussi net
» et aussi entier que s'il remontait seulement à
» quelques années; d'où il faut conclure que les
» autres dates mentionnées ci-dessus doivent être
» très-anciennes. » (1)

(1) • Dit kasteel [van de Mijn] wort geoordeelt een zeer oudt
» gebouw te zijn, gelijk zulx de verschillende jaer-aentekeninge
» in verscheide plaetsen aenwijzen. Aen een vervallen batery,
» by de onzen voor eenige jaren weer opgemaakt, en de Franse
» batery genoemt (ter oorsake het een Fransch gebouwscheen,
» ende Franssen, na der inwoonderen zeggen, voor de komste
» der Portugesen daer gehuistvest waeren), vinden d'onzen de
» zijfertallen van't jaer dertien hondert, zonder de twee volgende
» letteren te kunnen bekennen. Op de kleine binnenplaats staet
» ook een geschrift in steen gehouwen, tusschen twee oude pij-
» laren, doch meest afgeregent en versleten, derhalven onlees-

Ces récits indigènes, simplement indiqués par Dapper, nous les trouvons recueillis avec plus de détail cinquante ans auparavant par le chirurgien allemand Samuel Braun, de Basle, pendant le séjour de trois années qu'il fit à la Côte-d'Or, de 1617 à 1620, au fort Nassau; il les a consignés dans sa relation, dont le texte original allemand, aussi bien qu'une version latine, ont été publiés à Francfort, en 1625, par les soins de Jean-Théodore de Bry, en appendice à la première partie de sa fameuse collection des *petits voyages*. Nous ne pouvons mieux faire que d'en donner ici une traduction littérale.

« En ce fort, aussi bien qu'à Accara, j'ai vu des
» gens qui étaient âgés de cent-trente ans, lesquels
» m'ont dit : que déjà bien des années auparavant,
» le comptoir de la Mine avait été fondé par les
» Français qui venaient trafiquer en cet endroit.
» Comme chaque année, trois mois durant, il ré-
» gnait une pluie mêlée de bourrasque (que nous
» appelons Travada), telle que beaucoup de mar-
» chandises en étaient endommagées, ils demandè-
» rent aux habitants la permission de bâtir un ma-
» gasin ou entrepôt, ce que les Nègres, qui étaient

» baer. Maer het magazijn of lijftocht huys, schijnt eerst in't jaer
» veertien hondert en vier en tachtigh gebouwt te zijn, onder
» Johan de twede koning van Portugal, als blijkt uit het jaer-
» getal, boven de poorte gestelt; 't welk noch zoo helder en
» gaef daer staet, als of het over eenige jaren gedaen waere;
» dies d'andere gemelde jaer-rekeningen zeer out moeten zijn. »
(DR. O. DAPPER, *Naukeurige Beschrijvinge der Afrikaensche ge-
mesten*, p. 439.)

» avec eux en très-bonne intelligence, leur accordè-
» rent volontiers. Ils construisirent donc un assez
» grand magasin, et transportèrent leurs marchan-
» dises à terre. Ils établirent ainsi un commerce
» d'autant plus avantageux qu'alors les habitants
» du pays échangeaient l'or contre des marchandises,
» sans le mesurer autrement qu'à l'œil.

» Quand les Portugais eurent appris que les
» Français faisaient avec les Nègres un si bon com-
» merce, ils vinrent les surprendre à l'improviste,
» et s'emparèrent du magasin, donnèrent les mar-
» chandises aux habitants, et assurèrent qu'ils trai-
» teraient avec eux à de meilleures conditions que
» les Français. Ces pauvres gens le crurent bonne-
» ment, et aidèrent au massacre de ceux qui vinrent
» ensuite. Finalement, le magasin fut transformé en
» une église, qui maintenant est très-bien fortifiée
» et ne sert qu'à leur grand dommage. » (1)

(1) « In diser Festung [Nassaw zu More], wie auch zu Accara,
» hab ich Leuth gesehen, welche 130 jahr alt worden. Die haben
» mir gesacht: dass die Mina schon vor etlichen Jahren von den
» Frantzosen, so dahin gehandelt, seye angefangen worden. —
» Und die weil alle jahr 3 monat lang ein solch Regenwetter
» mit hartem wind (welchen wir Travada heissen) entsethet,
» inmassen viel wahren zuschanden werden, haben sie an die
» Eynwohner begert, dass sie mögten ein Magasin oder Pack-
» hauss bawen. Welches inen auch die Schwartzten, so mit inen
» wol zu frieden sind, gern verwilliget haben. Haben also ein
» zimlich gross Packhauss gemacht, und die Wahren auff das
» Land gebracht. Also einen guten handel bekommen, beson-
» ders weil damalen die Eynwohner dess Lands das Gold mit
» gewogen, sonder nur beym Augen mäss verhandlet.— Da nun

La tradition des indigènes, ainsi rapportée en 1617 à Braun par des vieillards âgés de cent trente ans, c'est-à-dire par des hommes nés dans les premières années de l'établissement des Portugais, et dont les pères avaient vu les faits consignés dans ce récit; une telle tradition est un fait considérable, que ne sauraient anéantir de simples dénégations (1).

Elle est d'ailleurs confirmée par des indices matériels qui ne sont point sans valeur : ces vieilles inscriptions rongées par le temps, surtout celle qui fut trouvée par les Hollandais dans les ruines de l'ancienne Batterie française, attestaient que les premières constructions du fort de la Mine dataient du quatorzième siècle.

Il y a plus : ce magasin français transformé en église par les Portugais, gardait encore en 1667 la trace de ses anciens maîtres ; Villault de Bellefond, qui visita alors ces parages, l'atteste de la manière la plus précise : « Les Hollandais, dit-il, se servent

• den Portugalesern kundt gethan worden, dass die Frantzosen
• guten handel bey den Schwartzten bekommen, haben sie die-
• selbigen ohnversehens überfallen, und dass Packhauss eynge-
• nommen, den Einwohnern die Wahren geschenckt, und für-
• geben, sie wöllen besser mit ihnen handeln, dann die
• Frantzosen. Welches die armen Leuth zu bald geglaubt, die
• dann auch andere, so hernach kommen, geholffen zu tod
• schlagen. Haben also endlich auss diesem Kauffhauss eine
• Capell gemacht, welches jetzt gar fest ist, aber zu ihrem
• grossen Schaden dienet. » (*Fünff Schiffarten* Samuel BRAUNS
burgers und wundertst zu Basel : Die dritte Reyss, p 27.)

(1) Voir *Recherches sur la priorité*, etc., pp. 32, 33; et *Bulletin de la Société de Géographie*, cahier de janvier 1846, pp. 18, 19.

- aujourd'hui pour leurs presches de la mesme église
- que nous y bastismes...., dans laquelle on remar-
- que encore les armes de France. » (1)

Ainsi, au milieu du dix-septième siècle, subsistaient encore au château de la Mine, indépendamment des traditions locales les moins équivoques, des preuves matérielles contemporaines de l'ancienne possession des Français (2).

Venons maintenant au récit détaillé, donné par Villault, des expéditions dans lesquelles les Français étaient parvenus si avant sur cette côte. Il nous suffit ici d'en résumer succinctement les indications qui semblent le plus dignes de créance.

« Au mois de novembre 1364 il fut équipé à Dieppe deux navires, de cent tonneaux chacun, qui, dépassant les Canaries, arrivèrent vers la Noël au Cap-Vert, sous lequel ils mouillèrent, dans la baie qui toujours a conservé depuis le nom de Baie de France. Après y avoir recueilli de l'ivoire, des cuirs et de l'ambre gris, ils continuèrent d'avancer au Sud, touchèrent à Boulombel appelé depuis Sierra Leone par les Portugais, ensuite au cap de Monte, et s'ar-

(1) VILLAULT de Bellefond, *Relation des Costes d'Afrique appelées Guinée*, p. 5. — Voir ci-dessus, § I, pp. 2 à 4, la note où nous avons indiqué, et réfuté, ce nous semble, les objections qu'on avait élevées (*Recherches sur la priorité*, etc., pp. 30 à 39) contre la valeur de ces indices matériels.

(2) Ceci répond directement à cette objection : « Aquelle que • declara que as provas contemporaneas se perderam tinha • obrigação primeiro que tudo de provar que ellas existiram » (*Diario do Governo* du 20 octobre, n° 250, p. 1085, col. 3).

rétèrent enfin à l'embouchure d'une petite rivière, près d'un village dont la situation leur rappela celle de leur ville natale, et qu'ils nommèrent pour ce motif le *Petit-Dieppe* ; après y avoir complété leur chargement en ivoire et en malaguette, ils opérèrent leur retour à Dieppe au mois de mai 1365 (1).

» Au mois de septembre suivant, des marchands de Rouen s'associèrent avec ceux de Dieppe, et il fut armé quatre navires pour renouveler et poursuivre ce premier essai de relations commerciales avec les Nègres : deux des navires firent leur traite, comme l'année précédente, du Cap-Vert au Petit-Dieppe ; un troisième alla opérer son chargement en malaguette, à l'embouchure d'une rivière plus éloignée, devant un village où ils trouvèrent le meilleur accueil, et qu'ils appelèrent *Paris* ; le quatrième navire poussa plus loin encore, et traita une grande quantité d'ivoire, et quelque peu d'or, chez des peuples moins sociables que les premiers (2).

» Ces expéditions furent continuées tous les ans par les armateurs de Rouen et de Dieppe, qui établirent ainsi des comptoirs au Cap-Vert, à Boulombel, au cap de Monte, au Petit-Dieppe et à Paris, sans aller de nouveau à la côte ultérieure, où l'on avait été moins bien reçu (3).

» Cependant les profits commençant à devenir moins considérables sur ces points, les armateurs

(1) *Relation des Costes d'Afrique*, pp. 410 à 415.

(2) *Relation des Costes d'Afrique*, pp. 415 à 418.

(3) *Relation des Costes d'Afrique*, p. 419.

jugèrent à propos d'envoyer de rechef à la côte d'où il avait été, en 1365, rapporté de l'or : et le navire la *Notre-Dame-de-bon-Voyage*, de cent cinquante tonneaux, fut expédié de Rouen, en septembre 1380, pour cette destination ; il y arriva en décembre, trouva les habitants mieux disposés, et revint à Dieppe avec un riche chargement, après un voyage de neuf mois (1).

» L'année suivante, le 28 septembre, il partit de Dieppe, pour les mêmes lieux, trois navires, la *Vierge*, le *Saint-Nicolas* et l'*Espérance* ; la *Vierge* s'arrêta au point où l'on avait déjà traité, et qu'on appelait la Mine à cause de la quantité d'or qu'on y avait recueillie ; le *Saint-Nicolas* alla jusqu'à Mouré, et l'*Espérance* jusqu'à Akara (2). — On envoya de nouveau trois navires en 1383 ; deux étaient chargés de matériaux de construction qui servirent à bâtir à la Mine un comptoir, où ils laissèrent dix à douze personnes ; le troisième, contrarié dans ses opérations par les marées, revint avant les autres, et fut réexpédié à l'arrivée de ceux-ci, pour aller ravitailler le nouvel établissement de la Mine (3).

» Cet établissement prospéra jusqu'en 1410 ; à cette époque désastreuse pour la France, les expéditions se ralentirent, puis cessèrent tout-à-fait ; et quand les Portugais arrivèrent à leur tour en ces parages, ils n'eurent pas de peine à se mettre en

(1) *Relation des Costes d'Afrique*, pp. 419 à 421.

(2) *Relation des Costes d'Afrique*, p. 422.

(3) *Relation des Costes d'Afrique*, pp. 423, 424.

possession du comptoir délaissé, où le roi Jean II fit élever en 1482 le château de Saint-George de la Mine (1). »

Voilà le récit, que nul n'avait publié avant Villault de Bellefond, des expéditions dieppoises en Guinée au quatorzième siècle ; il se trouve compris dans la relation que ce gentilhomme, au retour de son propre voyage en Guinée, adressa à Colbert (2) ; il y a lieu de penser que les éléments en avaient été puisés dans les registres de l'amirauté de Dieppe, que le bombardement de 1694 a ensuite détruits. — Quelque prévention que l'on puisse manifester contre l'authenticité des informations de Villault, contre la sûreté de son jugement ou l'étendue de son instruction, même contre sa bonne foi (3), on ne peut méconnaître néanmoins que, les détails qu'il donne fussent-ils douteux, erronés, controuvés, le fait fondamental de l'établissement des Français à la Mine, au quatorzième siècle, n'en demeurerait pas moins constaté par des témoignages antérieurs, qu'on a pu ignorer ou perdre de vue (4), mais qui subsistent, et dont on essayerait vainement de contester l'autorité.

(1) *Relation des Costes d'Afrique*, pp. 425 et 429.

(2) Nous possédons personnellement l'exemplaire même de Colbert.

(3) Voir les *Recherches sur la priorité*, etc., par le vicomte de Santarem, qui a dirigé contre Villault, non-seulement le § III, mais une bonne partie de ce curieux et savant ouvrage.

(4) Nous ferons remarquer à cette occasion qu'on a consacré une page entière (*Recherches*, etc., pp. 51, 52) à faire valoir le silence du père Fournier, lequel, assure-t-on, « dans son grand

Ceux-là donc nous paraissent avoir été plus sages et plus justes, qui, parmi les savants portugais, n'ont point trouvé improbables les anciennes navigations dieppoises à la côte de Guinée (1). Ils ont cru avec raison que la gloire historique du Portugal était fondée sur assez de mérites réels pour n'avoir pas besoin de disputer la part légitime des autres peuples. Disons-le encore une fois : cette grande route maritime des Indes où les frères Vivaldi s'aventuraient dès le treizième siècle, certes les Portugais ne s'y engagèrent point les premiers ; mais seuls ils y persévérèrent, et les premiers ils atteignirent le but ; voilà leur part : elle est assez belle pour qu'ils n'aient point à en ambitionner d'autre.

» ouvrage sur l'Hydrographie publié à Paris en 1643, ne dit pas
» un mot qui ait rapport aux prétendues traditions touchant les
» découvertes des Dieppois, bien qu'il fût Normand, étant né à
» Caen en 1595. » — Or, le père Fournier a cependant dit son
mot, et ce mot le voici : « Avant que les Portugais nous eussent
» enlevé la Mine, toute la Guinée était remplie de nos colonies,
» qui portoient le nom des villes de France dont elles estoient
» sorties. » (*Hydrographie*, p. 154 de l'édition de 1667, et p. 202
de l'édition de 1643).

(1) Antonio Ribeiro dos Santos, *Memoria sobre dois antigos mappas geographicos*, déjà cité ci-dessus, § I, p. 4.

POST-SCRIPTUM.

Dans le *Diario do Governo* de Lisbonne, du 18 décembre 1845, n° 298, dont nous n'avons eu connaissance que depuis l'impression de notre travail, se trouve allégué un passage de la relation de Béthencourt (chap. LXXXIV, p. 177) comme fournissant la preuve que ce seigneur avait emmené d'Espagne, dès sa première expédition aux Canaries, un interprète nommé Augeron, que lui avait procuré d'Aragon le roi de Castille Henri III. — Nous avons nous-même indiqué ce passage (ci-dessus, § VII, p. 39) comme ayant une toute autre signification. Le voici textuellement en son entier : « Adonc fut ordonné » deulx barges pour aler en l'isle de Fer, là où ilz demourent bien trois mois : et quant ilz ourent esté si » longuement, Monseigneur s'avisa qu'il envoiroit à » ceulx du pais ung truchement nommé Augeron, lequel » estoit de Gomère, et l'avoit eu ledit seigneur en Arragon » dres devant qu'il vint à la conqueste ; et lui fit avoir le » roy d'Espagne qui s'appelloit le roy Donnerique, c'est- » à-dire Henry, et la raine s'apelloit Katheline. Ledit » seigneur envoia ycellui truchement aux Canares d'icelle » isle de Fair, et estoit ycellui Augeron frère du roy de » cette isle. » — Ce sont les mots *dres devant qu'il vint à la conqueste* qu'on aura sans doute pris pour un équivalent de ceux-ci : dès avant qu'il vint pour la première fois aux Canaries. On n'a pas réfléchi : d'abord que le témoignage exprès de la relation de Béthencourt, en ce qui concerne le premier départ de Cadiz, à la fin de juin ou au commencement de juillet 1402, exclut absolument toute supposition qu'aucun étranger ait été adjoint alors

aux *cinquante-trois personnes* demeurées en la nef ; en second lieu, qu'il n'est question de l'interprète Augeron, dans la relation dont il s'agit, que beaucoup plus tard, dans le récit de la *quatrième* expédition de Béthencourt aux Canaries, lorsqu'au mois de novembre 1405 *il alla à la conquête de l'île de Fer*, ainsi que l'énonce précisément le titre du chapitre ; et enfin que la relation elle-même constate qu'à l'époque où Gadifer de la Salle visita l'île de Fer par ordre de Béthencourt, au mois de janvier 1404, l'expédition française n'avait point encore de truchement pour communiquer avec les gens de cette île (chap. XLII, p. 77), et qu'on ne parvint à en avoir un que postérieurement (chap. XLIII). — Ainsi que nous l'avions dit ailleurs (*Bulletin de la Société de Géographie*, mars 1846, p. 176), Augeron provenait, suivant toute apparence, des prisonniers Canariens vendus en Aragon par Fernand Ordoñez, au mois d'octobre 1402 (*Conquête des Canaries*, chap. XXV, p. 46).

Paris, 30 avril 1846.

Sc

86

NOTE
SUR LA PREMIERE EXPÉDITION
DE BÉTHENCOURT

AUX CANARIES,
ET SUR LE DEGRÉ D'HABILETÉ NAUTIQUE
DES PORTUGAIS

A CETTE ÉPOQUE;

LUE A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS
DANS SA SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 1845.

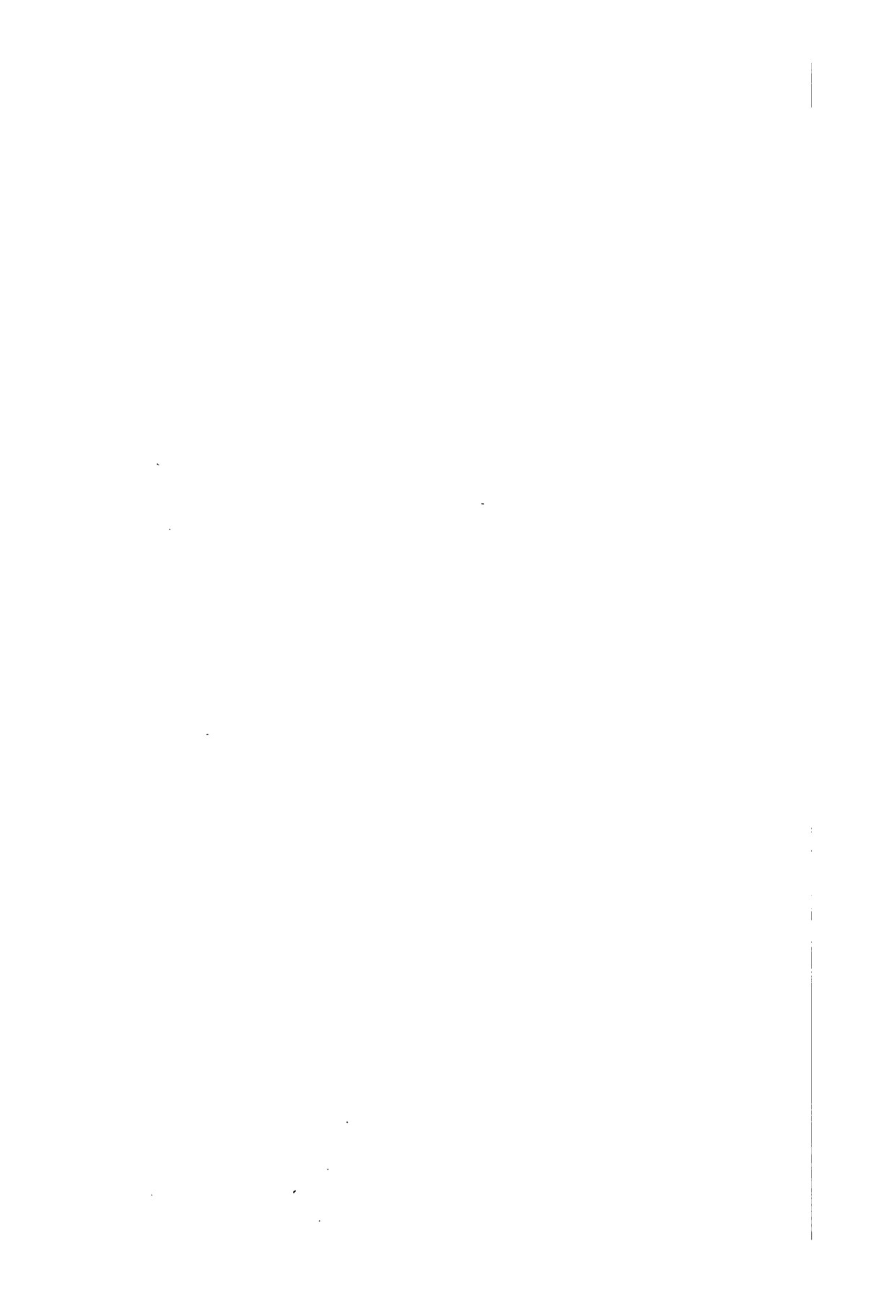
PAR M. D'AVEZAC,

GARDE DES ARCHIVES DE LA MARINE ET DES COLONIES,
DES SOCIÉTÉS GÉOGRAPHIQUES DE PARIS, LONDRES, FRANCFORT, ET BOMBAY,
DES SOCIÉTÉS ASIATIQUE, SYRO-ÉGYPTEIENNE, ET AFRICAINE DE LONDRES;
DES SOCIÉTÉS ETHNOLOGIQUES DE PARIS ET DE NEW-YORK;
DES SOCIÉTÉS ARCHÉOLOGIQUES D'ANGLETERRE ET D'ESPAGNE;
DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE,
ETC. ETC. ETC.

PARIS.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET
RUE JACOB, 30.

1846.



NOTE

SUR LA PREMIÈRE EXPÉDITION DE BÉTHENCOURT AUX CANARIES, ET SUR LE DEGRÉ D'HABILETÉ NAUTIQUE DES PORTUGAIS A CETTE ÉPOQUE.

Dans ses séances des 7 et 21 février dernier, la Société de géographie voulut bien accueillir avec quelque intérêt la communication que j'eus l'honneur de lui faire d'un travail, ancien pour moi de plusieurs années, mais encore inédit, qui avait pour objet de recueillir les indications certaines, parvenues jusqu'à nous, des découvertes faites au moyen-âge, dans l'océan Atlantique, antérieurement aux grandes explorations portugaises du xv^e siècle (1).

(1) L'ensemble de mon travail à ce sujet, lu à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-lettres de l'Institut dans ses séances des 14 novembre, 5 décembre, et 6 mars derniers, est imprimé dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, cahiers d'octobre 1845, janvier, mars et avril 1846. Les points fondamentaux en avaient été indiqués en 1833 dans l'article AFRIQUE de l'*Encyclopédie nouvelle*, successivement reproduit, à peu de différences près, en 1836 dans l'*Encyclopédie du xix^e siècle*, puis, sous le titre d'*Esquisse générale de l'Afrique*, en 1837 et en 1844. Le texte même du mémoire spécial que j'ai lu à la Société de géographie et à l'Institut a été inséré en 1845, moins les développements et les annotations, dans le volume des *Iles de l'Afrique* faisant partie de la grande collection historique publiée par MM. Didot sous le titre de L'UNIVERS.

(A)

Un savant étranger, qui daigne m'honorer d'une amitié à laquelle j'attache le plus grand prix, communiqua à son tour à la Société, dans sa séance du 7 mars suivant, des observations qui avaient pour but de réfuter les résultats en faveur desquels mes convictions s'étaient formées. Avec un tel adversaire, la joute ne peut être que courtoise (1) ; et si je viens présenter aujourd'hui à la docte assemblée une réponse rapide aux observations de mon noble confrère, c'est avec la conviction qu'il ne s'élèvera entre nous aucun nuage à ce sujet, tout en conservant peut-être chacun de notre côté des convictions opposées sur des faits que l'indépendance d'esprit d'une part, et la préoccupation exclusive des gloires nationales de l'autre, ne nous permettent pas de considérer sous le même point de vue.

Malgré les précautions que j'avais prises dès l'abord pour n'effaroucher point des susceptibilités que je me fais honneur de comprendre et de respecter, je pris soin d'expliquer en diverses circonstances, au sein de la Société, dans quelles limites demeurait renfermée la thèse que j'avais soutenue, et que je viens soutenir encore devant elle.

Je rappellerai en quelques mots les principaux points que j'ai cru établir, puis les objections qui y

(1) J'aurais souhaité, cependant, ne point trouver incriminées, dans le mémoire de mon savant ami, des intentions auxquelles, j'en suis sûr, il rend, au fond de son cœur, une pleine justice : il ne me croit point, quoi qu'il dise, *invariable dans le dessein d'atténuer la gloire due aux Portugais pour leurs découvertes, ou conduit par l'idée préconçue d'élever la gloire des Génois sur les débris de celle des Portugais.* Je me borne à regretter ces formes de discussion : je ne me fais pas à moi-même l'injure de croire qu'aux yeux de personne j'aie besoin de les repousser autrement.

ont été opposées, et enfin les motifs qui ne me paraissent pas permettre de considérer ces objections comme fondées.

Après avoir constaté, en suivant pas à pas le récit des historiens les plus estimés des grandes navigations portugaises du xv^e siècle, la date certaine des explorations successives des *Lusiades* au long de la côte africaine; après avoir ainsi établi que le cap de Noun ne fut doublé qu'après 1415, que le cap de Bojador ne fut dépassé qu'en 1434, et que le fameux *rio do Ouro*, atteint en 1436, ne fut appelé de ce nom par les Portugais qu'en 1442; j'ai montré aussi, en suivant rigoureusement les indications de la chronique de Béthencourt, que les Français avaient visité la côte au sud du cap de Bugeder, et connaissaient le fleuve de l'Or, longues années avant que les pilotes de l'infant dom Henri eussent dépassé même le cap de Noun.

J'ai ensuite rappelé la tentative antérieure du catalan Jacques Ferrer en 1346, les voyages d'un religieux espagnol en compagnie des Arabes, l'expédition génoise de Thedisio d'Oria et des frères Vivaldi en 1285.

Et du continent passant aux îles, j'ai signalé le tracé que donnent des Açores, des Madères et des Canaries, les portulans italiens et catalans du xiv^e siècle, en remontant jusqu'à 1351; alors qu'il est bien connu que les Portugais n'ont commencé à reconnaître les Açores qu'en 1431, et le groupe de Madère qu'en 1419 et 1420.

Quant aux Canaries, j'ai soigneusement rappelé les visites qu'elles avaient reçues des corsaires espagnols et autres avant l'expédition de Béthencourt, et l'exploration qui en fut faite en 1341 par des navigateurs italiens au service du Portugal, et l'arrivée antérieure

d'un navire français poussé par la tempête ; et rassemblant les indices que la nomenclature cartographique, l'histoire de Gènes et le témoignage exprès de Pétrarque nous ont transmis d'une prise de possession génoise plus ancienne encore, j'ai désigné le génois Lancelot Maloisel comme le premier navigateur européen connu qui ait abordé aux Canaries, dans la seconde moitié du XIII^e siècle.

Une donnée générale qui se lie à ce travail, et qui a paru à notre savant confrère ne pouvoir être admise, c'est que les Normands de Béthencourt avaient la pratique de la haute mer à une époque où les Portugais ne savaient encore que caboter le long des côtes. Les faits historiques m'ont paru démontrer que le roi Denis le Libéral avait commencé l'éducation maritime de son peuple en prenant à la fois à son service, chez les Génois, un amiral héréditaire et un cadre permanent de vingt officiers habiles, mesure dont l'expédition des Canaries en 1341 a été le fruit.

Notre savant confrère, dans un travail étendu, qui a été imprimé à Lisbonne dans le *Diario do Governo* des 5 septembre, 1^{er} et 2 octobre derniers (1), soutient, contrairement à mes assertions, ou plutôt contrairement aux témoignages formels que j'ai produits :

1^o Que l'expédition de Béthencourt, venue en cabotant jusqu'à Cadiz, ne prit la haute mer en quittant ce port, qu'avec des pilotes, des interprètes et des navires espagnols ;

(1) Une suite de ce travail a été imprimée dans le *Diario do Governo* des 20 et 24 octobre, avec l'annonce d'une continuation ultérieure. — (Cette continuation se trouve dans le *Diario* du 18 décembre, qui vient de m'être signalé à ce sujet sur l'épreuve même de la présente feuille. — 27 avril 1846.)

2° Que bien avant le passage du cap de Bojador , bien avant le règne de Denis le Libéral, en remontant même jusqu'au xii^e siècle, les Portugais avaient une grande puissance navale et la pratique de la haute mer.

Divers points de détail, engagés dans cette double thèse, sont en même temps, de la part de notre savant confrère, l'objet d'allégations dont j'aurai occasionnellement à examiner la légitimité.

Je vais reprendre successivement les deux propositions principales développées dans son mémoire, en réclamant la bienveillante attention de la Société et l'amicale indulgence de mon savant et cher confrère lui-même. Je tâcherai d'être aussi bref que possible, apportant toujours des textes précis à l'appui de mes assertions.

I.

En énonçant que l'expédition de Béthencourt avait pris *la haute mer* en quittant Cadiz, je n'avais fait que rapporter le texte même de la chronique rédigée par ses aumôniers. On ne conteste point le fait, mais on en veut faire honneur à des pilotes espagnols : « Il est palpable, dit-on, que le gentilhomme normand vint à Cadiz et Séville pour s'informer de la route à tenir et se pourvoir de pilotes et de matelots espagnols afin de poursuivre son voyage; et sa relation même prouve que c'est avec des matelots espagnols, et, ce qui plus est, avec des navires espagnols, qu'il arriva aux Canaries. Comment aurait-il pu continuer sa route sans recompléter son équipage à Cadiz, lui qui avait perdu deux cents hommes de son monde par désertion dans les ports d'Espagne? Les Normands craignaient d'ailleurs de se risquer en pleine mer, ils avaient perdu

courage, ils avaient peur!(1)... On voit de plus, dans la relation, que la nef Tranchemare et la nef Morelle, et une troisième encore, étaient commandées par des Espagnols. Outre des mariniers, il fallut aussi à Béthencourt prendre des interprètes de la même nation, savoir, un nommé Alphonse et sa femme appelée Isabelle, et il ressort de la relation qu'il les embarqua à Cadix. »

Voilà le résumé succinct de l'interprétation donnée, dans le *Diario do Governo* du 5 septembre, au récit de Béthencourt.

La réponse est facile et péremptoire; je la prends tout entière dans le texte (2) de la relation (p. 6) : « Adonc » se parti Monseigneur de Béthencourt et Messire Gadifer et toute son armée de la Rochelle, le premier jour » de may mil quatre cens et deulx, pour venir ès parties » de Canare, pour veoir et visiter tout le pais en espérance de conquerir les illes et mestre les gens à la foy » crestienne, avecques très-bon navire, et souffisamment » garny de gens et de vitailles et de toutes les choses qui » leur estoient nécessaires pour leur voiage; et devoient tenir le chemin de Belle Isle, mais au passer » de l'ille de Ré ilz ourent vent contraire, et adressèrent leur voye en Espagne, et arrivèrent au port de » Vivières,.... et y ot grant discord entre plusieurs » gens de la compagnie, tant que le voiage fut en » grant danger d'estre ronpeu. »

(1) Dans le *Diario do Governo* du 5 septembre, les mots *ils avoient peur* étaient donnés comme empruntés au texte même de la chronique de Béthencourt: cette inexactitude est corrigée dans le *Diario* du 18 décembre (p. 1277, col. 3), qui vient de m'être communiqué. — 28 avril 1846.

(2) Le manuscrit original de la chronique de Béthencourt m'ayant été obligeamment communiqué par la famille, j'ai collationné sur ce texte toutes les citations que j'avais empruntées à l'édition de Bergeron.

L'explication de cet incident se trouve donnée dans un chapitre ultérieur de la chronique (p. 18), où il est rappelé que Bertin de Berneval « avait pièce mauves- »
 » tié machinée en son courage », et que « quant il »
 » fut venu devers monseigneur de Béthencourt à la »
 » Rochelle, il commença à soy ralier des compagnons, »
 » et fit ses alliances avec plusieurs gens ; et ung pou »
 » après par lui fus commencée une grant dissencion »
 » en la nef entre les Gascons et Normans..... Et de »
 » là en avant commencèrent bendes et dissencions les »
 » ungs contre les autres, en telle manyère que devant »
 » que la nef partit d'Espagne pour traverser ès ylles »
 » de Canare, ilz perdirent bien deulx cens hommes »
 » des myeux apparles qui y fussent. »

Après cette explication, revenons au récit du voyage. Arrivé à Cadiz, Béthencourt est obligé de se rendre à Séville pour répondre aux réclamations des marchands génois, plaisantins et anglais de cette ville, qui l'accusaient de leur avoir pris et coulé trois navires : « Et lui »
 » estant en Siville », continue le chroniqueur, « les maro- »
 » niers meuls de malves courages descouragèrent telle- »
 » ment toute la compaignie, en disant que ilz avoient »
 » pou de vivres et que on les menoit mourir, que »
 » de quatre vings personnes n'en demoura que chin- »
 » quante trois. Béthencourt s'en revint à la nef, et »
 » avecques aussi pou de gentz qui leur demourèrent »
 » prindrent leur voiage. »

Voilà ce que dit le texte même de la chronique de Béthencourt, et l'on avouera qu'il faut se trouver sous l'empire d'une préoccupation bien grande pour y découvrir que les mariniers normands, complices de la mauvaistié de Bertin de Berneval à l'encontre des aventuriers gascons, *perdirent courage* quand il fut ques-

tion de faire la traversée de Cadiz aux Canariés ; qui ne voit , au contraire , que ce sont des gens déterminés , jaloux de ce que d'autres viennent prendre leur part du butin qu'ils se promettent , et ne négligeant aucun moyen pour les dégoûter de l'entreprise qu'eux-mêmes voudraient faire seuls : voilà le *malves courages* qui les meut , la mauvaistié qu'ils ont machinée en leur *courage* ; rien , là , qui ressemble , vraiment , au manque de courage ni à la peur.

Il faut une préoccupation bien grande aussi pour découvrir dans ce texte le moindre encouragement à prétendre que Béthencourt ait reconstitué à Cadiz son équipage réduit à cinquante-trois hommes par les menées de Berneval. Que pourrait-on trouver de plus net que cette déclaration : « et avecques aussi pou de gentz » qui leur demourèrent prindrent leur voiage » ?

Lors donc que la chronique continue : « Et après » se partirent du port de Calyx et se myrent en haute » mer..... et furent en chincq jours au port de l'le Gra » cieuze , » etc. , il est bien certain qu'il s'agit uniquement des cinquante-trois personnes restantes de la nombreuse expédition embarquée à La Rochelle, c'est-à-dire des mariniers normands, et de ceux d'entre les aventuriers gascons que Bertin n'avait pu décourager. Ainsi point de mariniers ni de pilotes espagnols.

Point de navires espagnols non plus ; car c'est bien toujours la même nef partie de La Rochelle (1) , où Bertin de Berneval avait semé la dissension , et à laquelle s'en revint Béthencourt après s'être débarrassé des difficultés que les marchands de Séville lui avaient suscitées. Cependant on nous désigne une nef Tran-

(1) Nef à la propriété de laquelle Gadifer avait des prétentions probablement légitimes. Voy. pp 14 et 43.

chemare , et une nef Morelle , et une autre encore , toutes commandées par des Espagnols. Je n'ai jamais songé à contester que ces navires-là fussent espagnols ; j'ai eu soin , bien au contraire , de les citer en preuve des rapports fréquents entretenus par les Espagnols avec les Canaries , en même temps que j'ai cité d'autres preuves de rapports semblables de la part des Français.

Mais c'est faire une confusion évidente que de comprendre ces navires dans l'expédition de Béthencourt ; celui-ci était déjà reparti pour l'Espagne (p. 17) lorsqu'arriva au port de l'isle de Loupes (p. 20) une nef, que Bertin croyait être la nef Tranchemare appartenant à Fernand Ordoñez , mais qui se trouva être une autre nef qui s'appelait Morelle , dont Francisco Calvo avait le commandement. C'est au port de l'île Gracieuse qu'était arrivée la nef Tranchemare (p. 23), avec le patron de laquelle Bertin s'entendit, le jour de Saint-Michel (14 octobre 1402, trois mois après le débarquement de Béthencourt à Lancelote), pour piller le château de Rubicon, et enlever vingt-deux Canariens, qu'ils emmenèrent en Espagne afin de les vendre ; mais à l'arrivée de cette nef à Cadiz , Bertin fut arrêté sur la plainte du gascon Courtille , et Fernand Ordoñez se hâta d'aller en *Aragon* vendre son chargement d'hommes et d'effets dérobés.

Tout cela , comme on voit , est fort en dehors de l'expédition de Béthencourt, qui n'avait dans le principe qu'une seule nef, celle-là même qui, après avoir conduit les deux chevaliers et leurs gens aux Canaries , ramena Béthencourt à Cadiz , et se perdit dans la traversée de Cadiz à Séville, au port de Barrameda (p. 43), ce qui força Béthencourt à en demander une autre (1)

(1) Béthencourt en acheta, depuis, une autre encore (p. 163).

au roi de Castille, qui la lui accorda (page 50).

Les interprètes Alphonse et Isabelle n'étaient pas plus espagnols que les mariniers et le navire; il suffit, pour s'en convaincre, de ce seul passage de la chronique (p. 25) : « Bertin..... détenoit deux Canares, ung » nommé Alfonce, et une fame nommée Yzabel, » les quel ledit Béthencourt avoit amenés pour estre » leur truchemens en l'ille Lancelot ». Il est même à remarquer que la femme, dont le nom revient plusieurs fois dans le cours du récit, est toujours désignée par son nom et sa nation, *Yzabel la Canare*; et quant à Alphonse, il est en outre formellement indiqué (p. 56) comme étant le neveu d'un païen de l'île Lancelote appelé Asche, qui aspirait à en devenir roi.

Et ce n'est point à Cadiz, mais en France, comme je l'ai énoncé, que Béthencourt se les était procurés. On allègue qu'on n'a pas su découvrir dans la chronique de Béthencourt une seule phrase qui autorise à penser qu'il les amenât de France; la déclaration formelle n'en existe pas moins au chapitre, à la page, et dans les termes mêmes où je l'avais indiqué, c'est-à-dire au chapitre XXX, page 55, où on lit textuellement : « Et » tant s'en ala Asche, et aucuns jours après il transmist » son neveu (c'est-à-dire ce même Alphonse), lequel » monseigneur de Béthencourt avoit amené de France » pour estre son truchement. »

Je ne parle pas d'un autre interprète, nommé Augeron (p. 177), qui provenait suivant toute apparence des Canariens vendus en Aragon par Fernando Ordoñez, et que Béthencourt se procura plus tard en Espagne, par l'entremise du roi de Castille, lorsqu'il vint lui faire hommage des Canaries.

Ainsi, on le voit, l'expédition de Béthencourt aux

Canaries, en 1402, n'avait ni mariniers espagnols, ni navires espagnols, ni interprètes espagnols, comme on a tenté de le soutenir; mais bien des mariniers français, un navire français, et des interprètes canariens amenés de France : les textes les plus formels le constatent. Ce premier chef de discussion se trouve mis hors de doute.

Passons à l'examen du second.

II.

C'est au grand historien des navigations des Portugais, à celui qu'ils ont appelé leur Tite-Live, à Jean de Barros en un mot, que j'avais emprunté l'énonciation formelle, à propos de la tempête qui entraîna Jean Gonçalves Zarco et Tristan Vaz Teixeira à Porto-Santo en 1419, « que les mariniers de ce temps n'étaient point accoutumés à voguer ainsi en pleine mer, » toute leur science nautique se bornant à un cabotage » toujours en vue de terre. »

C'est donc contre Jean de Barros, plus encore que contre moi-même, qu'est dirigée l'argumentation, d'ailleurs pleine d'érudition et de savoir, à laquelle je dois répondre. Barros ayant rédigé ses *Décades* sur les documents originaux et les chroniques contemporaines, a une autorité jusqu'ici incontestée : on peut bien tenter, pour le besoin de la cause opposée, d'amoindrir sur un point donné la valeur de son témoignage; mais ce n'est que par la production de documents d'un poids égal à ceux qu'il a employés qu'il serait possible d'y parvenir, et c'est ce qui n'a pas encore été fait.

J'avais dit, au surplus, en développant les données historiques dont le témoignage de Barros confirme l'exactitude, que les navigations portugaises dans l'At-

lantique ne furent d'abord que les essais graduels d'un peuple novice dans la pratique de la mer, et préludant seulement aux glorieuses destinées que lui réservaient, dans un avenir prochain, ses efforts soutenus, son audace croissante, et ses progrès merveilleux dans la même carrière. J'avais montré comment un prince éclairé, Denis le Libéral, prépara l'éducation nautique et la future émancipation maritime de son peuple, en engageant à son service, d'une manière permanente, héréditaire, d'habiles marins étrangers, ainsi que le constate un contrat du 1^{er} février 1317, portant inféodation de la charge d'amiral de Portugal à la famille Pezagna de Gènes, avec charge expresse de fournir et tenir toujours au complet un état-major de vingt officiers génois, pour le commandement et la conduite de ses galères; et j'avais considéré comme une conséquence de cet ordre de choses l'expédition faite en 1341 aux Canaries, pour le compte du Portugal, sous les ordres de capitaines italiens, posant en fait que cette expédition, portugaise au point de vue de la politique, était certainement italienne au point de vue de la science.

Mon noble et savant confrère n'a voulu accepter aucune de ces assertions, et il les a combattues avec son talent ordinaire et la richesse d'érudition qu'on lui connaît: « Barros, observe-t-il, a exagéré, sous l'empire d'anciens préjugés, l'ignorance et la crainte des navigateurs avant le passage du cap de Bojador, et ce qu'il en dit s'applique d'ailleurs, non aux seuls Portugais, mais bien à tous les mariniers de l'Europe, sans distinction. Plusieurs documents démontrent, au surplus, que les Portugais n'étaient point alors aussi arriérés que l'énonce Barros; car Béthencourt lui-même, en

1402, avoue l'habileté de leurs pilotes ; l'expédition de 1341 aux Canaries, certainement portugaise malgré la présence de quelques Italiens, montre que les Portugais savaient dès lors naviguer en haute mer. Le choix d'un amiral étranger en 1317 n'était qu'un fait analogue à ce qu'on a vu en France même à diverses époques ; et d'ailleurs le génois Peçanha ne fut nommé que simple amiral des galères sous les ordres du grand amiral de Portugal, et il avait pour collègue, notamment en 1337, l'amiral portugais Gonçalo Camello. Mais bien avant 1317 les Portugais naviguaient en haute mer, ainsi que le prouvent leurs relations commerciales et politiques avec l'Angleterre, constatées par nombre de documents, tels que des lettres du 3 octobre 1308 concédant à des Portugais la faculté de résider et commercer en Angleterre ; la charte marchande de 1303 portant tarif des droits à payer par les Portugais dans les ports dudit royaume ; un sauf-conduit du 17 février 1297 en faveur des marchands portugais qui allaient commercer en Angleterre ; des lettres du 24 avril 1294 pour la nomination d'arbitres dans les discussions qui naîtraient entre les marchands des deux pays ; enfin des lettres du 30 juin 1199 montrant les relations mutuelles des deux royaumes. Aux documents de cette espèce il faut joindre les faits historiques qui témoignent de l'existence d'une puissante marine portugaise, tels que, en 1295, l'attaque en pleine mer de la flotte de Castille par celle du Portugal ; sous le règne de Sanche II, une campagne des forces navales portugaises sur les côtes méridionales de la Péninsule ; en 1190, l'arrestation d'une flotte anglaise dans le Tage ; en 1189, le concours de la flotte portugaise à la prise de Silves par les Croisés ; enfin

dès 1147, un pareil concours à la prise de Lisbonne sur les Maures. Il faut encore ajouter à tout cela les ordonnances rendues en faveur de la marine par les souverains portugais, telles qu'on en voit dans le Foral de Lisbonne dès le temps du roi Alphonse I^{er}. »

Tels sont, dans leur ensemble, les arguments présentés dans le *Diario do Governo* des 1^{er} et 2 octobre 1845, contre l'autorité explicite de Barros, par le savant étranger en qui se perpétue le nom de ce grand historien(1).

Ici encore ma réponse sera directe, péremptoire, fondée sur les documents et les faits mêmes que l'on m'oppose. Mais avant toutes choses, quant à la portée du témoignage de Barros, qu'il me soit permis de faire observer que les anciens préjugés dont il est le rapporteur, et dont on le dit imbu lui-même, expliquent précisément, loin de l'infirmier, l'existence de ce fait, que jusqu'en 1419 les mariniens n'osaient point s'aventurer en haute mer; et en ce qui concerne l'application générale que l'on veut faire de cela à tous les mariniens de l'Europe, sans distinction, remarquons que Barros, dont l'autorité est incontestable pour tout ce qui touche à l'histoire de ses nationaux, qu'il a écrite sur pièces, n'a plus le même poids quand il s'agit des autres peuples, surtout lorsque nous possédons des témoignages contraires formels, comme celui de la chronique de Béthencourt dont nous nous sommes occupé ci-dessus.

Ainsi, quant à la position de la question, c'est bien le degré d'habileté nautique *des Portugais* (2) qui est ca-

(1) Dom Manoel Francisco de Barros, visconde de Santarem.

(2) « Naquelle tempo nenhum *Portuguez* passava do Cabo de « Naô » dit expressément Antonio GALVAÔ (*Tratado dos Descobrimentos*, p. 20) quand il parle des premières expéditions de découverte envoyées par l'infant Dom Henri.

ractérisé par Barros, à l'époque de 1419, en ces termes :
 « Os marinheiros naquelle tempo nam eram costuma-
 » dos a se engolfar tanto no peguo do mar, e toda sua na-
 » vegaçam era per singraduras sempre à vista de terra. »

Béthencourt est loin de contredire cette affirmation lorsqu'il énonce : « Que se aucun noble prince.... vou-
 » loit entreprendre aucune grant conquête par deçà
 » [du destroit de Maroch en venant vers les Illes].....
 » ilz le pouroient faire à pou de frais, car Portugal et
 » Espagne et Arragon les fournyroient pour leur ar-
 » gent de toutez vitailles et de navire plus que nul
 » autre pais, et auxi de pillots qui scevent les pors et
 » les contrées ». Rappelons d'abord qu'il n'est ques-
 tion là que de la plage qui s'étend jusqu'au cap de Can-
 tin, puisque, à partir de ce point, c'est Béthencourt
 lui-même qui ira « visiter la contrée de la terre-ferme
 » du cap de Cantin jusques au cap de Bugeder,.... pour
 » veoir s'il pourra trouver aucun bon port », etc.

Cette côte, jusqu'au cap de Cantin, était en effet considérée comme une plage espagnole, et c'est en ce sens que le mot *plaga*, *plages*, *plazie*, *piaggie* ou *spiaggie* se trouve constamment inscrit vers le milieu de cet espace sur les cartes nautiques, portulans ou compas des XIV^e et XV^e siècles. Balducci Pegolotti, dans son livre de la *Pratica della mercatura*, écrit vers 1340, et rempli d'indications curieuses sur le commerce des Européens avec cette partie du royaume de Maroc, n'oublie jamais, en indiquant les villes africaines qui y sont assises, savoir *Arzilla*, *Salé*, *Zamurro*, *Zaffi* et *Niffe*, de toujours accompagner le nom de chacune d'elles de cette désignation, *delle piagge di Spagna*. Or, il n'est pas sans intérêt de remarquer ici que les seules places de commerce, en Europe, que Pegolotti nous désigne

comme ayant des relations avec ces Piagge di Spagna , sont Mayorque , Pise , Gènes , Bruges et Séville. En rapprochant ceci du texte de Béthencourt tout-à-l'heure invoqué, on serait en droit de conclure que c'est Mayorque et Séville , c'est-à-dire Aragon et Espagne , à l'exclusion de Portugal, qui pouvaient fournir des pilotes pour cette destination. Que l'on prenne garde en outre, dans ce même texte de Béthencourt, au parallélisme des mots *Portugal* , *Espagne* et *Aragon* d'une part , *victuailles* , *navires* et *pilotes* de l'autre, et l'on pourra se croire autorisé à penser que la chronique entend parler du Portugal pour ses vivres , de l'Espagne pour ses navires , et de l'Aragon pour ses pilotes; et ce n'est point là une simple fantaisie d'imagination, car les cartes catalanes viennent corroborer par leur propre existence celle des pilotes d'*Aragon*; les relations commerciales de Séville constatées par Pegolotti prouvent l'intercourse des navires d'*Espagne*; et nous venons de voir que le *Portugal* n'est point compris dans l'énumération des puissances naviguant en ces parages. Nous voulons bien cependant ne pas insister sur les déductions rigoureuses à tirer de ces prémisses : nous concéderons que le Portugal pouvait avoir des pilotes qui allassent jusqu'au cap de Gantin. Mais en résultera-t-il que ce fût autre chose que des caboteurs, et qu'il soit permis de se faire de leur hypothétique habileté un argument contre la déclaration expresse de Barros?

L'expédition de 1341 aux Canaries , si elle eût été conduite par des marins portugais, pourrait être invoquée avec un peu plus de fondement ; car elle fit son trajet par la haute mer, comme celle de Béthencourt. Aussi mon savant confrère insiste-t-il à plu-

sieurs reprises sur la nationalité portugaise de cette expédition, et s'étonne-t-il grandement que j'aie osé faire une distinction si étrange, que de l'attribuer politiquement au Portugal, et scientifiquement aux Italiens qui la conduisaient. Il aurait voulu me voir « prouver d'abord que les Portugais ne pouvaient par eux-mêmes entreprendre cette expédition, qu'ils étaient dépourvus de marine, d'officiers, de pilotes, que leurs mariniers ne savaient point naviguer, et ne l'avaient pas déjà fait loin des côtes et par la haute mer.... » — C'est trop exiger et renverser les rôles; c'est même déplacer tout-à-fait la question : il ne s'agit point de savoir ce que les Portugais peuvent être supposés avoir été capables de faire ou de ne pas faire, il s'agit de savoir s'ils ont ou non fait l'expédition de 1341. Oui, absolument, affirme mon docte confrère; non, affirmé-je à mon tour; non, pas autrement qu'au point de vue politique. Les chefs de l'expédition étaient italiens, et l'on ne prétendra point, je pense, que c'est en Portugal qu'ils avaient reçu leur éducation nautique, lorsqu'il est bien connu que pour fonder beaucoup plus tard une école portugaise, il fallut que le prince Henri appelât à grands frais à Sagres le catalan Jacques de Mayorque. Mais les équipages, dira-t-on, étaient sans doute portugais. Non encore : c'étaient des Génois, des Florentins, des Castillans, et autres Espagnols (1); mais vous n'y trouverez pas mention d'un seul Portugais. N'invoquez donc plus, contre le témoignage de Barros, l'habileté de vos marins de 1341, puisque ces marins de 1341 n'étaient pas des marins portugais.

(1) « Homines Florentinorum, Januensium, et Hispanorum Castrensiū, et aliorum Hispanorum. »

L'appel que le roi Denis avait fait à l'habileté maritime des Génois, constaté par le contrat de 1317 avec Emmanuel Pezagno, est représenté comme un fait sans portée, analogue à ces accidents de faveur ou de fortune qui dans divers pays ont pu élever des étrangers à la dignité d'amiral. C'est méconnaître les faits : dans un cas il ne peut être question que d'un homme isolé, d'une circonstance transitoire; dans l'autre, gardons-nous de l'oublier, c'est de tout un état-major maritime, c'est d'un système permanent qu'il s'agit, et le roi Denis croyait aviser ainsi « au service de Dieu et au sien propre, au profit et à l'honneur de son pays (1). »

Cependant cet amiral héréditaire, on voudrait le réduire aux proportions d'un personnage secondaire sous les ordres d'un grand amiral ! Mais les historiens portugais disent que c'est précisément à la mort de Nuno Fernandes Cogominho, lequel s'intitulait *Almirante môr*, qu'Emmanuel Pezagno fut appelé à lui succéder, et toujours ils le désignent comme unique *Almirante de Portugal*, tandis que ce même Gonçalvo Camello, qui a été cité comme son collègue et son égal, ne se trouve décoré d'autre titre que de celui de *capitaine*, qui était le premier grade de l'armée navale au-dessous de l'amiral. Sous Lancelot Pezagno, fils d'Emmanuel, c'est le castillan Jean Focim qui était près de lui *capitão da Frota*.

Au surplus, le titre d'Almirante môr ou grand amiral ne paraît pas avoir manqué à Emmanuel Pezagno lui-même; car on trouve dans les historiens portugais

(1) « Entendendo por serviço de Deos e meu, e prol e onrra da »
» mha terra, d'aver obrigado vos miçer Manoel Peçagno de Genoa »
» e vossos sucessores pera ficardes na mha} terra por meu Almi- »
» rante. »

la citation d'un acte, daté de Lisbonne le 17 avril 1342, par lequel le roi de Portugal fait octroi à son almirante môr Manoel Passano de l'administration de quelques biens ecclésiastiques (1).

Voyons maintenant si l'habileté nautique et la puissance maritime que mon savant collègue attribue aux Portugais antérieurement à la nomination d'un amiral génois héréditaire sont aussi bien établies qu'il le croit par les trois ordres de preuves qu'il a alléguées en faveur de sa thèse.

Et d'abord, quant aux rapports commerciaux avec l'Angleterre, nous pourrions nous borner à faire observer que l'existence de ces rapports n'impliquerait nullement une marine considérable ni la pratique de la navigation en haute mer. Mais les documents allégués méritent d'être passés en revue, parce qu'ils apportent précisément des arguments contre cette double prétention. — Ainsi les lettres du 30 juin 1199, les plus anciennes que l'on ait citées, sont un passeport donné par le roi d'Angleterre aux envoyés portugais qui étaient venus le trouver à Carentan en Normandie, et devaient traverser ses États d'Aquitaine pour s'en retourner chez eux. — Les lettres du 24 avril 1294, relatives à certains différends survenus entre les marchands de Portugal et de Bayonne, contiennent cette

(1) *Monarquia lusitana*, parte VII, liv. X, cap. III, n° 2, p. 495. — On peut voir, du reste, dans les *Noticias de Portugal* de Severim de FARIA (*Disc. II*, §§ 13, 14), ce qui est dit des attributions et du rang hiérarchique de l'*Almirante* et du *Capitão môr do mar*, dont le « premier « ficava general de todas as froas a armadas do reino » tandis que le second « devia ser ordenado em ausencia do Almirante....., E parece que em ausencia do Almirante devia fazer o « officio. »

stipulation très digne de remarque : « Et super hoc ,
 » memorati procuratores et nuncii de Portugaliâ ,
 » quia ad vehendas merces et bona sua ad terras et loca
 » diversa navibus non abundant , rogant ut Baionen-
 » ses seu alii de dominio nostro eis naves ad vehendas
 » merces et bona sua , cum indiguerint , pro suo dando
 » ministrent , promittentes iidem procuratores et nun-
 » cii se prædictis Baionensibus et aliis de dominio
 » nostro naves ad partes Portugaliæ ducentibus plus
 » duros pro nautico quam aliis quibuscumque ». Cela
 est trop significatif pour que nous ayons besoin d'y
 rien ajouter. — Les lettres du 17 février 1297 adres-
 sées aux officiers anglais en Gascogne ont aussi pour
 objet les relations commerciales entre le Portugal et
 Bayonne.

Jusque là , il n'existe aucune trace du commerce
 direct avec l'Angleterre proprement dite ; on ne com-
 mence à en voir poindre quelques indices qu'au xiv^e
 siècle : la charte marchande du 1^{er} février 1303 com-
 prend les Portugais dans l'énumération générale des
 marchands étrangers admis à trafiquer au royaume
 d'Angleterre ; et les lettres du 3 octobre 1308 déclai-
 rent que , à la demande du roi Dom Denis , il sera ac-
 cordé un sauf-conduit aux marchands portugais qui
 viendraient en Angleterre. Mais il n'y a rien là qui
 autorise à penser que le Portugal eût ni une marine
 nombreuse ni des marins habiles.

Quant aux faits historiques allégués en preuve de la
 même thèse , ils sont loin d'être plus concluants.
 Qu'un certain nombre de bâtiments portugais se fussent
 joints aux flottes des Croisés normands et autres , aux-
 quels la couronne du Portugal dut la prise de Lisbonne
 en 1147 , celle de Silves en 1189 (et même la conquête

de l'Algarve en 1197); — que les équipages de la flotte anglaise ancrée devant Lisbonne aient été arrêtés en 1190 au milieu des désordres qu'ils commettaient à terre (1); — qu'une flotte portugaise se soit tenue sur la côte d'Andalousie au temps du roi Sanche II; — enfin, qu'un certain nombre de galères de Lisbonne aient poursuivi jusqu'à la mer, en 1293, des vaisseaux castillans qui étaient venus enlever à leur vue, dans le Tage, quelques navires chargés de marchandises: — rien, certainement, dans tout cela, ne démontre ni une grande puissance navale ni la connaissance de la haute mer.

Il en est tout-à-fait de même pour la preuve tirée des encouragements donnés à la marine par le roi Alphonse I^{er}. Ce prince, nous dit-on, « fit de grandes concessions aux mariniers, et en général à tous ceux de ses vassaux qui se consacraient à cette carrière, reconnaissant la dignité de cette profession par une augmentation de leurs privilèges, et élevant à la dignité de chevaliers les capitaines et les constructeurs de navires (2) ». Voilà, en effet, des conces-

(1) « Fecharaõse..... as portas da cidade, et 700 Ingreses que se » acharaõ nella foraõ logo presos et encarcerados ». (*Monarchia Lusitana*, Quarta parte, liv. XII, cap. xiv, fol. 22, col. 4).

(2) Ceci est indiqué comme tiré du *Foral* de Lisbonne, que l'on m'a reproché de n'avoir pas moi-même cité. Je dois déclarer que, malgré tous mes efforts, je n'ai pu parvenir à en découvrir un seul exemplaire dans nos bibliothèques publiques, bien que l'active obligation des conservateurs en ait fait l'objet d'une recherche spéciale. — Que s'il est question seulement d'un passage de ce *Foral*, déjà cité par SCHAEFER (*Geschichte von Portugal*, Band I, S. 66, not. 2) d'après l'*Elucidario* du frère Joachim de SANTA-ROSA (verbo *Alcaide do Navio*, tomo I, p. 74, col. 1), j'aurai à faire observer que le frère Santa-Rosa, qui cite en même temps un passage sembla-

sions magnifiques , et qui démontrent suffisamment , ce nous semble , qu'il n'y avait alors en Portugal ni marins ni navires , puisqu'il fallait de tels encouragements pour en faire naître ; et il ne paraît pas que ces encouragements mêmes , tout énormes qu'ils fussent , aient porté le fruit qu'on en espérait ; car la chronique du roi Ferdinand par Fernam Lopes (1) nous montre combien il y avait , même sous son règne , peu de dispositions chez les Portugais pour les armements maritimes , puisqu'il lui fallut encore , pour les encourager , recourir à la concession des privilèges les plus exorbitants.

Rien donc , dans tous les arguments qui se sont produits jusqu'ici , ne contredit l'énonciation formelle de Barros , qu'on ne savait en Portugal , jusqu'en 1420 , que caboter le long des côtes.

Ainsi , en définitive , nulle objection solide ne me paraît être venue atténuer la foi due aux témoignages exprès sur lesquels s'appuie mon travail , et mon devoir est de maintenir mes conclusions dans toute leur intégrité.

Paris , novembre 1845.

ble du Foral de Villa-Rei , énonce lui-même qu'il s'agit là respectivement des barques du Tage et de celles du rio Zezere. — Au surplus , pour le dire en passant , l'explication matérielle de ces passages donnée par Santa-Rosa , et suivie par Schæfer et autres , n'est point exacte , ainsi que l'a annoté Joào Pedro Ribeiro dans ses *Correcçoens ao Elucidario*. (Voir les *Dissertaçoens chronologicas e criticas sobre a historia e jurisprudencia ecclesiastica e civil de Portugal*, tomo IV , p. 2 , Appendice VI , p. 130).

(1) *Ineditos de Historia portugueza* , tomo IV , pp. 319 e seg. , cap. XC : « Dos privilegios que el rei Dom Fernando deu aos que » comprassem ou fazessem naos. »

Post-Scriptum.

C'est seulement pendant l'impression des pages qui précèdent qu'est venu à ma connaissance l'article inséré dans le *Diario do Governo* de Lisbonne, du 18 décembre 1845 (n° 298, pp. 1277, 1278), résumant et appuyant de quelques considérations nouvelles l'argumentation contenue dans le *Diario* du 5 septembre à l'égard de l'expédition de Béthencourt.

Il y est soutenu que « Béthencourt visita sans doute les divers ports de l'Espagne pour y prendre des informations sur la route à tenir, et probablement afin de se pourvoir de pilotes à Cadix, qui était en possession d'en fournir aux navires faisant la traversée du levant au ponent. Quel motif aurait eu, sans cela, Béthencourt pour ne point aller en droiture de chez lui aux Canaries? Mais ses matelots avaient perdu courage (*perderam o animo*, cela est encore répété), et puisqu'il emmena dès lors d'Espagne un interprète que lui procura le roi de Castille, comme le déclare sa propre relation (p. 177), pourquoi n'aurait-il pas aussi pris à Cadix des pilotes expérimentés? Il y a même presque certitude qu'il le fit, car Azurara dit avoir trouvé, dans d'anciens documents, que Béthencourt s'était procuré en Castille des navires et plus de monde qu'il n'en avait amené. »

Cette argumentation est habile et spécieuse ; mais elle est basée sur une équivoque, et n'oppose, en général, que des conjectures et des insinuations au témoignage formel des textes.

La chronique de Béthencourt nous fait connaître que ce seigneur, arrivé aux Canaries pour la première fois en juillet 1402, retourna en Espagne dans la première

quinzaine d'octobre au plus tard, y passa toute l'année 1403, y fit hommage au roi de Castille, de qui il obtint des secours en munitions, hommes et navires, pour aller faire la conquête des îles, et revint à Lancelote au commencement de février 1404. Ayant fait un nouveau voyage en Espagne quelques mois après, il fut de retour à Fortaventure le 7 octobre 1404; puis, reparti des Canaries le 31 janvier 1405 pour un voyage en Normandie, il revint aux îles au mois de juin suivant, et les quitta enfin pour la dernière fois le 15 décembre 1405.

Il est essentiel de ne pas confondre ces divers voyages.

Dans le premier, Béthencourt est réduit à ses seules forces, telles même que la désertion fomentée par Bertin de Berneval les avait faites, c'est-à-dire à cinquante-trois personnes; et c'est avec ce *pou de gentz* restés fidèles qu'il part de Cadiz. Voilà ce que le texte de la relation dit expressément, et il est dès lors superflu de se livrer à des conjectures, quelque ingénieuses qu'elles puissent être, au soutien d'une hypothèse directement contredite par une déclaration aussi formelle.

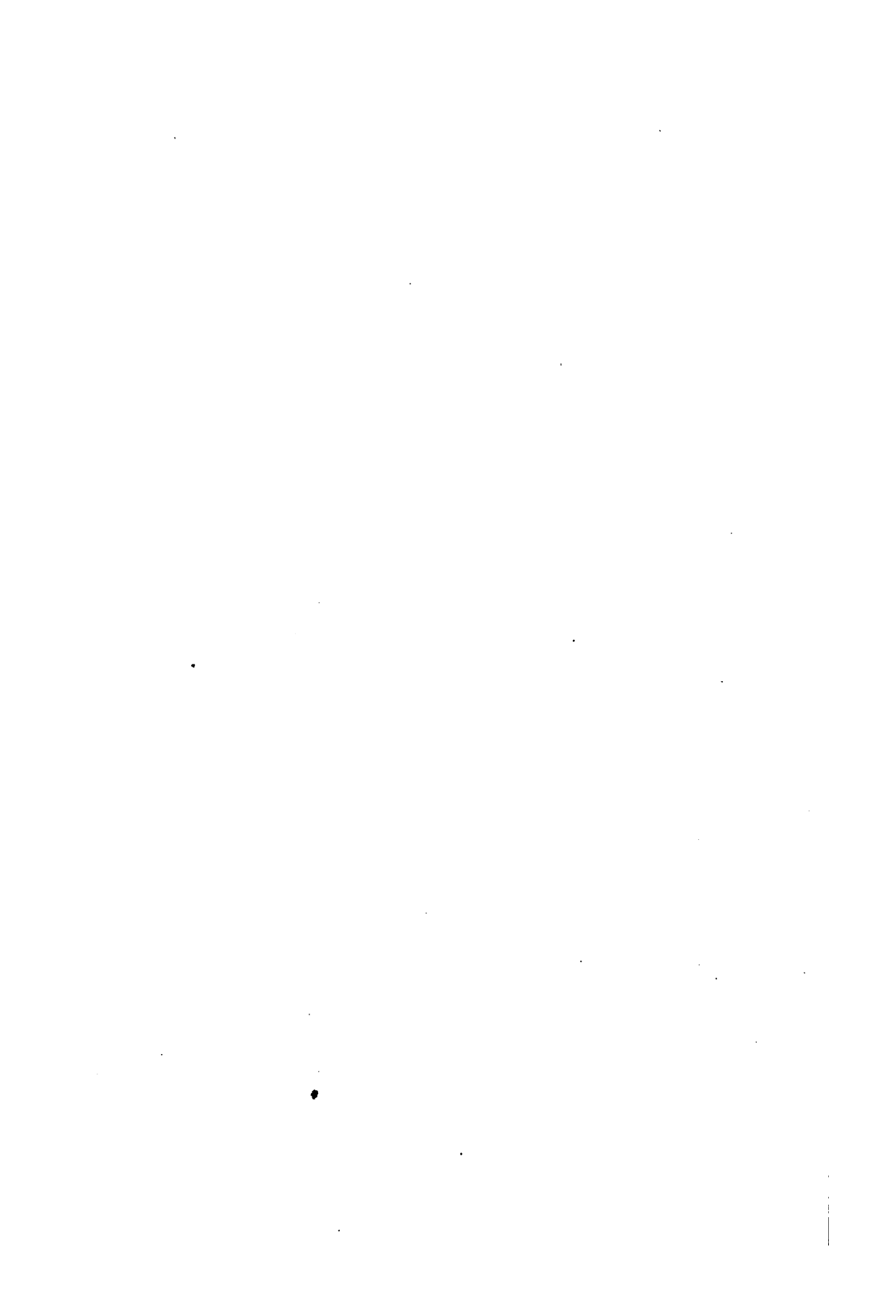
Dans le second voyage, au contraire, Béthencourt amène les renforts et les secours de toute espèce qu'il a obtenus du roi de Castille Henri III; c'est alors, mais seulement alors, qu'il est possible et exact de dire que les éléments de son expédition sont espagnols: munitions, navire, matelots, il a eu tout cela, en effet, de son nouveau suzerain, et l'on peut raisonnablement supposer qu'il en a été de même de l'interprète Augeron, que le roi de Castille lui fit avoir d'Aragon, ainsi que je l'ai moi-même déjà rapporté ci-dessus (p. 12).

Il n'en est question, toutefois, que beaucoup plus

tard, lors de la conquête de l'île de Fer en novembre 1405, pendant la quatrième expédition de Béthencourt; mais il est rappelé à cette occasion que Béthencourt l'avait eu précédemment. Toujours est-il qu'on ne l'avait point encore lors de la première reconnaissance de l'île de Fer en janvier 1404, comme on le voit expressément marqué dans la relation (p. 77) : « ne sont or en droit que pou de gens,..... mais ceulx » qui y sont à présent fussent venus *s'il y eut quelque* » *truchement*. — S'y a, *depuis*, trouvé manière d'avoir » un truchemen qui sache le pais et parler le langaje » pour entrer en icelle isle et és aultres. »

Toute l'argumentation du nouvel article du *Diario do Governo* ne repose donc, comme on voit, que sur l'équivoque résultant d'une confusion du second voyage de Béthencourt avec le premier.

30 avril 1846.



NOTE

SUR LA

VÉRITABLE SITUATION DU MOUILLAGE

MARQUÉ AU SUD

DU CAP DE BUGEDER

DANS TOUTES LES CARTES

NAUTIQUES;

LUE A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

DANS SA SÉANCE DU 20 MARS 1846;

PAR M. D'AVEZAC,

GARDE DES ARCHIVES DE LA MARINE ET DES COLONIES,
DES SOCIÉTÉS GÉOGRAPHIQUES DE PARIS, LONDRES, FRANCFORT, ET BOMBAY,
DES SOCIÉTÉS ASIATIQUE, SYRO-ÉGYPTIENNE, ET AFRICAINE DE LONDRES;
DES SOCIÉTÉS ETHNOLOGIQUES DE PARIS ET DE NEW-YORK;
DES SOCIÉTÉS ARCHÉOLOGIQUES D'ANGLETERRE ET D'ESPAGNE;
DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE,
ETC. ETC. ETC.



PARIS.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET

RUE JACOB, 30.

—
1846.

NOTE

SUR LA VÉRITABLE SITUATION DU MOUILLAGE

MARQUÉ AU SUD DU CAP DE BUGEDER

DANS TOUTES LES CARTES NAUTIQUES.

Le Bulletin de la Société de géographie, du mois de janvier dernier, contient le rapport de M. le vicomte de Santarem sur un *Mémoire chronologique touchant la découverte des terres du Prestre Jean, et les ambassadeurs que lui envoyèrent les Portugais*, par M. Albano da Silveira ; mémoire très recommandable, d'abord inséré dans l'intéressant recueil des *Annaes maritimos e coloniaes* de Lisbonne, puis tiré à part, et dont je possède moi-même, sous cette dernière forme, un exemplaire que je dois à la bienveillante amitié du docte rapporteur.

La Guinée, dont M. da Silveira n'avait point inscrit le nom sur le titre de sa brochure, est venue prendre place dans l'intitulé du Rapport ; et ce n'est pas sans raison, car on trouve insérées, à la suite du travail lu à la Société, quelques pages additionnelles consacrées à démontrer de nouveau l'*incontestable priorité des découvertes des Portugais en Afrique au-delà du cap Bojador*, et à réfuter une fois de plus les arguments contraires, bons tout au plus à *séduire de prime abord des esprits superficiels et aventureux*.

(4)

Je ne puis que m'incliner humblement devant une telle sentence, me permettant toutefois,

« si parva licet componere magnis , »

de dire respectueusement à mon excellent ami, comme Thémistocle sous la verge d'Eurybiade : « Frappe, mais écoute. »

Je n'ai pas nié un seul des faits qui constituent la glorieuse série des grandes explorations portugaises du xv^e siècle ; ce n'est donc pas là-dessus qu'il y a dissentiment entre nous. Mais j'ai ajouté foi à des textes qui m'ont semblé et me semblent encore faire preuve de certaines expéditions françaises, catalanes, génoises, antérieures à celles des Portugais ; tandis que mon savant confrère, qui s'est irrévocablement prononcé pour la priorité absolue des navigations portugaises, rejette sans merci tout ce qui peut contredire la doctrine exclusive qu'il professe à cet égard. Et voilà comment, *selon les lois d'une critique saine et impartiale, d'après les règles les plus impartiales de la critique historique*, il repousse impitoyablement, comme *suspectes et anti-historiques*, toutes les preuves que j'ai pu produire de l'antériorité de quelques tentatives non portugaises.

S'agit-il de l'expédition génoise que Pierre d'Abano fait partir en 1285 pour aller dans l'Inde par le détroit de Gibraltar, et sur laquelle Giustiniano, Foglieta, Usodimare, ont, chacun pour sa part, recueilli quelques indices particuliers : ni Pierre d'Abano, ni Giustiniano, ni Foglieta, ni Usodimare, ne trouvent grâce devant lui.

Est-il question du départ du mayorquin Ferrer en 1346 pour aller au Fleuve de l'Or, suivant que le constate une légende de la carte catalane de 1375, où la

galéace de Ferrer est peinte à quatre-vingts lieues dans le sud du cap de Buyetder : l'autorité de la carte catalane est rejetée (1).

Osé-je parler des navigations dieppoises du xiv^e siècle, racontées en détail par Villault de Bellefond, attestées par les indigènes à l'allemand Braun et au hollandais Dapper, prouvées même par quelques vestiges matériels subsistant encore sur place au xvii^e siècle : Villault de Bellefond, les indigènes, Braun, et les Hollandais, tous sans exception sont taxés d'imposture.

Mais l'expédition de Béthencourt, dont nous possédons un récit contemporain détaillé, celle-là du moins ne sera pas révoquée en doute. Or ce récit nous apprend que le 6 octobre 1405 une bourrasque poussa Béthencourt à la côte d'Afrique tout près du port de Buggeder, où il débarqua pour s'avancer à une dizaine de lieues dans l'intérieur ; et comme ce port est marqué sur les anciennes cartes justement au sud du fameux cap doublé par Gil Eannes seulement en 1434, il en résulte assez logiquement, ce semble, que vingt-

(1) On me reproche avec insistance de n'avoir pas cité sur cette question l'opinion de mon vénérable maître et ami M. Walckenaer, exprimée dans une lettre à Malte-Brun (*Annales des Voyages* de 1809, tome VII, pp. 246 à 254) ; mais c'est un document tout autre que la carte catalane de 1375, qui fait l'objet de cette lettre ; et le savant Académicien s'est prononcé dans le même sens que moi en ce qui concerne l'autorité tant de la carte dont il s'agit que de celles de 1367 et de 1384, tenant pour constant qu'elles démontrent soit la découverte des îles de l'Atlantique, soit le passage du cap de Bojador, bien avant la date des explorations portugaises. (Voir à cet égard son édition de la *Géographie de Pinkerton*, tome III, pp. 398, 399, et tome VI, pp. 360, 361 et 434.) — Au surplus, la citation des opinions, même favorables à ma thèse, m'a paru, en général, superflue à côté des témoignages et des faits, et c'est à ceux-ci que je me suis directement attaché.

neuf ans avant les Portugais , les Français étaient allés au sud de ce même cap. Mais sur ce point encore mon savant confrère m'arrête, assurant que j'ai *commis une double erreur en faisant doubler le cap par Béthencourt , et en indiquant que le port était au sud du cap ;* erreur sur laquelle il promet de revenir dans un autre travail.

Cet autre travail ne s'est point fait attendre , et la Société de géographie a entendu , dans sa séance du 6 mars , un *Mémoire sur l'erreur des anciennes cartes qui mettent un port au sud du cap Bojador*, mémoire plein d'une érudition abondante , et d'une grande habileté d'argumentation , comme tous les travaux du même auteur. Je ne puis cependant me dispenser d'en venir contredire très formellement les conclusions , confiant que je suis dans une force plus grande encore que l'autorité scientifique de mon adversaire , savoir , l'exactitude des faits , la simple vérité.

Je ne m'occuperai point ici derechef des arguments contre l'authenticité des expéditions génoises , catalanes et françaises de 1285 , de 1346 , et de 1364 à 1410 ; je crois y avoir suffisamment répondu dans de précédentes lectures (1). C'est seulement à la face toute nouvelle donnée à la question particulière de la descente de Béthencourt sur le continent d'Afrique , en octobre 1405 , que je m'attacherai spécialement.

Il importe d'abord de poser nettement la question. J'ai commis *une double erreur*, dit-on , en mettant au sud du cap de Bugeder le port où est venu débarquer Jean de Béthencourt , et en déclarant par suite que le

(1) Séances des 7 et 21 février , 19 avril , 16 mai et 7 novembre 1845. — Voir les *Nouvelles Annales des Voyages*, cahiers d'octobre 1845, janvier, mars et mai 1846 ; et le *Bulletin de la Société de Géographie*, cahier de mars 1846.

baron normand avait dépassé ce fameux cap. S'il y a erreur, qu'il me soit permis de le dire, elle ne porte que sur un seul et même point, la position relative du port à l'égard du cap; car si le port de Bugeder est au sud du cap comme le marquent les anciennes cartes, il est incontestable qu'en allant de l'île de Fortaventure à ce même port de Bugeder le 6 octobre 1405, Béthencourt aura doublé le cap de Bugeder vingt-neuf ans avant l'entreprise tant vantée de Gil Eannes.

Il n'y a donc à cet égard, en réalité, qu'une seule et unique question à débattre, savoir : Le port de Bugeder est-il, oui ou non, au sud du cap ?

On ne conteste pas qu'il ne soit ainsi marqué sur les cartes du xiv^e et du xv^e siècle; on reconnaît même que le nom de *Bugeder* y est expressément donné à ce port, indépendamment de la dénomination fondamentale de *cap de Bugeder* inscrite sur le point saillant de la côte. Ceci peut donner lieu à une première observation préjudicielle : Béthencourt possédait lui-même une carte de ce littoral et des îles voisines, à telles enseignes que sur cette carte le *Fleuve de l'Or* était marqué à cent cinquante lieues françaises au sud du *cap de Bugeder* (1), et que l'île de Palme s'y trouvait figurée moins grande que ne la jugeait en réalité le seigneur normand (2). Or, si toutes les cartes de cette époque s'accordent à indiquer le port de Bugeder au sud du cap de ce nom, Béthencourt, en désignant le port où il était allé débarquer, par ce nom de *port de Bugeder*, a voulu signaler précisément celui qui était ainsi nommé sur les cartes de son temps; c'est donc

(1) *Conquête des Canaries*, chap. LVIII, p. 106; comparez chap. LVI, p. 103.

(2) *Ibidem*, chap. LXVI, p. 123.

bien au sud du cap de Bugeder qu'il est allé, et puisqu'il arrivait par le nord, il a donc bien réellement *doublé le cap* vingt-neuf ans avant Gil Eannes.

Je crois que l'on peut pardonner aux *esprits superficiels et aventureux*, parmi lesquels je me range humblement, de se laisser *séduire de prime abord* par des considérations de cette sorte.

Il faut avouer, cependant, que je serais fort embarrassé de mon raisonnement si l'on venait à démontrer qu'il n'a jamais existé de port au sud du cap de Bugeder : or c'est précisément ce que mon habile contradicteur n'a pas manqué de vouloir établir; et c'est là justement l'objet de son *Mémoire sur l'erreur des cartes anciennes qui mettent un port au sud du cap Bojador*.

Il a d'abord rappelé une à une les cartes du xiv^e et du xv^e siècle qui inscrivent expressément, au sud du cap, le nom de *Bugeder*, applicable au port, baie, ou anse, figurée en cet endroit; puis il a également passé en revue, une à une, les cartes du xvi^e et du xvii^e siècle qui n'ont plus mis ce nom de Bugeder auprès de la petite baie, qu'elles n'ont cependant point, en général, cessé d'indiquer à la même place. C'est moi qui fais cette dernière observation, de peur qu'on ne s'imagine (comme j'ai quelque motif de l'appréhender) que la baie elle-même a disparu de toutes ces cartes en même temps que le nom qui servait à la désigner.

De ces cartes plus récentes, quelques unes en effet ne marquent plus la baie en question; et je dois avertir, puisque mon docte adversaire a oublié d'en faire la remarque, que ce sont uniquement les cartes à petit point. Par exemple, dans son examen comparatif des cartes I et XII de la *Geografia dell' Africa* de Livio Sanuto, publiée à Venise en 1588, il a fait cette cu-

rieuse observation, que la baie se trouve en effet marquée, même avec le nom de *Buzedora*, sur la carte I, tandis que le nom ni la baie ne se retrouvent plus sur la carte XII, sans doute, ajoute le critique, parce que dans l'intervalle de la préparation respective des deux cartes, Sanuto aura reconnu l'erreur, et l'aura évitée dans sa dernière rédaction. Il est une remarque beaucoup plus simple à faire à cet égard : c'est que la carte première est une carte de détail à l'échelle de dix-huit millimètres pour un degré équatorial, tandis que la dernière est la carte générale d'ensemble, à l'échelle de six millimètres seulement pour un degré, et l'on conçoit que les petites découpures de la côte disparaissent dans de pareilles réductions.

Jusqu'ici, l'existence de la baie n'est point encore sérieusement attaquée; mais nous arrivons à l'argument présenté comme décisif pour démontrer qu'en réalité cette baie n'existe pas, au moins au sud du cap. Tout le monde sait qu'en 1817 et 1818, une expédition commandée par M. le capitaine de vaisseau Roussin, aujourd'hui amiral de France, ayant à son bord M. de Givry, ingénieur-hydrographe, explora la côte d'Afrique à partir du cap Bojador jusqu'aux îles de Los, et qu'il en résulta la publication, par le Dépôt général de la Marine, d'un *Mémoire sur la navigation aux côtes occidentales d'Afrique*, et d'une série de cartes, parmi lesquelles je n'ai besoin de citer ici que le n° 296, consacré spécialement à la *Côte comprise entre le cap Bojador et le cap Blanc*.

C'est dans ce travail que mon savant confrère est allé chercher un témoignage qu'il croit sans réplique : rien de mieux, en effet, si le témoignage est aussi clair et aussi complet qu'il le pense. On en va juger.

Le Mémoire de l'amiral Roussin dit textuellement :
« Le cap Bojador, situé par $26^{\circ} 6' 57''$ de latitude nord
» et par $16^{\circ} 50' 34''$ de longitude ouest du méridien
» de Paris, est peu remarquable. Vu par le nord, ce
» n'est qu'une grève de sable roux, en pente jusqu'à
» la mer, et dont l'extrémité ouest, fort basse, forme
» une petite anse avec la falaise qui la suit. C'est à la
» partie la plus occidentale de cette falaise, dont la
» hauteur peut être de 70 pieds, que se rapporte la
» position ci-dessus. Ce point a été choisi comme plus
» remarquable que tout ce qui l'avoisine..... On peut
» mouiller dans la petite anse du cap Bojador, mais le
» fond y est mauvais, et à un demi-mille de terre il y
» a 80 pieds d'eau. »

Il parait assez plausible que si le cap n'offre, du côté du nord, qu'une grève sablonneuse, et que si une petite anse est formée ensuite par l'extrémité occidentale de cette grève et par la falaise qui lui succède, cette falaise est nécessairement du côté opposé à la face nord du cap, et que dès lors la petite anse ou baie est au sud de ce même cap. Ce n'est point ainsi que mon savant confrère l'a entendu : comme le point de reconnaissance auquel le rédacteur du Mémoire a rattaché la position du cap est précisément l'extrémité occidentale de cette falaise, au sud de la petite anse, mon habile adversaire ne manque pas de prendre ce point de reconnaissance pour le cap lui-même, et d'en conclure victorieusement que l'anse était dès lors au nord du cap.

Cependant il aurait pu voir, en consultant la carte même qui se rapporte à cette partie du Mémoire cité, que le savant amiral n'a point résolu la question comme lui, qu'il n'a point ainsi déplacé le nom du cap, et que, dans cette même carte, la petite anse

est réellement au sud de la pointe sablonneuse à laquelle le nom de cap Bojador reste ici appliqué, ainsi qu'il l'avait toujours été jusqu'alors. Cette *pointe sablonneuse* est si bien celle que désignent les anciennes cartes sous le nom de cap de Bugeder, qu'un beau portulan de Grazioso Benincasa, de 1471, dont M. de Santarem a publié lui-même un *fac-simile* dans son magnifique atlas, porte en cet endroit la désignation de *Cavo de Sabiom*.

Si donc la carte et le mémoire qui offrent les résultats de la campagne de l'amiral Roussin en 1818 présentent une petite anse au sud de la pointe sablonneuse à laquelle le nom de cap de Bugeder a toujours été attaché, il n'y a point erreur dans les anciennes cartes qui ont de même placé le port de Bugeder au sud du cap de ce nom.

Au surplus, je pense qu'il ne sera pas inutile de corroborer les conclusions que je viens d'émettre, par la citation des *Sailing directions* de l'*African Pilot*, où on lit ce qui suit : « Cap Bojador, latitude 26° 12' 37". Ce » cap est entouré d'un récif qui s'étend à plus d'une » lieue en mer; *au sud*, on peut mouiller dans une » petite baie, par quatre ou cinq brasses; mais en arrivant par le nord, on ne doit pas en approcher à » moins de vingt brasses (1). » Il n'y a point là d'équivoque possible sur la position relative du cap et du point où la côte se trouve accessible.

Les récifs qui défendent l'approche du cap en ve-

(1) « Cape Bojador, in lat. 26° 12' 37". This cape is surrounded » by a reef, which extends above a league into the sea; to the » southward of it, you may anchor in a little bay, in 4 or 5 fathoms » water; but coming from the northward, you must not approachit » nearer than 20 fathoms » (*Sailing directions*, p. 10.)

nant du nord , et qui ne sont point oubliés sur les récentes cartes d'Arlet et de Vidal , sont précisément les mêmes que Gomes Eannes de Zurara mentionne comme ayant été reconnus par les Portugais lorsqu'ils doublèrent le cap « en évitant certains bas-fonds et » sèches qu'il y a en certains récifs , exactement marqués sur les cartes dessinées par les ordres de l'infant Dom Henri. » (1)

Le cap doublé par Béthencourt en 1405 était donc bien le même que les Portugais ne parvinrent à doubler qu'en 1434. Là était véritablement la question, et non dans l'équivoque résultant d'un déplacement qui aurait pu être fait de nos jours, et qui ne l'a point été en réalité, dans l'application précise de la dénomination de cap Bojador. Ce sont les choses, et non les mots, dont il faut se préoccuper; les discussions alors se simplifient, et la vérité, que l'on cherche de part et d'autre avec une égale bonne foi, se manifeste plus aisément dans toute sa naïveté.

(1) « Os navyos teverom et teem assaz d'altura pera seu marear , » tirando certos baixos (e assy se fez) e ssacanas que hi ha em certas restyngas , segundo agora acharees nas cartas de marear que o Iffante mandou fazer. » (*Chronica de Guiné*, cap. LXXV, p. 360.) — Le mot *ssacana* n'est autre, évidemment, que l'espagnol *secano* ou l'italien *seccagna*, c'est-à-dire une *sèche*, un banc qui découvre à marée basse; et le sens d'*habitation* doit être réservé pour le mot *alquitom* de la page suivante (en arabe *el-gaythoun*) au lieu de celui de *chariot*, qui supposerait aux populations du Ssahhrâ les mœurs des habitants de la Tartarie.

Paris, 15 mars 1846.



AUG 1939

